

SSR
1964



SOCIÉTÉ SUISSE
DE RADIODIFFUSION
ET TÉLÉVISION

ANNUAIRE 1964

34^e RAPPORT

+SSR

COLLABORATEURS DE CET ANNUAIRE

<i>Création et mise en page</i>	Direction générale SSR (Service d'Information)
<i>Couverture</i>	Diapositive couleurs Mario Tschabold, Steffisbourg de la mosaïque de Hans Erni, au siège de la SSR
<i>Clichés</i>	Paul Schori, Berne
<i>Impression</i>	Gerber-Buchdruck, Schwarzenbourg
<i>Photos</i>	Raymond Asseo, Genève A. Gehrig, Bâle Raniero Gonella, Lugano Hughes Aircraft Co., Californie USA Urs Jaeger, Zurich Neue Berner Zeitung, Berne Nippon Hosokai, Tokyo H. Ottinger, St-Gall Photopress, Zurich RAI-Radiotelevisione Italiana, Rome Ringier Bilderdienst, Zurich Angelo Ronchetti, Lugano Jacques Rouiller, Lausanne Foto Shag, Zurich Walter Studer, Berne Studio TV Genève Studio TV Lugano Studio TV Zurich Mario Tschabold, Steffisbourg Verkehrshaus der Schweiz, Lucerne

Première partie

Comité central	
Mutations	4
Rapport du président central	5
Direction générale	
1964, deux réussites, une ombre	7
La radio et la télévision à l'Exposition nationale	9
La retransmission des Jeux olympiques de Tokyo	13
La radio	
Allo Beromunster — ici Tokyo!	17
«Ah! cette sacrée radio!»	21
La formation civique par la radio	24
Musique à la radio — nécessité pour l'homme moderne	26
Le «Ricreazioni» alla radio	29
Aspects techniques des émissions sur ondes courtes	32
L'office des programmes de St-Gall a une année	35
Le nouvel office des programmes de l'IRG pour la radio et la télévision	37
Les émissions radiophoniques rhéto-romanes	39
La télévision	
La 10 ^{ème} année de la TV romande fut-elle meilleure que les précédentes?	41
La televisione della Svizzera italiana	48
Le programme suisse alémanique de TV en 1964	53

Deuxième partie

Les finances

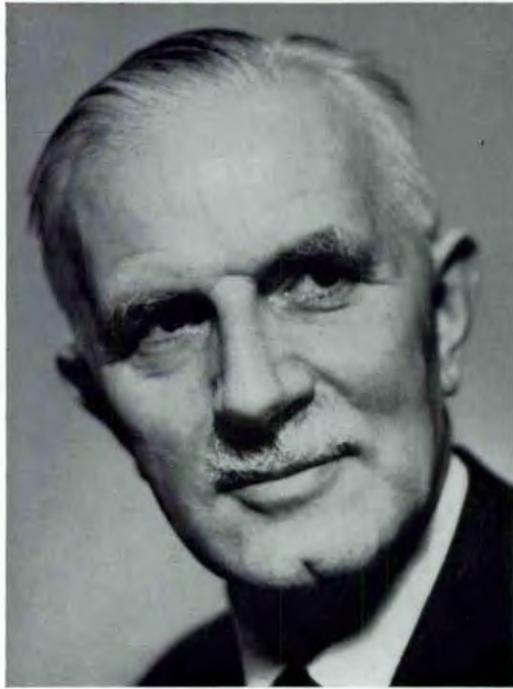
Les comptes de 1964

Les budgets de 1965

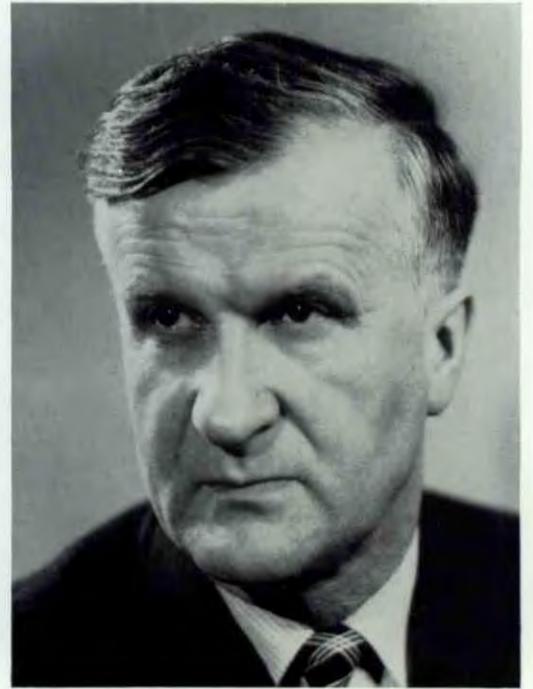
Statistiques des auditeurs et des programmes radio

Statistiques des téléspectateurs et des programmes TV

Structure et organes de la SSR



Maître André Guinand



M. Hans Oprecht

MUTATIONS AU COMITÉ CENTRAL

Après son élection à la présidence de la SA pour la publicité à la télévision, *M. Hans Oprecht*, ancien Conseiller national, s'est démis, fin 1964, de ses fonctions de président central de la SSR. Il avait été nommé, en octobre 1947, délégué du Conseil fédéral au Comité central. Le 19 février 1960, *M. Oprecht* fut élu par l'Autorité de concession en qualité de président central de la SSR, succédant à *M. Willy Spühler*, appelé aux fonctions de Conseiller fédéral.

Le nouveau président central a été nommé, en décembre, par le Conseil fédéral, en la personne de *M. André Guinand*, avocat à Genève, ancien Conseiller national et président du Conseil national, qui est entré en fonction le 1^{er} janvier 1965. *M. Guinand* avait été, de longues années durant, représentant de la Fondation des Emissions Radio-Genève au sein du Comité central.

C'est aussi à la fin de 1964 que *M. Carl Beck*, Sursee, ancien Conseiller national, a quitté le Comité central, au sein duquel il avait été délégué, depuis 1947, par le Conseil fédéral.

D'autre part, *M. Alfred Langenberger*, ingénieur, représentant de l'Entreprise des PTT et délégué du Conseil fédéral, a quitté le Comité central auquel il a appartenu pendant plus de 5 ans.

Lors de sa dernière séance de l'année 1964, le Comité central a rendu hommage à ces personnalités pour les éminents services qu'elles ont rendus à la SSR.

Les nouveaux membres du Comité central sont: *M. Charles Cornu*, ancien procureur général, Genève, successeur de *M. André Guinand* comme représentant de Radio-Genève, et *MM. Ettore Tenchio*, Coire, et *Arthur Schmid*, Oberentfelden, Conseillers nationaux, délégués du Conseil fédéral à la place de *MM. Carl Beck* et *Alfred Langenberger*.

RAPPORT DU PRÉSIDENT CENTRAL

Après une nouvelle année de négociations difficiles et peu fertiles, la réorganisation de la SSR a enfin été terminée à la fin de 1964. Il a fallu, pour y parvenir, sacrifier des privilèges locaux et régionaux, ce qui n'était guère facile dans un pays comme le nôtre où prétendent régner les «droits acquis» et le «fédéralisme». Le 27 octobre, le Conseil fédéral a accordé à la SSR la nouvelle concession, qui s'étend à la radio et à la télévision. Mais ce faisant, on a perdu quelquefois de vue le but de la réorganisation: il s'agissait des programmes, de leur structure, de leur extension, et l'on voulait réaliser une véritable coordination de ces deux moyens d'information des masses. La concession énonce ainsi les directives applicables à l'élaboration des programmes:

«Les programmes diffusés par la SSR doivent défendre et développer les valeurs culturelles du pays et contribuer à la formation spirituelle, morale, religieuse, civique et artistique. Ils doivent donner une information aussi objective, étendue et rapide que possible, et répondre au besoin de divertissement. Les programmes doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales, et contribuer à la compréhension internationale. Les émissions sur ondes courtes doivent resserrer les liens qui unissent au pays les Suisses demeurant à l'étranger et contribuer au rayonnement de la Suisse dans le monde.

Les émissions qui sont susceptibles de mettre en danger la sûreté intérieure ou extérieure de la Confédération ou des cantons, leur ordre constitutionnel, ou les rapports internationaux de la Suisse, ne sont pas admises.

L'autorité concédante se réserve le droit de désigner les sources auxquelles il y a lieu de puiser les informations à diffuser.

Nul n'a le droit d'exiger la diffusion, par la radiodiffusion sonore ou par la télévision, d'œuvres ou d'idées déterminées, ni l'utilisation du matériel et des installations de la SSR. L'autorité concédante peut ordonner la diffusion de communiqués officiels.

La SSR est tenue de diffuser des communiqués urgents émanant de la police.»

La nouvelle organisation est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1964. On put dès lors créer les trois sociétés régionales qui constituent dès maintenant la SSR. Le 25 novembre fut fondée à Lucerne la «Radiogesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz», tandis que la «Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande» était constituée le 30 novembre à Neuchâtel; quant à la «Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana», elle n'avait qu'à adapter ses statuts à la nouvelle concession.

En créant le cadre de la nouvelle organisation, la tâche n'était pourtant pas terminée. Au contraire. Beaucoup de travaux de détail et de précision ont déjà été accomplis. Il faudra continuer dans cette voie au cours des prochains mois pour que l'élaboration des programmes, dans les studios de radio et de télévision, s'effectue conformément à ce que les plans de répartition des tâches appellent un «organigramme». Les directeurs régionaux de la radio et de la télévision de nos trois régions linguistiques auront ainsi à remplir une fonction importante et lourde de responsabilité.

Le Conseil fédéral, en renvoyant à plus tard, pour des raisons concernant le freinage de la surexpansion économique, sa décision au sujet de la proposition de la SSR d'augmenter la taxe d'audition radiophonique de dix francs par an, a rendu beaucoup plus difficile l'accomplissement de cette tâche. La direction générale et les studios radiophoniques ont pris connaissance avec consternation de cette décision de l'exécutif fédéral.

A côté de la réorganisation qui est maintenant entrée en vigueur, l'introduction de la publicité à la télévision constitue l'autre élément nouveau de cet exercice. La Société anonyme pour la publicité à la télévision (SAP) a été fondée le 3 juillet 1964 sur la base des directives du Gouvernement fédéral. Le capital-actions d'un demi-million de francs a été souscrit comme suit: 40% par la SSR, 40% par l'Association pour l'encouragement de la télévision (éditeurs de journaux) et 20% par diverses organisations économiques et par l'Association de la presse suisse. Les travaux préliminaires en vue de l'introduction de la publicité



Cérémonie d'ouverture du deuxième Congrès mondial de radio et de télévision scolaires à Tokyo. La SSR y était représentée par son président

à la télévision, dès le 1er février 1965, furent entrepris sans tarder. Le temps de 12 minutes dont on disposait pour la Suisse alémanique et pour la Suisse romande a été vendu si rapidement qu'il fallut restreindre les attributions, ce qui ne fut pas le cas pour la Suisse italienne. Dans cette région, le temps qu'offrait la télévision tessinoise pour la publicité ne fut que partiellement vendu. La SAP se vit donc contrainte de conclure un accord avec les sociétés Elvitalia/Sipra, pour que des acquisitions publicitaires faites en Italie permettent de vendre aussi au Tessin le temps disponible. Cette façon d'agir de la SAP fit l'objet d'une campagne de presse au Tessin, apparemment inspirée par des entreprises privées qui n'avaient pas obtenu satisfaction.

Les organes de la SSR se sont penchés à plusieurs reprises sur la question de la *formation audio-visuelle des adultes* au service des pays en voie de développement. Le comité central a pris connaissance avec satisfaction du fait que l'Université de Lausanne a créé une chaire pour les moyens de communication de masse. Le professeur *A. Silbermann*, de Cologne, a été appelé à diriger cet enseignement. Lors d'une conférence d'experts de la «Fondation internationale pour la promotion technique accélérée de l'homme moderne», il a été décidé les 23 et 24 octobre 1964, à Lausanne, de procéder à une expérience pilote dans la République du Niger (Afrique). Le but de cette opération est de concentrer, avec la collaboration des autorités locales, les expériences acquises dans l'emploi des moyens audio-visuels pour la formation des adultes. La SSR a continué à former, dans ses studios, des stagiaires venant de pays en voie de développement et à leur apprendre ce qu'il est nécessaire de savoir pour travailler à la radio et à la TV. Elle a bénéficié pour ce travail de l'appui de la section «Coopération technique» du Département politique fédéral.

Parmi les multiples tâches administratives qui incombèrent au comité central et qui continueront à l'occuper ces prochaines années, la *question des constructions* figure au premier plan. Les devis pour la construction de studios de télévision à Zurich, Genève et Lugano, et pour l'agrandissement de studios radiophoniques dépassèrent largement la limite des 100 millions de francs. Le financement de ces projets posera au comité central des problèmes difficiles à résoudre.

A fin 1964, j'ai déposé mon mandat de président central de la SSR; je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance aux membres du comité central et à la direction générale de la SSR pour leur collaboration si compréhensive. Mais je tiens aussi à remercier cordialement tout le personnel de la direction générale de la SSR et celui des studios de leur effort constant.

HANS OPRECHT
Président central de la SSR

1964, DEUX RÉUSSITES, UNE OMBRE

L'année 1964 a vu l'achèvement de deux des plus importantes entreprises de la SSR: l'acceptation, par les neuf sociétés-membres de la SSR et le Conseil fédéral, du plan de réorganisation de la société; la décision du Conseil fédéral, favorable à la publicité télévisée.

Il n'y a pas lieu de revenir en détail sur ces deux objets abondamment traités dans d'innombrables rapports et exposés. Si l'étude de la réorganisation de la SSR a pris quatre années, il ne convient pas de s'en étonner trop; le sacrifice spontané, demandé aux neuf sociétés-membres (soit l'abandon de leur propre concession au profit d'une concession d'ensemble), méritait certainement de leur part longue réflexion et prudence. On pourrait prétendre que si l'on eût agi avec moins de lente circonspection, la demande de l'augmentation de la taxe-radio ne serait pas venue se heurter fâcheusement, en automne 1964, à une autre politique de prudence, celle du Conseil fédéral face aux impératifs de la lutte contre la surchauffe. La radio sonore — puisqu'il ne s'agit que d'elle, ici — est devenue la victime de tant de prudences accumulées. L'argent lui fait défaut; elle est frappée par les renchérissements de toute espèce. Le seul maintien de son niveau actuel la met devant un déficit important pour 1965, année où précisément le nombre des abonnés semble arriver à un certain plafond qui limite toute perspective financière optimiste. Or l'année 1965 devait coïncider non seulement avec la mise en fonction de la nouvelle organisation, mais aussi avec une vaste relance des programmes, réadaptés aux exigences des auditeurs et à celles qu'impose une radiodiffusion moderne. On peut donc craindre qu'il faille attendre 1966 — en même temps que l'augmentation de la taxe-radio — pour inaugurer le nouveau plan de programmes qui prévoit le perfectionnement du service des nouvelles et de l'information, la continuité des émissions durant la journée, l'extension du second programme et des émissions régionales, entr'autres.

Ces réformes n'ont aucun caractère de nouveauté; elles ont été introduites déjà dans de nombreuses radiodiffusions; elles ont donc fait leurs preuves. Et contrairement à ce que d'aucuns affirment, la radio n'a pas à lutter pour subsister mais pour rendre plus évidente encore la nécessité de son existence. L'effort qui lui est demandé, après tant d'années d'un règne incontestable sur les ondes, peut peut-être déprimer certains de ses servants. Or tout pessimisme à ce propos serait une erreur, une faute. Si la radio doit s'adapter aux circonstances nouvelles, elle doit le faire sans brusquerie. Oublierait-on que beaucoup d'années passeront encore avant que le nombre des téléspectateurs égale celui des auditeurs? D'autre part, la télévision reste éteinte de nombreuses heures chaque jour tandis que la radio peut et doit émettre sans discontinuité de l'aube à minuit. Les directeurs de la radio suisse le savent. Et dans le cadre de la nouvelle organisation de la SSR — qui permet un travail plus efficace et à décisions plus rapides — ils sont en train de mettre au point une neuve structure programmatique qui sera mise en pratique dès qu'une augmentation de la taxe-radio permettra d'en faire les frais.

Si les problèmes que la radiodiffusion sonore doit résoudre sont ardues, la télévision, par contre, grâce à l'apport de la publicité télévisée, sort soudainement de son marasme financier, sans avoir à recourir à l'augmentation de la taxe.

Certes, il faut se garder de glisser dans un optimisme naïf; les grands pays qui nous entourent — et dont les émissions inondent notre territoire par chaque frontière — disposent et disposeront toujours en télévision de budgets beaucoup mieux fournis que le nôtre, rétréci en outre par la répartition des fonds qu'exige une production quotidienne en trois langues. Il n'en reste pas moins que le revenu de la publicité télévisée et la très rapide augmentation du nombre des abonnés permettent d'accroître la durée des programmes d'un tiers, d'engager du personnel nouveau, d'améliorer la production et de pouvoir envisager la construction de studios à Zurich, Genève et Lugano.

Relevons que les téléspectateurs ont accueilli sans aigreur les trois blocs publicitaires de quatre minutes qui sont diffusés chaque jour ouvrable. Cette petite «révolution» n'a pas provoqué de petite guerre. Le public a compris que l'extension et l'amélioration des programmes étaient à ce prix, surtout s'il ne voulait pas en faire les frais par une augmentation de la taxe TV. Les productions qui encadrent la publicité exigèrent un effort considérable; on peut espérer qu'elles ne cesseront de s'améliorer. L'important, pour la SSR — et pour les téléspectateurs suisses en premier lieu! — est que notre télévision progresse en qualité jusqu'à prendre une réelle valeur concurrentielle à l'égard des émissions TV étrangères qui pénètrent en Suisse. Il ne s'agit pas seulement, en l'occurrence, d'une auto-défense mais aussi et surtout d'une nécessaire et incessante confirmation de l'être et du penser qui nous sont propres, fondements de notre cohésion confédérale. Le but ne sera pas atteint en six mois, en un an. Mais notre mission est de ne jamais le perdre de vue, de s'en approcher de plus en plus.

L'année 1964 a vu le départ, au 31 décembre, du président central de la SSR, M. Hans Oprecht, atteint par la limite d'âge. On me permettra de lui rendre l'hommage qu'il mérite, bien qu'il n'aime guère les compliments. L'intelligence vive de M. Oprecht, sa rapidité de réaction, l'art qui lui est particulier de ne point laisser s'enliser les débats, la loyauté et l'énergie désintéressée qu'il met en tout ce qu'il entreprend ont permis à la SSR de franchir en cinq ans de nombreux caps difficiles. Qu'il veuille bien trouver en ces quelques lignes trop brèves l'expression de la reconnaissance de la SSR et de sa direction générale.

MARCEL BEZENÇON
Directeur général SSR

Une partie de la mosaïque «ut omnia exsolvantur», œuvre de Hans Erni, dans le hall du Studio des ondes courtes au siège de la SSR, est consacrée à l'interprétation de la radio et de la télévision en tant que moyens de communion entre les races et les peuples



La Radio

La Radiodiffusion suisse a joué un rôle important dans le vaste contexte de l'Exposition nationale. Elle était investie simultanément de plusieurs missions, soit: contribuer au rayonnement international de l'Expo 64, susciter en sa faveur, à l'intérieur même du pays, un intérêt constant bien avant l'ouverture de l'Exposition, relater les faits les plus marquants (journées nationales, cortèges cantonaux, fêtes suisses) qui ont jalonné ces 175 jours, illustrer l'évolution de la Radio sous tous ses aspects, attirer le visiteur au sein de son pavillon.

Telles étaient les tâches essentielles de la SSR et c'est pourquoi des études préliminaires ont commencé dès l'année 1962. Il n'est pas inutile de rappeler que le pavillon radio était fondé sur deux aspects bien distincts: un studio d'information totalement équipé et une partie attractive, comportant des «Radiorythmes» et des automates. C'est au Studio de Lausanne même qu'ont été imaginés, construits et assemblés ces aménagements techniques. Parmi ceux-ci nous citerons le pupitre d'émission principal à deux programmes, les rampes d'écoute à cinq programmes sur hauts-parleurs, un système de bandes sans fin adapté aux magnétophones des rampes d'écoute. Et, dans le secteur «attractions», l'automate «Soyez speaker», un mécanisme de commande des «Témoignages du monde de demain», la contrebasse magique, l'automatisme des «Voix d'hier et d'aujourd'hui», les filtres et amplificateurs logarithmeurs pour les traducteurs de sons en lumière, etc. . . . La Radio attractive incitait les visiteurs à pénétrer dans le pavillon. La contrebasse magique, pour sa part, a amusé petits et grands, tout au long de ces six mois. L'automate «Soyez speaker» a fonctionné plus de 200 000 fois. Les «Voix d'hier et d'aujourd'hui» ont connu le succès, grâce aux 100 voix célèbres qui y étaient recueillies. Cette installation a répondu à plus de 50 000 appels des visiteurs. Les «Témoignages du monde de demain», avec leurs 14 pistes sonores, d'une durée moyenne de 10 minutes, ont attiré l'attention d'un public choisi. Les «Radiorythmes», enfin, ont à certaines heures de la journée, fait salle comble. On peut estimer que plus d'un million de visiteurs ont traversé cette salle et que près de 200 000 personnes ont assisté à des programmes complets composés pour ces «Radiorythmes».

L'entretien et l'exploitation de ce grand complexe, réalisé presque entièrement avec du matériel utilisé dans les studios de la SSR, a requis quelque 20 000 heures de travail de la part du personnel technique.

Il est intéressant de noter que plus de 12 km de câbles ont été installés dans le pavillon de la Radio, pour les «Radiorythmes» et les circuits de modulation du studio d'information. Ce studio de l'information, entièrement vitré et équipé pour associer le public au travail des rédacteurs et reporters, a diffusé pendant 1844 heures, quatre programmes d'information, en français, allemand, italien et anglais. Les studios suisses ont maintenu une permanence de rédacteurs, de reporters, de réalisateurs, de techniciens, d'opérateurs, de secrétaires et de charmantes hôtes, qui ont effectué environ 35 000 heures de travail. C'est également dans le studio de l'information que de nombreuses émissions ont été réalisées en direct, parmi lesquelles nous citerons «Heute an der Expo», «Au rendez-vous de Vidy», «Faites pencher la balance», «Route libre», «A votre service», «Bonjour les jeunes», «Tavole rotonde», «Svizzera domani», «Sport und Musik», «Balzac 10—10», «Rendez-vous um sechs», ainsi que les chroniques en langues étrangères du Service suisse des ondes courtes, etc.

Le public a suivi passionnément la réalisation de ces émissions et ainsi s'est noué un contact étroit entre la Radio et l'auditeur-spectateur. En cela, le pavillon de la Radio a constitué un moyen efficace de relations publiques pour la Radiodiffusion suisse. Mais il faut souligner que ce rayonnement s'est étendu à l'Exposition tout entière, car la Radio a constamment informé le public d'ici et d'ailleurs des développements de notre grande manifestation nationale.

De nombreux reportages ont été assurés, soit par des reporters étrangers, soit par nos propres collaborateurs et ont bénéficié d'une diffusion sur les antennes étrangères, faisant connaître à l'Europe et au monde les réalisations helvétiques. Au surplus, la Radiodiffusion suisse a diffusé quotidiennement des renseignements pratiques touchant à la vie de l'Expo-



Des centaines de reportages dans les quatre langues nationales ont été réalisés dans le studio aménagé au pavillon de la SSR à l'Expo 64 et diffusés par les trois émetteurs nationaux et par le réseau FM. A droite, M. Joseph Virdis, chef du département technique du Studio de Lausanne, l'initiateur du studio d'information

sition et apportant au public des indications précieuses et régulières. Aucun autre moyen d'information n'a consacré proportionnellement autant de place et de temps à l'Exposition nationale que ne l'a fait la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision.

Au-delà de ce rôle d'informateur, la Radio suisse a élevé le débat, en mettant en évidence le caractère spirituel, la prise de conscience individuelle et collective que suscitait le thème même de l'Expo 64 et elle a ainsi collaboré à un examen de conscience de notre pays.

«La fête est finie, les lampions sont éteints», le souvenir demeure. Mais, au-delà du souvenir, l'Expo 64 a enseigné aux collaborateurs de la SSR le prix de l'amitié et de la collaboration professionnelle. Pendant 175 jours, des Suisses allemands, des Tessinois et des Suisses romands ont cohabité dans ce pavillon de la grande famille radiophonique suisse et le meilleur esprit a présidé aux relations qui sont nées ou se sont renforcées dans le travail partagé.

L'expérience faite à Lausanne valait la peine d'être vécue. La Radiodiffusion suisse s'est inspirée du programme même de l'Exposition nationale: présenter le pays dans sa réalité; donner à la Suisse de nouvelles raisons de croire et de créer.

JEAN-PIERRE MEROZ
Directeur de la Radio Suisse romande



Jeunes et vieux ont éprouvé un plaisir sans mélange en contemplant leur image sur le grand écran de TV, placé dans la partie «télévision» du pavillon de la SSR à l'Expo 64, qui a été l'une des attractions de l'Exposition nationale

La Télévision

L'événement que représentait l'Exposition nationale suisse 1964 entraînait automatiquement la Télévision suisse à se manifester sous deux aspects: elle devait introduire dans ses *programmes* de nombreuses émissions réalisées à partir de l'Exposition nationale; elle devait en outre organiser un *stand de la télévision*, le plus attractif possible, permettant aux visiteurs de se familiariser avec cette technique moderne.

Les *programmes* réalisés par la Télévision suisse à l'Expo 64 se divisent en deux grands groupes: *l'actualité*, et *l'analyse de l'Exposition elle-même*.

L'actualité a été suivie avant l'ouverture de l'Exposition et pendant sa durée sous deux formes:

a) Par des *sujets filmés* diffusés, soit dans les actualités nationales, soit dans les actualités régionales. Le total de ces flashes durant l'Exposition est de 300 environ, ce qui correspond à 2 sujets d'actualité par jour. Pour le seul programme romand, la diffusion de ces sujets représente 7 heures 23 minutes d'antenne. Voici quelques exemples de sujets traités dans ce groupe: Visite du roi du Buroundi; reportage sur la journée des vieillards; visite au pavillon de la Croix-Rouge; exposition d'œuvres d'enfants au Palais de Beaulieu, etc.

D'autre part, la Télévision suisse, programme romand, donnait tous les jours, sous forme de «Communiqués Expo», le programme des manifestations du lendemain.

Le programme alémanique, lui, a réalisé au total 218 émissions sur l'Expo, notamment «Expo-Mosaik» qui passait chaque dimanche sur les antennes, ainsi que de nombreux reportages en direct, en particulier ceux des journées cantonales et de diverses grandes manifestations dans la grande halle des fêtes. De nombreux reflets et des films de l'Expo ont en outre passé dans le Téléjournal et dans les émissions «Antenne» et «Expo-Agenda».

Le programme de la Suisse italienne a diffusé, souvent en direct, 21 journées cantonales et 12 manifestations spéciales, 38 films, insérés dans différentes émissions ainsi que 8 documentaires filmés sur l'Expo.

b) Par des *reportages* en direct, direct-différé ou en film, des principales manifestations qui se sont déroulées à l'Expo. Grâce à la télévision, les manifestations organisées par chaque canton à l'occasion de sa journée officielle étaient diffusées sur 450 000 récepteurs. Ainsi, la TV a retransmis en direct 27 cortèges. Sans elle, ces cortèges n'auraient été suivis que par les Lausannois et quelques milliers de personnes présentes à Lausanne ces jours-là. Avec la télévision, le même cortège était vu par un million de spectateurs ou plus, sans compter la reprise de l'émission quelques jours plus tard, reprise qui permettait aux auteurs et figurants de voir la manifestation à laquelle ils avaient tant travaillé.

Pour la réalisation de ces grands reportages, la Télévision suisse a immobilisé en permanence un train de reportage à Lausanne. Un second est venu comme renfort une trentaine de fois, notamment pour les journées cantonales. Parfois même, la Télévision suisse a engagé trois trains de reportage, par exemple le 30 avril pour la journée d'inauguration et pour la Fête nationale du 1er août.

Pour l'*analyse de l'Exposition* elle-même, il fut décidé de réaliser un film par secteur. Les avantages de cette formule étaient clairs:

a) petite équipe de tournage qui se faufile facilement dans la foule;

b) une seule version avec une bande-commentaire pour chacune de nos trois régions linguistiques;

c) réalisation d'un film complet de l'Expo, tâche non prévue par l'Exposition elle-même.

La Télévision suisse romande réalisa ainsi 7 films d'une durée moyenne de 40 minutes décrivant les secteurs de l'Expo 64, ce qui correspond au total à un film d'une durée de 5 heures 10 minutes.

Certains secteurs eurent toutefois la visite de nos cars de reportage, ceci dans le cadre des émissions pour la Jeunesse. Un reportage fut réalisé dans la vallée du Flon et l'autre dans le secteur «Terre et Forêt», présentant l'ensemble des animaux domestiques vivant en Suisse.

Situé dans le secteur «L'Art de vivre», et plus précisément au pavillon de la SSR, le *stand de télévision* s'est voulu simple et attractif. Sans vouloir montrer un studio complet, on y a simplement installé une caméra dont l'image était projetée sur grand écran selon le procédé «Eidophor». Cette caméra était constamment braquée sur les visiteurs qui se voyaient ainsi évoluer sur le grand écran, placé en face d'eux. De plus, sur quatre rangées de postes de télévision de grandeur normale, le spectateur retrouvait plusieurs images. La première rangée reproduisait la même image que le grand écran, la deuxième présentait l'image en différé, soit avec 30 secondes de retard; la troisième rangée d'écrans lui donnait, sous forme d'émission ininterrompue, l'édition la plus récente du Téléjournal et la quatrième était réservée à la retransmission des manifestations diffusées en direct ou en différé de l'Exposition nationale.

En conclusion, la Télévision suisse a diffusé, dans ses trois régions linguistiques, 257 heures de programme concernant directement l'Exposition nationale suisse 1964 à Lausanne.

PAUL SIEGRIST
Chef des émissions TV-Expo

On sait que les Jeux olympiques de Tokyo furent la plus grande manifestation sportive de l'année 1964 et il n'est pas exagéré de dire que tous les peuples de la terre ont pu une fois de plus suivre immédiatement l'évènement grâce à la Radio et à la Télévision.

En revanche, ce que l'on connaît moins, c'est l'immense déploiement de moyens audio-visuels qui furent mis en œuvre pour réaliser cette opération.

La plus importante Compagnie de radio et de télévision du Japon, la Nippon Hoso Kyokai (NHK) fut chargée par le Gouvernement nippon de mettre toutes ses ressources à disposition pour concevoir l'infrastructure de l'organisation, en prévoyant les équipements techniques et l'aménagement des installations sur les lieux de compétitions.

Sur le plan européen, le Conseil d'administration de l'Union Européenne de Radiodiffusion (UER), jugeant de la complexité des problèmes, recommanda à ses membres de se grouper en organisation commune.

C'est ainsi que la SSR associée au «pool» constitué put aussi bénéficier des avantages qu'apportait cette formule, tant sur le plan technique que financier.

Le plan de travail et les préparatifs furent mis au point par le Groupe opérationnel de l'UER délégué à Tokyo qui avait la responsabilité de régler les problèmes techniques et programmatiques et les questions annexes se rapportant à la coordination, à l'accréditation, au logement, au transport, etc.

On peut considérer que cette opération a pleinement réussi grâce à l'effort gigantesque accompli par la NHK responsable de l'organisation, des installations et des aménagements techniques. Le succès fut aussi l'œuvre des organismes de radiodiffusion et de télévision européens, des services de l'Eurovision, des Administrations et des Compagnies de télécommunications mondiales, la COMSAT (Comutation Satellite Corporation) et la CBC (Canadian Broadcasting Corporation).

Parmi les premiers problèmes à résoudre, la NHK dut prévoir la construction d'un immeuble destiné à loger les innombrables services, ainsi que les installations techniques nécessaires à la couverture d'une opération de cette envergure. On choisit pour édifier ce Centre de radio et de télévision un emplacement à Meji Olympic Park, situé dans une région assez proche des principaux lieux de compétitions. Cet immeuble haut de 7 étages, d'une surface utile de 55 000 m², fut entièrement utilisé pendant la période des Jeux pour abriter les services de l'exploitation, pour réaliser et coordonner les multiples programmes de radio et de télévision. Cette construction comprenait des bureaux, des locaux de service, des studios, des régies, des centres de continuité pour le son et l'image, des centraux de commutations (en plus des faisceaux hertziens), des émetteurs et ré-émetteurs pour la réception et la transmission des modulations sonores et de la «video».

Ce Centre abritait également des restaurants, une infirmerie, des dortoirs, un bureau de douane et d'expédition, ainsi que des bureaux réservés aux organismes étrangers. Près de 2000 collaborateurs de la NHK œuvraient dans cet immeuble aux côtés des ingénieurs, reporters, commentateurs, rédacteurs, programmeurs, cameramen, interprètes, secrétaires, venus de toutes les parties du monde.

C'est aussi dans ce vaste bâtiment qu'aboutissait le réseau des circuits téléphoniques qui, connectés par coordonnées aux centraux de «dispatching», servaient à établir les commutations des lignes locales et interurbaines avec les lieux de compétitions et avec le réseau intercontinental. Elles aussi, les images en monochrome et en couleurs émises des stades et des emplacements des Jeux parvenaient au Centre acheminées par faisceaux hertziens.

Ce centre «nerveux» capable d'ordonner, de sélectionner, de transmettre et d'enregistrer les émissions était doté de locaux et d'appareillages impressionnants. La Radiodiffusion sonore disposait à elle seule de 60 régies-studios de continuité. Le dispositif technique pour les services de Télévision, auquel s'ajoutaient les installations du son, avait été conçu avec une régie centrale qui distribuait la «video» à des régies secondaires destinées à sélectionner les images et à restituer un ou plusieurs programmes à partir d'enregistrements simultanés. En outre, plusieurs studios TV complémentaires étaient utilisés pour les interviews.

Les 40 emplacements où se déroulaient les Jeux, soit les stades, les piscines, les gymnases et autres lieux, étaient tous dotés de positions pour les commentateurs. Il en avait été prévu 600, dont plus de 80 au Stadium National.

Plus de 1300 lignes locales et interurbaines transitant par le central téléphonique de Tokyo avaient été mises en service pour transmettre au Centre Radio et TV de la NHK les modulations sonores et les communications téléphoniques.

L'appareillage mis à disposition par la NHK comportait principalement:

- 650 microphones
- 600 amplificateurs
- 500 enregistreurs magnétiques
- 1000 stations téléphoniques
- 200 machines de lecture magnétique
- 85 caméras de TV, monochrome, couleurs et miniature
- 46 magnétoscopes pour l'enregistrement de l'image
- 2 appareils pour la décomposition d'images pour le ralenti
- 20 camions mobiles TV
- 17 camions générateurs d'énergie
- 20 caméras film
- 15 développeuses de films
- 10 télécinémas
- 14 machines de synchronisation son-image
- 1 car et 1 hélicoptère HF pour la transmission directe TV

A cette liste de matériel, et sans parler des faisceaux hertziens, des émetteurs de TV et des câbles coaxiaux, il y a lieu d'ajouter les installations téléphoniques, la signalisation, le réseau de câbles, etc. qu'il a fallu installer pour équiper le Centre et les emplacements des épreuves.

Cette liste, quoique incomplète, donne une idée de l'importance des équipements mis en service et des investissements financiers consentis par la NHK (environ 60 millions de francs suisses).

Heureusement, nous avons pu compter sur la mise en service des nouveaux câbles sous-marins transocéaniques reliant Tokyo à Oakland par les îles de Guam et d'Hawaï, raccordés au réseau américain jusqu'à New York, relié lui-même au câble transpacifique aboutissant à Londres, d'où la distribution était assurée pour l'Europe.

Nos transmissions furent de bonne qualité, sauf lorsque le câble sous-marin se rompit malencontreusement, nous obligeant à utiliser les voies hertziennes pendant quelques jours.

*

Pour faire parvenir les programmes de TV en Europe, il a fallu recourir à des moyens impliquant des risques considérables, puisque aucune liaison image directe n'existe encore entre le Japon et l'Europe.

On avait décidé d'abord d'enregistrer sur bandes les compétitions à Tokyo même, puis de transporter ces enregistrements par avion sur la ligne Tokyo—Anchorage (Alaksa)—Hambourg. A Hambourg, les programmes auraient été transmis à tous les organismes membres de l'Eurovision, participant à la «chaîne olympique». Pourtant, cette opération aurait eu deux inconvénients; celui de rendre l'heure de «distribution» incertaine, puisque l'arrivée des enregistrements aurait pu être à la merci d'un retard de l'avion, et celui d'avoir entre l'événement et sa diffusion un espace de 24 heures, dépréciant la valeur informative de l'image.

On eut alors — à notre connaissance ce furent les Anglais — une idée audacieuse pour ne pas dire extravagante: celle de remplacer le transport aérien des bandes par un transport électronique de l'image au moyen de satellites artificiels de communication. En d'autres termes, l'UER s'efforçait de trouver une solution permettant de rapprocher l'heure de diffusion de l'événement lui-même. Pour ce faire, il fallait avoir recours à un satellite, placé sur son orbite quelques semaines avant l'ouverture des Jeux, le SYNCOM III, capable non seulement de capter les images émises par une gigantesque antenne parabolique, située à Kashima au Japon, mais encore de les retransmettre instantanément à une antenne similaire, installée à Point Mugu en Californie. Une autre particularité du satellite SYNCOM III est d'avoir été placé sur une orbite synchronisée, après 22 jours d'impulsions transmises par télécommande à ses moteurs de stabilisation. Se propulsant ainsi au même rythme que la terre, SYNCOM III devait occuper (et occupe encore aujourd'hui) un point — en apparence — fixe, au-dessus de l'Archipel polynésien.



Le satellite de communications «Syncom III» est contrôlé une dernière fois avant sa lancée de Cape Kennedy dans l'univers. Il a fonctionné comme trait d'union entre le Japon et l'Amérique et a rendu d'incalculables services en permettant de transmettre par TV, le jour même, les compétitions de Tokyo

Le problème de la transmission des images du Japon en Californie, soit sur une distance de 14 000 km, était résolu; mais il fallait aussi résoudre celui des 11 000 km restants. En coopération avec la Radiotélévision canadienne, l'UER loua un réseau hertzien allant de Los Angeles à Montréal, c'est-à-dire à l'aéroport de Dorval. C'est là que l'image, émise à peine $\frac{1}{8}$ seconde plus tôt à Tokyo, était enregistrée avec le son international. Un DC 8 quadri-réacteur, loué à la Trans Canada Airlines pour la durée des Jeux, attendait en bout de piste la fin de l'enregistrement, pour pouvoir transporter les bandes à Hambourg d'où elles étaient transmises, le jour même, sur tout le réseau de l'Eurovision.

Les compétitions se terminaient sur les stades de Tokyo vers 21.00 heures locale. A 23.00 h., heure européenne, les téléspectateurs de l'Eurovision pouvaient suivre sur leur écran les principales séquences.

Pendant le trajet de l'avion, les commentaires pour l'Europe diffusés depuis Tokyo étaient enregistrés à Hambourg. Grâce à des repères acoustiques, identiques à ceux enregistrés sur la piste sonore de la bande magnéto-cassette, il fut ainsi possible d'assurer une synchronisation satisfaisante.

Cependant, pour aller encore plus vite, des extraits du programme enregistré à Dorval étaient transmis directement en Europe à l'aide d'un autre satellite, le RILAY. La qualité des images eut toutefois à souffrir de l'instabilité et du vieillissement de ce satellite.



Un coup d'œil sur la tribune des commentateurs radio et TV dans l'immense stade national de Tokyo

L'opération «satellite» ne fut réellement au point qu'à la veille de l'ouverture des Jeux. Par mesure de prudence, l'opération «polaire» ne fut pourtant pas décommandée, mais elle perdit de son attrait devant l'exceptionnelle réussite du réseau spatial image, mis au point grâce aux efforts de l'UER et dont presque toute notre planète a pu profiter.

*

En radio, le problème fondamental était celui des voies de communications entre l'Europe et le Japon. Il fallait disposer d'un nombre suffisant de canaux de bonne qualité pour l'acheminement instantané des reportages, selon les horaires fixés par nos Organismes. Informé que des limitations nous seraient imposées, le Centre technique de l'UER de Bruxelles entreprit de nombreuses démarches auprès des Administrations des PTT et auprès des Compagnies de télécommunications, qui nous permirent finalement d'aboutir à un arrangement aux termes duquel l'UER s'engageait à louer pour la durée des Jeux quatre circuits permanents, ainsi que des circuits occasionnels pour des périodes d'utilisation limitées, de Tokyo en Europe via Honolulu-Oakland-New York-Londres, avec prolongements vers Bruxelles, Copenhague, Hambourg, Hilversum, Helsinki, Lausanne, Luxembourg, Monte Carlo, Oslo, Paris, Rome, Stockholm et Tel Aviv. Au cours d'une conférence, les représentants des pays membres de l'UER et de ceux associés au «pool» des Jeux établirent un planning des transmissions garantissant à chaque Organisme les transmissions souhaitées. Les liaisons furent également utilisées pour la transmission des commentaires de la TV pendant les horaires laissés libres par la radio. Les 13 pays du «pool» effectuèrent plus de 600 transmissions radio en 16 langues différentes, représentant une durée totale de plus de 500 heures d'émission.

La réalisation, la coordination et le contrôle technique ont été assurés par le Groupe opérationnel de l'UER à Tokyo, en collaboration avec la NHK, le Centre technique à Bruxelles et l'Office administratif de l'UER à Genève et les Organismes participants.

La SSR s'est largement associée à ces efforts et elle peut s'enorgueillir d'avoir donné l'occasion à ses auditeurs et à ses téléspectateurs de vivre intensément les 18^{èmes} Jeux Olympiques.

JOSEPH VIRDIS
Chef du Dpt. technique de Radio Lausanne
 FRANK R. TAPPOLET
Coordonnateur TV/DG

Les Jeux olympiques d'été à Tokyo, en 1964, furent les plus beaux et les plus importants de toute l'histoire du sport. De même, les reportages de Tokyo constituèrent probablement l'expédition sportive la plus importante, la plus coûteuse et la plus captivante de la SSR. Elle a coûté fr. 123 383.05 aux trois émetteurs nationaux de Beromunster, Sottens et Monte Ceneri. Si l'on répartit cette somme entre les différentes sociétés, la part de chaque studio de Beromunster ne se monte — d'après la clé de répartition actuelle — qu'à fr. 16 700, ce qui paraît parfaitement justifié si l'on considère que Beromunster consacra près de 50 émissions aux Jeux olympiques. Si l'on sait en outre de quelles sommes les stations étrangères disposent dans les mêmes circonstances (les émetteurs d'Allemagne occidentale, par exemple, envoyèrent à Tokyo 47 reporters de radio et de télévision, techniciens et personnes auxiliaires), on admettra que les dépenses suisses, avec un seul reporter par émetteur national, plus un technicien pour les trois groupes, ont été plutôt modestes. Mais notons que les frais de retransmissions furent plus importants, en l'occurrence, que ceux pour le personnel. Ils figuraient d'abord au budget pour fr. 48 700.—, mais par suite des dégâts au câble à proximité de l'île de Guam, et de la ligne supplémentaire qu'il fallut poser, les frais atteignirent francs 59 000.—.

57 francs par minute

Continuons ce jeu des chiffres: il y eut au total environ 36 heures d'émission pour Beromunster, Sottens et Monte Ceneri; il en résulte que — la dépense étant de fr. 123 383.05 — la minute d'émission a coûté en tout environ fr. 57.—. Ainsi, la SSR a donné l'exemple d'une gestion économique, se situant à l'opposé du grand intérêt qu'éveillèrent en Suisse les émissions olympiques de Tokyo. Il est probable qu'aucune autre station radiophonique d'Europe occidentale (à l'exception de l'Autriche, qui a renoncé à envoyer sa propre équipe et fit simplement cause commune avec l'Allemagne occidentale) n'a réalisé une dépense aussi minime par minute d'émission. Mais pour les trois reporters suisses, cette concentration à une «équipe» d'un seul homme représenta *trois semaines de travail à raison de 112 heures hebdomadaires!*

Les compétitions commençaient parfois à neuf heures du matin et duraient jusqu'à près de minuit. Les distances considérables qui séparaient les stades dans la plus grande ville du monde, le changement de fuseaux-horaires de huit heures qui faisait que les retransmissions en Suisse se prolongeaient tard dans la nuit de Tokyo, le fait que souvent huit à dix manifestations se déroulaient simultanément, enfin les contacts qu'un reporter doit nécessairement établir avec les sportifs au Village olympique, tout cela nous transformait en coureurs olympiques de marathon qui, après les Jeux, connaissaient certains quartiers de la ville mieux que beaucoup de chauffeurs de taxi qui auraient dû nous guider! A cela s'ajoute la guerre du papier, traditionnelle depuis les Jeux olympiques de Melbourne en 1958, triomphale à Rome, et qui devint une véritable orgie à Tokyo. Bien que l'UER (Union européenne de Radiodiffusion) brillât au Japon et accomplît un excellent travail, on ne put éviter d'être contraint chaque jour à remplir une quantité de formules et à rédiger des demandes écrites, pour que nous puissions avoir le lendemain les cartes d'entrée aux manifestations, et pour que nous puissions disposer du personnel technique de la NHK (Nippon Hoso Kyokai) et des lignes que nous désirions.

La bonne volonté des Japonais

Au cours d'âpres négociations qui durèrent des mois avec la Société radiophonique japonaise d'Etat (NHK), les responsables de l'UER, sous la direction du chef technique lausannois Joseph Viridis, obtinrent des conditions idéales pour les radioreporters de l'Europe occidentale. Les trois émetteurs suisses disposaient au Centre radiophonique olympique — près du Village olympique, de la piscine olympique et du stade d'athlétisme léger — de deux studios permanents parfaitement aménagés. De plus, il était possible d'être en contact radio, de chaque place importante de compétition, avec le studio olympique et, par conséquent, automatiquement avec la Suisse. Contrairement à ce qui se passa à Innsbruck et à Rome, où malgré des distances beaucoup plus courtes, les lignes locales du stade au studio olympique étaient sensiblement plus mauvaises que les lignes internationales pour la Suisse, l'administration japonaise des PTT et la NHK coupèrent sous ce rapport le vent dans les voiles des plus sceptiques. Les enregistreurs portatifs «made in Japan», très légers et d'une manipula-

tion extrêmement simple, confiés aux reporters, étaient également des appareils de haute qualité; ils nous ont rendu de précieux services pour les interviews et les courts reportages (lorsque nous n'avions précisément l'aide d'aucun technicien).

Par contre, nous eûmes davantage de peine avec les collaborateurs japonais qui nous étaient attribués. Ils étaient certes pleins d'une entière bonne volonté, ils essayaient de lire nos désirs dans nos yeux, tentaient l'impossible . . . et souvent ne parvenaient même pas à accomplir ce



La meilleure méthode pour apprendre le japonais!

qui était possible! En dépit de traducteurs bredouillant l'allemand, le français et l'anglais, les difficultés de langue constituèrent un obstacle presque insurmontable, par exemple lorsqu'il aurait fallu réaliser dans un court délai un montage avec un assistant nippon. Les Japonais n'ont absolument pas le don des langues; ils disent toujours «yes» en inclinant affirmativement la tête, même quand ils n'ont aucune idée de ce que nous souhaitons . . . Aussi longtemps que tout se passait bien et que le travail se déroulait selon le schéma prévu, il y avait rarement lieu de les critiquer. Mais les difficultés apparaissaient dès que se produisait un imprévu, qu'il fallait improviser et agir d'une manière qui ne figurait pas dans le «Ma-

nuel du radioreporter aux Jeux olympiques», et qui n'avait pas été exercée auparavant. Tout se terminait pourtant par un sourire, un aimable et renversant «Yes, Sir, sorry Sir», prononcé en général «Yes Söl, soly Söl», car les lèvres japonaises sont en guerre avec la lettre R. Sans le technicien bâlois Hansruedi Steiner, qui se sacrifia littéralement aux enregistrements, aux émissions et aux retransmissions pour les trois émetteurs suisses (il a pratiquement passé tout son temps, à Tokyo, exclusivement dans le studio olympique, et pendant trois semaines, il n'a vu ni le soleil ni aucun athlète), sans lui, nous les reporters, nous précipitant sans cesse d'un stade à l'autre et d'une émission à une autre émission, nous aurions probablement digéré moins facilement ces «Yes Söl, soly Söl»! Mais nous étions en Extrême-Orient, et il existe des personnalités plus importantes que les radioreporters suisses qui, même après avoir étudié pendant plusieurs dizaines d'années la mentalité asiatique, ne sont jamais parvenus à la comprendre parfaitement.

Mentionnons ici un seul détail parmi tous ceux que nous n'avons jamais bien compris, en dépit de l'organisation parfaite réalisée là-bas: alors que la NHK a investi plusieurs millions de francs suisses dans son organisation radiophonique des Jeux olympiques, si bien conçue jusque dans ses moindres détails, on obligeait les reporters à acheter à un stand de vente privé chaque bande magnétique dont ils avaient besoin pour un enregistrement, et ce stand ne leur fournissait la matière première indispensable à leur activité que contre paiement comptant. Les premières fois, je me fis remettre une quittance pour pouvoir justifier mes frais; cependant, je perdis patience à la longue et renonçai à cette attestation, car un Suisse aurait peut-être pu gagner une médaille d'or pendant que le vendeur japonais de bandes magnétiques dessinait, avec un soin infini et un orgueil justifié de son talent, les hiéroglyphes européens sur le document . . .

Mais quand on établit le bilan final, toutes ces insuffisances sans importance disparaissent; même les 40 repas au riz que nous avons pris à la cantine de la NHK en 20 jours sont oubliés . . . Ce qui compte, par contre, c'est l'organisation sportive unique en son genre que nous avons trouvée dans ce pays, l'hospitalité exemplaire des Nippons, leurs installations techniques guère surpassables, et leur constante bonne volonté.

La rupture du câble du Guam

a été, par contre, un véritable cauchemar. Elle nous a coûté beaucoup de dépense nerveuse, de travail et de sommeil. Pendant presque une semaine, nous ne savions pas si ce que nous disions dans un quelconque microphone parvenait en Europe. Nous faisons nos reportages au petit bonheur, attendions des lignes pendant des heures et devons expédier nos commentaires en Suisse par ondes courtes, précisément pendant la phase la plus intéressante des épreuves d'athlétisme léger. A cette époque, Joseph Virdis, chef technicien de l'UER, ne vit pratiquement pas son lit, et le technicien bâlois Hansruedi Steiner criait presque sans interruption dans son microphone: «Hello Europe». Il en résulta un jour une situation comique: Steiner lançait une fois de plus son «Hello Europe; Tokyo speaking» sur les ondes, lorsqu'il trouva enfin un interlocuteur à l'autre bout du monde; les deux techniciens se bombardèrent d'expressions anglaises pendant deux minutes, mais se comprenaient si mal que Steiner, originaire de l'Oberland bernois, commença à orner sa tirade de quelques jurons en «schwyzerdütsch». La liaison fut immédiatement établie, et le technicien de l'autre côté de la terre lui répondit, en pur patois aussi: «Pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt? Ici Berne, que voulez-vous?». Deux minutes plus tard, nous étions en liaisons avec le studio de Zurich, et malgré la rupture de câble à Guam, l'émission parvenait en Suisse . . .

Pourtant, le cauchemar de Guam finit aussi par se dissiper, et cela grâce à une autre prestation remarquable des Japonais qui voulaient prouver au monde, avec ces Jeux olympiques, qu'ils sont de précieux membres de la communauté des peuples. Au début, les bruits les plus invraisemblables circulaient à Tokyo au sujet de cette rupture de câble; on parlait de sabotage communiste . . . En réalité, un phénomène naturel dit «tremblement de mer» aurait endommagé la liaison transpacifique établie en cinq mois de travail par le bateau-câblé «Long Lines». Les Japonais promirent de réparer les dégâts en cinq jours, bien que le câblé ne dût pas naviguer moins de quatre jours pour atteindre l'endroit critique, à proximité de l'île de Guam, et quoique le temps ne favorisait guère le voyage. Les Japonais tinrent parole! Ils localisèrent rapidement la position exacte de la portion de câble abîmée, et le quatrième jour déjà, les spécialistes jetaient au fond de la mer l'ancre-cisaille combinée. L'installation conçue il y a plusieurs dizaines d'années pour effectuer ce genre de réparation compliquée et dangereuse — il fallut, après la guerre, réparer de nombreux câbles sous-marins — saisit le câble à une profondeur de 2000 à 3000 mètres, le remonta à la surface,



Lors de la rupture du «câble olympique», le bateau-câblé américain «Long Lines» a été envoyé sur place pour réparer les dommages. Voici le capitaine Baldwin qui a dirigé les délicates opérations de réparation

le coupa en deux pendant la remontée, et hissa ensuite à bord les deux tronçons l'un après l'autre. On élimina la partie endommagée, on souda un tronçon de raccordement intact, puis on tressa de nouveau le câble épais comme le pouce; après avoir été contrôlé, le câble fut replongé dans les abîmes! Sur le bateau-câblé près de Guam, les ouvriers purent respirer . . . et nous aussi, à Tokyo! Lorsqu'après cinq longs jours arriva cette annonce si réjouissante pour nous, radioreporters européens: «Câble réparé, liaison de nouveau parfaite», pour remercier les ingénieurs et techniciens de la marine nipponne de leur brillante performance, je leur décrivis un peu plus en détail le triomphe du judoka japonais Takehude Nakatani et dissimulai derrière un sourire asiatique la légère déception que me causa sa victoire discutable sur le Suisse Eric Hänni. Les Japonais avaient tant fait pour nous que nous pouvions leur céder sans envie cette médaille d'or, et nous contenter d'une médaille d'argent!

JOSEPH RENGGLI
Chef des émissions sportives de Radio Zurich

Réflexions à propos de lettres d'auditeurs

Tous les studios reçoivent chaque jour de nombreuses lettres d'auditeurs. Il s'agit la plupart du temps d'une demande de renseignement: quel disque a été joué tel jour, à telle heure? Peut-on obtenir le texte de telle conférence ou de telle pièce de théâtre? Ou encore, on demande l'adresse d'un conférencier, d'un auteur.

Un grand nombre de lettres concernent les rubriques radiophoniques créées spécialement pour établir le dialogue avec l'auditeur: environ 15 000 demandes par an pour le «disque préféré de l'auditeur» et 7000 questions au «Courrier de l'auditeur».

Toutes ces missives contiennent implicitement un élément positif: il apparaît qu'on écoute régulièrement le disque préféré de l'auditeur, l'émission «Le courrier de l'auditeur»; l'auditeur a écouté une conférence dont il demande le manuscrit ou un concert par disques dont il s'enquiert sans commentaires du titre de l'avant-dernière œuvre jouée, et l'on voit ainsi que ces émissions ont retenu son intérêt.

*

En janvier 1965, Radio Bâle organisa une discussion sur notre hymne national. Nous avons reçu 25 lettres d'auditeurs; environ 20 lettres furent expédiées directement à l'organe compétent, le Département fédéral de l'intérieur. La plupart de ces lettres traitaient davantage du thème de l'émission que de l'émission même. «Je suis une dame âgée et je ne devrais plus me mêler de ces affaires, mais je trouve que nous — les petites gens — avons aussi un petit mot à dire dans une question aussi importante...» D'autres auditeurs plaident énergiquement en faveur de la création d'un nouvel hymne, en nous fournissant paroles et musique.

Il en résulte à peu près ceci:

«Peuple suisse, peuple de Tell, toi si fort,
Que cet appel retentisse comme a retenti le serment du Grutli.
Patrie, nous t'aimons et te restons fidèles.»

Des auditeurs à l'étranger se manifestent également. Un Suisse vivant en France depuis 40 ans défend l'hymne «Sur nos monts, quand le soleil»; il écrit: «Lors de la première guerre mondiale, nous étions dans des baraques militaires à la frontière du Leimental; nous fûmes tirés subitement d'un bref sommeil, à l'aube, par le fracas d'un feu roulant meurtrier. Les fenêtres tremblaient; le sang, la détresse et la misère régnaient alors sur les peuples qui nous entouraient, et plus d'un parmi nous ne songeait qu'à ses proches restés à la maison, et pour son pays: Suisse, espère en Dieu toujours!»

Comme toujours, les Allemands ont réponse à tout: trois d'entre eux se sont demandés «Comment pourrais-je résoudre ce problème de mon point de vue?» Et voici le résultat:

«Patrie suisse, pays des glaciers argentés,
La sueur de nos fronts brûlants t'appartient etc.»

ou encore
«Les cimes s'élancent, fières, dans l'azur,
Entourant lacs et verdoyants paturâges.
L'eau des sources bondit de rocher en rocher
Et son mugissement chante
Les activités et le travail des Suisses
Sur la riche terre de l'Helvétie.»

ou encore
«Hautes cimes, vallées profondes (belles) voilà
Mon pays suisse (ma patrie);
Là où les glaciers rougeoient,
Nous nous tendons — fidèles — la main!»

Mais cher pays, rassure-toi, c'est tout de même un Suisse qui a fait mouche:

«La diversité est la fierté des Suisses,
De quatre idiomes s'est formée une *Helvetia*,
Une patrie merveilleuse, notre pays suisse,
Au milieu de l'enchantement de nos lacs et de nos montagnes
Nous ne sommes que de pauvres nains.»



Quand le courrier des auditeurs se transforme en avalanche!

L'exemple suivant montre à quel point la radio peut non seulement distraire ou informer mais encore aider. Au sujet d'une émission sur le problème du suicide 53 auditeurs ont écrit au studio. Voici 3 extraits de ces lettres:

«Vos paroles m'ont fait entrevoir un nouvel horizon et m'ont donné le désir d'attaquer les difficultés avec courage et foi.»

«Serait-ce possible de recevoir le texte intégral, à titre strictement personnel? Cela me permettrait de surmonter plus facilement certaines heures difficiles.»

«Vous m'avez apporté beaucoup de réconfort et à d'autres peut-être aussi. J'ai enfin compris que je n'étais pas le seul qui portait en lui de telles intensions et que même dans une situation sans issue on pouvait en trouver une. Je comprends maintenant beaucoup mieux mes propres motifs. Je veux m'efforcer de continuer à vivre.»

A propos de ces lettres adressées aux divers studios, on doit se garder — «on», les gens des studios — de considérer qu'elles remplacent les véritables enquêtes faites auprès des auditeurs. Si une émission suscite 17 missives enthousiastes, si une autre provoque 3 lettres élogieuses et 11 lettres de blâme, on est trop enclin, au studio, à généraliser ces jugements.

*

Les studios reçoivent aussi régulièrement des lettres d'auditeurs qui s'expriment d'une manière très générale sur les programmes, ne soulevant que des questions de principe, sans toucher à une question particulière ou à un problème concret quelconque. Lorsque quelqu'un écrit qu'il est très satisfait du programme, qu'on se donne tant de peine au studio pour «faire plaisir à chacun», etc., cela est naturellement très aimable, et les collaborateurs du studio en sont fort heureux. Mais il va de soi qu'il faut accueillir ces jugements d'ensemble avec beaucoup de réserve, aussi bien les lettres gentilles et amicales que celles dans lesquelles un auditeur, la plupart du temps anonyme, exhale simplement sa mauvaise humeur contre la radio en recourant à des termes et des expressions qui éveillent immédiatement dans l'esprit du lecteur une association d'idée avec le concept «corbeille à papier» . . .

Chaque studio a certainement sa clientèle fixe: des auditeurs qui lui écrivent sans cesse pour exprimer au sujet d'une question quelconque ou des programmes, une opinion en général de peu d'intérêt — des «casse-pieds» professionnels, ou souvent des gens d'une valeur tout aussi problématique qui prétendent vouloir améliorer le monde; dans de nombreuses pages pleines d'enthousiasme, ils expliquent et démontrent qu'il serait si facile de supprimer toute misère sur la terre, si seulement la radio voulait faire ceci ou cela . . .

*

On trouve en outre une catégorie très particulière et étonnante d'auditeurs. Quelques exemples démontreront de quelle sorte d'«auditeurs» il s'agit:

«Depuis 13½ ans, j'entends une voix dans mon sommeil. Cette voix me dit: Ton Créateur et ton Rédempteur te parle. Elle m'a confié la tâche de mettre, en quatre variations, à la disposition des organes officiels dont elle m'a aussi donné les adresses, les expériences que j'ai acquises sur les problèmes des enfants, comment un garçon, comment une fille, et de demander un brevet.»

«Dieu veut que les hommes jeûnent pendant 24 heures tous les dimanches, sans aucune nourriture, sans boire ni lait, ni thé. J'ouvrirai des crevasses dans la terre qui engloutiront vos ennemis si vous faites pénitence. Priez, les temps sont graves! Veuillez s'il vous plaît faire suivre la note de frais à mon adresse.»

«Ah! cette sacrée Radio! Il pleut avec raison! Je ne peux pas m'en empêcher, il faut que je me réfère à un chant que je viens d'entendre à la radio et qui m'avait indisposée, dans l'idée qu'il pouvait m'être adressé. Vous avez certainement oublié qu'on m'a aimée d'un grand amour romantique, et qu'on n'a pu éveiller en moi un amour semblable que parce qu'on n'est jamais parvenu à m'atteindre que platoniquement. Comme je suis séparée d'un homme qui m'a adorée pendant de longues années, je vous prie de ne plus passer à la radio quoi que ce soit en rapport avec moi et avec cet adorateur, dont je suis précisément séparée en raison de mésententes sur le plan artistique. Et aussi parce qu'étant née sous le signe du bélier, je suis une nature orageuse, tandis que lui, du capricorne, ne l'est justement pas.»

*

Tous les studios reçoivent chaque jour de nombreuses lettres d'auditeurs. Toutes sont lues soigneusement. Nous examinons attentivement les critiques et les propositions sérieuses. Nous répondons si possible à toutes les questions. Bien entendu, certains souhaits ne peuvent être réalisés qu'exceptionnellement, ceux par exemple qui concernent les multiples demandes de manuscrits. Mais chaque studio de radio est heureux lorsque la correspondance quotidienne lui permet d'entretenir un étroit contact avec ses auditeurs.

DR. PAUL MEYER-GUTZWILLER
Directeur de Radio Bâle

Depuis quelque temps, on parle beaucoup dans notre pays, de «réformes institutionnelles» de la démocratie; il est souvent question aussi des tâches énormes qu'il faut en outre mener à bien, indépendamment de la forme de notre Etat: protection des eaux, encouragement de la relève, éducation des adultes, planification nationale — pour n'en citer que quelques-unes. La constatation que jamais encore dans notre histoire un si grand nombre de nos concitoyens ne jouissent d'autant de bien-être que maintenant, est exacte; mais il est tout aussi vrai qu'aucune autre génération ne s'est trouvée placée devant des problèmes aussi importants, aussi urgents et aussi difficiles.

Qui doit résoudre ces problèmes, qui doit entreprendre les réformes nécessaires? Le peuple lui-même; ou plus exactement: sa minorité active. Mais il faut qu'elle en soit capable.

Par «formation civique», on entendait autrefois surtout l'affermissement de la foi patriotique, le renforcement de l'amour de la patrie; il s'agissait là de la continuation d'une tradition fort ancienne — songeons aux jeunes gens des Grisons qui, en vertu d'une décision de l'Assemblée d'Etat de 1794, prêtaient serment d'agir sincèrement et loyalement pour le bien de la patrie. Le sentiment national était au premier plan.

Depuis lors, les accents se sont déplacés. Sentiment et comportement, une attitude positive à l'égard de l'Etat, la volonté d'être une communauté, tout cela continue à être un devoir comme une morale qui va de soi. Mais on sait mieux que jadis que, pour venir à bout de nos problèmes sociaux, il faut que des conditions parfaitement déterminées de «connaissance» soient remplies. Il en est de cette matière comme pour la médecine. Dans un ouvrage sur l'indiscipline de la pensée en médecine et sur la manière de la vaincre, le célèbre psychiatre E. Bleuler écrivait que «la force d'impulsion, l'instinct d'aider est sans doute le premier facteur, et mis en rapport avec l'éthique, c'est le plus élevé». Mais il ajoutait cet avertissement: l'impulsion, dans sa forme actuelle, ne peut pas suffire à des tâches aussi compliquées que la lutte contre la maladie, contre la douleur et contre la mort. Vouloir guérir ne peut être que la force d'impulsion de nos actes; diriger cette force, déterminer *où* et *comment* est uniquement l'affaire de l'intelligence. Que nous devenions enfin conscients de cette division du travail, c'est là une condition indispensable de la guérison. En politique également, mutatis mutandis, il s'agit de la «lutte contre la maladie, contre la douleur et contre la mort», et ici aussi, nous avons dû apprendre que le désir d'aider n'est pas suffisant.

Pour en revenir à notre sujet, ce qui précède signifie que dans le domaine des programmes civiques, l'information, l'enseignement, la documentation objective doivent être au premier plan; il n'est pas seulement permis ici, mais indispensable d'occuper l'intelligence des auditeurs. Cela comporte que la formation civique par la radio n'est pas une forme de propagande, mais un enseignement.

«Formation» ne représente plus aujourd'hui le résultat d'un apprentissage qui se termine par l'obtention d'un diplôme. La formation est une tâche constante, durable. Il en est de même pour la formation politique. Si l'on se demande quand l'homme, en général exagérément accaparé par l'économie, peut aujourd'hui trouver encore le temps nécessaire à un travail de l'esprit, on ne peut que répondre ceci: il faut que le fait de consacrer une partie de nos loisirs toujours plus vastes au perfectionnement de notre culture devienne précisément une habitude, une règle, un principe de bon ton. C'est en partant de cette considération qu'a été conçu le programme radiophonique qui réserve à la formation civique une place modeste mais régulière: un quart d'heure chaque samedi matin chômé. Les expériences faites dans cette rubrique montrent qu'elle est écoutée par une catégorie d'auditeurs certes restreinte, mais très attentive; à en juger les lettres qui nous parviennent, les jeunes auditeurs y sont assez bien représentés. Les «*considérations critiques sur l'histoire*» sont particulièrement appréciées; elles saisissent l'occasion d'un événement actuel de la politique fédérale pour discuter à l'aide de cas historiques analogues les tentatives antérieures de résoudre le problème (par exemple «Contrôle de l'administration», «Avantages et inconvénients de la représentation proportionnelle», «La Confédération en tant qu'employeur», «Evolution de la notion de souveraineté», «Subventions autrefois et aujourd'hui», «Inflation et renchérissement à des époques antérieures», etc.). La forme normale de ces émissions est le dialogue; en général, des notes sont préparées, mais le choix des collaborateurs est tel que l'on est sûr qu'il sera aussi répondu à des questions et à des objections spontanées. Il est apparu clairement qu'un dialogue vivant est la condition essentielle pour fixer l'attention de l'auditeur, donc pour répondre positivement au fait qu'il est disposé à s'«instruire». Il est souvent fait appel à des



Beromunster ne craint nullement de traiter des sujets controversés. La discussion, au studio de Berne, sur la revision de l'article constitutionnel concernant les Jésuites, a rencontré un tel intérêt que l'émission a été diffusée une seconde fois en FM

jeunes gens («Eglise sans jeunesse», «Génération sceptique?», «Jeunesse et aide aux pays en voie de développement», «Jeunesse et politique», «Des étrangers étudient en Suisse», etc.). La rubrique du samedi matin est pour l'instant le seul exemple de régularité systématique qui contribue, dans le programme de Beromunster, à la formation civique.

D'autres émissions qui ne sont pas semblablement qualifiées de «civiques» remplissent des tâches analogues avec des apports souvent plus importants. La vie quotidienne en démocratie fournit de très nombreux thèmes: la machinerie très ramifiée de l'administration fédérale, des cantons, des communes heureusement encore très indépendantes; l'élaboration des lois, les discussions auxquelles elles donnent lieu, leur abrogation, les débats du Parlement, les plans politiques, les initiatives, les référendums. Partout, les opinions sont opposées les unes aux autres, les luttes d'intérêt sont dévoilées, et par conséquent, on trouve toujours l'occasion de se livrer à la radio à des commentaires et à des discussions qui fournissent à l'auditeur désireux de s'instruire la matière dont il a besoin pour sa formation civique.

Si presque chaque village a aujourd'hui au moins une fois par an l'occasion de participer à un «Dialogue sur le podium», ou même à une «Discussion autour de la table ronde», si le public y assiste en masse, plus nombreux qu'il ne l'était autrefois quand il s'agissait de monologues, et si l'on fait toujours appel pour ces manifestations aux collaborateurs les plus proches de la radio pour diriger ces entretiens ou pour y participer, voilà qui prouve une fois de plus que notre moyen de communication de masse, la radio, n'empêche pas le dialogue, mais qu'au contraire, il l'encourage, et que précisément dans le domaine de la formation civique, il constitue un stimulant et un facteur d'animation.

FREDERIC SALZMANN
Chef de ressort à Radio Berne

«*Sans la musique, la vie est une erreur.*» (Nietzsche)

De l'arc préhistorique, pincé par un chasseur pour envoûter un troupeau de rennes, à la manifestation la plus raffinée de la musique concrète, il n'y a pas d'interruption, pas de faille: durant ces quatre cents siècles la musique a été la compagne fidèle, consciente ou non, de la vie de l'homme. Mais la spécificité de son rôle n'est jamais apparue clairement, au contraire de la peinture, de la sculpture ou de l'architecture, qui ont en quelque sorte fixé des instantanés auxquels il est relativement simple de se référer. Les pyramides égyptiennes ou mexicaines ont été un mode d'expression funéraire conditionné par l'existence même des premiers tombeaux construits en forme de pyramide. Chaque civilisation a laissé des traces visibles de son existence par ses peintures, ses sculptures, ses monuments: il est peu de questions que ces vestiges laissent sans réponse, leur destination a été l'embellissement de la vie de l'homme, une prise de conscience de sa destinée, de sa pérennité.

La musique, elle, est esprit. On l'entend, on la saisit comme un fluide évanescent, disparu dès qu'il s'est manifesté. Pendant près de quarante millénaires, elle s'est transmise oralement, par tradition, sans qu'aucun écrit ne puisse la fixer. Depuis 40 000 ans, elle est notre compagne, au même titre que l'air que nous respirons: elle nous environne, elle nous précède, elle nous suit sans que nous sachions au juste d'où elle vient et où elle va. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que cette expression même de notre vie soit mal connue, mal jugée, et qu'on la place indifféremment *en deça* ou *au-delà* de la vie. Ce sont là les deux erreurs les plus répandues qui ont marqué son histoire.

En *deça* de la vie, il y a tout ce qui la conditionne, la prépare, il y a ce «néant» d'où nous venons et que l'esprit de l'homme tente d'expliquer. Il y a ce que l'on a dévolu à la magie, à la superstition, puis à la religion. Les premiers raclements de l'arc musical de notre chasseur préhistorique ont peut-être accompagné ses mélopées, mais sûrement rythmé des danses d'exorcisme: les bas-reliefs de la grotte des Trois-Frères, en Ariège, en témoignent. Orphée charmait les bêtes sauvages, Amphion bâtissait les murailles de Thèbes au son de la lyre, Josué en détruisit d'autres au son de la trompette. Pour l'homme primitif, la musique n'est pas un art, elle est une puissance, une parcelle de l'esprit divin. C'est par la musique que le sorcier africain chasse les esprits, que la jeteuse de sorts officie, que les enfants, dans de ravissantes contines, désignent «l' élu ». Le christiannisme lui-même a abordé la musique sous le même angle: Saint-Basile (4^e siècle) assimile les 10 cordes du psaltérion aux dix commandements de Dieu. La musique est faite pour saisir l'homme et lui faire connaître l'autre monde. Les transes de certains négro-spirituals, encore aujourd'hui, n'ont pas d'autre but.

En deça de la vie, la musique nous inquiète, nous alarme, nous trouble.

Au delà de la vie, ou, si l'on préfère, en dehors de la vie, il y a tout ce côté frivole, léger, futile que l'on applique communément à la musique. On a trop souvent confondu étourdissement et divertissement et l'on oublie que de David à Frédéric le Grand, on compte un nombre impressionnant de têtes couronnées et de grands esprits parmi les grands musiciens, les grands troubadours de notre histoire.

Il est piquant de constater qu'en 1752, les amateurs de musique se divisaient en deux clans: le premier, celui des Bouffons, voyait dans la musique un art de «digestion», réservé à un public facile, sans véritable culture. Le second ne considérait comme digne d'attention et de respect qu'une musique recherchée, raffinée, accessible à une oreille délicate et formée aux subtilités de l'harmonie et de l'écriture nouvelle.

Querelle éternelle, en vérité, qui n'a jamais cessé d'opposer ceux qui voient en elle autre chose que sa réalité: la musique est l'expression même de la vie de l'homme, et non celle de la science, ni celle de son commerce.

La radio étant elle-même un moyen d'expression permanent de la vie de l'homme, on conçoit aisément que musique et radio, dont les buts sont semblables, se confondent parfois au point d'être indissolubles.



La musique est esprit ...

Musique populaire

L'enregistrement de musiques authentiques des peuplades les plus reculées — parmi lesquelles on peut d'ailleurs retrouver de nos jours des exemples de l'arc musical préhistorique — est devenu chose courante depuis l'avènement du magnétophone. On en abuse peu, préférant laisser une place accrue au folklore riche et entraînant de l'Europe centrale, d'Israël, d'Espagne ou d'Amérique latine. La chaîne est ininterrompue: des balalaïkas de l'Oural aux mandolines et guitares du Mexique, l'esprit est le même, les thèmes en sont éternels: l'amour, la joie, le travail, la tristesse.

Il n'est pas rare de retrouver ces mélodies dans le répertoire de nos musiques populaires, fanfares, chorales «de chez nous», tant il est vrai que les portes ouvertes par la radio sur le monde entier permettent une assimilation permanente de tous les langages.

L'esprit «en deça» y cherchera des intentions douteuses: des grincheux ont demandé, après leur diffusion, la traduction de certains chants populaires russes, persuadés qu'ils cachaient une intention politique perfide et dangereuse. L'esprit «en delà» n'y voit qu'une distraction d'amateurs, sans importance. L'homme de la rue, lui, s'y retrouve. N'est-ce pas l'essentiel?

Jazz

Il y a trente ans, les premières émissions de jazz étaient qualifiées de «musique de sauvages». Depuis, le jazz a conquis ses lettres de noblesse: on ne discute plus Duke Elling-

ton, on recherche les émissions de blues et de gospels, ce qui explique l'extraordinaire engouement des jeunes pour les rythmes dérivés du jazz: rock, twist et autres snaps ou hully-gully, ces sous-produits parfois si bien imités qu'ils trompent les meilleurs spécialistes du genre.

En deça, aussi on confond tout, jazz et «yéyé», ou bien on adore, on crée, puis l'on brûle des idoles, toujours des idoles.

Chanson

La chanson a toujours été l'expression musicale première d'un peuple. Ses frontières sont extrêmes: De Johnny Halliday à Georges Brassens, il y a autant de différence qu'entre un pékinois et un Saint-Bernard, et pourtant ils présentent tous deux des «chansons». Ces chansons n'ont ni le même but, ni la même prétention, mais elles s'adressent souvent au même public.

La chanson est vaste comme le monde: chansons à boire, à danser, à charmer, à penser, ses milliers d'auteurs, ses milliers d'interprètes nous apportent le meilleur d'eux-mêmes. En deça comme en delà, on les juge. En fait, il faut tout simplement les comprendre.

Musique «sérieuse»

Un des effets les plus remarquables de l'expression radiophonique a été de permettre une vulgarisation extraordinaire de la musique: sans entrer dans une salle de concert, tout auditeur a l'occasion, plusieurs fois par semaine — sinon par jour — d'entendre des œuvres musicales dont il n'aurait peut-être même pas soupçonné l'existence sans la radio.

Ceci entraîne cela: cette possibilité d'entendre des œuvres de musique de chambre, de musique symphonique, d'opéra, des émissions de musique commentée à toute heure de la journée a non seulement éveillé et affiné le goût de l'auditeur moyen de notre époque, mais encore a créé un véritable besoin musical, auquel tentent de répondre l'activité de chaînes musicales et culturelles de radios européennes et celle, plus limitée, quoique très importante, de nos studios.

A ce rôle culturel de premier plan, joué — c'est le cas de le dire — par la radio, s'ajouteront dans les années à venir les expériences plus spécifiquement sociales, celles qui ont trait à l'influence psychique ou physiologique de la musique.

Ce n'est pas une nouveauté: Cicéron relate, en termes plaisants (*De consiliis*) l'expérience de Pythagore calmant l'excitation de marins ivres en leur faisant écouter une musique appropriée. Terpandre et Arion délivrent par le chant Ioniens et Lesbiens atteints de graves maladies: Hisménias fait de même avec les Béotiens. Au moyen âge, le Père Kircher imprime (1641) la mélodie requise pour guérir la piqûre des tarentules... et en 1743, Bourdelot raconte les expériences d'un médecin de la cour, guérissant des cas d'hypocondrie par l'audition de musique.

On sait, depuis longtemps l'influence de la musique sur la productivité, animale et humaine. Déjà, quelques programmes de «Travaillez en musique» sont en place dans différentes radios. Là aussi, la nécessité de la musique se fait de plus en plus sentir.

La musique étant nécessaire à l'homme, et la radio étant le moyen d'expression musical le plus commode, le plus efficace, le plus intime et le plus varié, il va de soi qu'elle ne doit pas faillir à cette tâche primordiale.

Un appareil de radio, cette boîte à musique magique, peut tour à tour et indifféremment recréer une symphonie, un opéra, un récital, une chanson, un blues, une marche militaire ou une valse musette, elle peut être les grandes orgues de Notre-Dame, le pipeau du berger de Sicile, la voix de la Callas ou celle d'un enfant. A la radio de savoir proposer, à l'auditeur de savoir choisir.

JEAN-PIERRE ALLENBACH
Radio Genève

La Radio, ovviamente, si ripromette di interessare l'ascoltatore e — possibilmente — di divertirlo.

Non è facile, tuttavia, e specie nel campo delle ricreazioni vere e proprie, accontentare il pubblico radiofonico che è quanto mai eterogeneo e che ha quindi, anche nella stessa regione o Paese, gusti e tendenze diversi.

Con i suoi programmi leggeri la Radio vorrebbe se non altro suscitare un sorriso. Tecnicamente i suoi mezzi sono limitati, potendo disporre soltanto della parola e dell'effetto sonoro.

Forse il genere che divertirebbe maggiormente il pubblico sarebbe quello della satira vera e propria. Ma la satira, per essere tale, dovrebbe essere molto libera. E invece, specie nei Paesi piccoli, l'ambiente ristretto porta fatalmente a delle limitazioni e suscita troppo facilmente delle polemiche. Si è quindi costretti a rendere più generico e addirittura anonimo lo spunto satirico o di costume.

La ricreazione radiofonica, comica o umoristica, deve inoltre risultare sempre misurata e controllata. Anche nell'epoca della larga diffusione del fumetto, sarebbe di cattivo gusto insistere troppo su temi e argomenti di una comicità semplicistica e di facile effetto. Come, per opposto, non sarebbe produttivo circoscrivere le ricreazioni ad una forma troppo sottile ed intellettualistica di umorismo, che sarebbe apprezzata soltanto da una cerchia ristretta di ascoltatori.

Ci si ripropone quindi, anche se non sempre ci si riesce, di conferire ai programmi leggeri una veste gradevole, misurata, di buon gusto, che possa accontentare e divertire, senza punte estreme di contrasto, un vasto pubblico.

Nell'allestimento dei suoi programmi, e naturalmente anche di quelli a carattere ricreativo, per la Radio si presenta la necessità di un continuo rinnovamento, se non sempre nella sostanza, almeno nella forma. Ma, in definitiva, non sono molti coloro che si dedicano alla creazione di programmi umoristici o di intonazione comica, o che hanno le qualità per idearli e realizzarli.

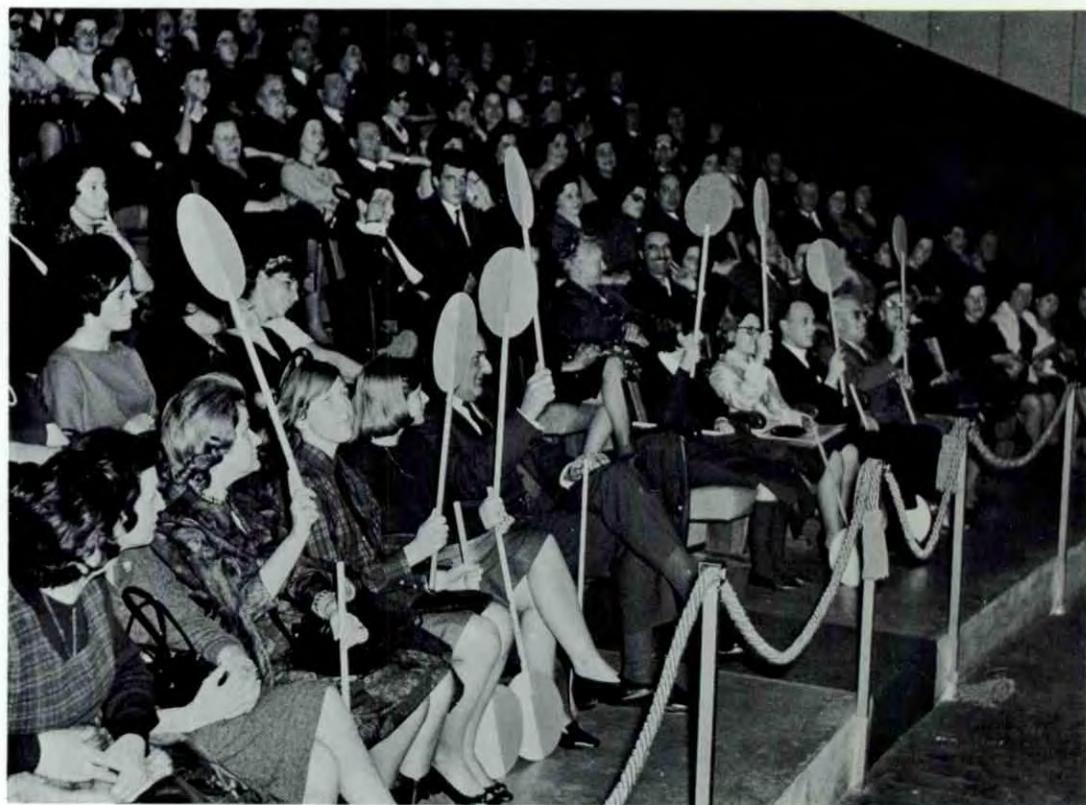
Il pubblico esterno di uno dei fronti di «Evviva il campione» si compiace per l'esatta risposta di uno dei suoi concorrenti



Col passare del tempo anche le predilezioni del pubblico cambiano. Per ogni genere c'è sempre una certa «attualità» satirica che rende saporito un programma. Ma una volta scaduta questa «attualità» di gusto e di indirizzo, è necessario trovare altre strade.

Per farlo, bisognerebbe disporre di notevoli mezzi e non solo finanziari. E' sempre necessario invece, per chi ha la responsabilità della scelta e dell'allestimento dei programmi, di spendere il meglio possibile quel poco che può spendere.

Negli ultimi anni la nostra Radio, sempre nell'intento di soddisfare e di divertire il suo pubblico, ha avuto gli stessi problemi degli altri Enti radiofonici europei. Qualcuno di questi tuttavia, grazie agli introiti della pubblicità, ha potuto disimpegnarsi con ben maggiori disponibilità.



Campionato della canzone per squadre di cantanti dilettanti. Al Teatro la Cittadella di Lugano la giuria emette il suo voto in semifinale

Per una Radio ticinese, che si esprime in lingua italiana, le fonti di produzione indigena sono ovviamente limitate. Con l'inesauribile Sergio Maspoli in testa, sono stati ottenuti (e tuttora si ottengono) notevoli risultati nel campo della ricreazione dialettale. Per le altre forme di ricreazione in lingua è invece imprescindibile un costante contatto con autori ed attori della vicina Italia. Naturalmente con gli adattamenti che la trasposizione in terra elvetica richiede.

Da parte nostra ci siamo sforzati, malgrado la premessa, di differenziare i nostri programmi ricreativi da quelli della Radio italiana. Ma è inevitabile che ricorrano spesso da noi i nomi degli autori (e in larga misura degli interpreti) di molte trasmissioni della RAI. Come già accennato, manca quasi del tutto da noi il valido autore di programmi di intonazione umoristica. Nè sarebbe possibile, per tutte le necessità della produzione ricreativa, il solo impiego della nostra compagnia di prosa, che pure si disimpegna onorevolmente anche nel genere leggero e di rivista.

Ci conforta che nel mondo dello spettacolo italiano, e non solo italiano, la nostra Radio abbia suscitato e continui a suscitare molte simpatie. Con autori, attori, comici e cantanti del teatro leggero (soprattutto italiano) abbiamo creato dei rapporti di sincera amicizia che

ci consentono l'allestimento di spettacoli e di trasmissioni ricreative, in un clima di reciproca confidenza e di costi relativamente modesti.

In alcuni settori delle ricreazioni possiamo essere senz'altro soddisfatti dei risultati raggiunti. Anzitutto, con la trasmissione dei giochi della domenica che ormai ha una sua tradizione e che continua ad essere molto seguita anche oltre San Gottardo e in Italia. Abbiamo cercato di svilupparla con le caratteristiche e la vivacità di una cronaca diretta, di fissare i premi in giusta proporzione con la difficoltà delle domande che non sono mai troppo banali, di allargare la partecipazione grazie agli interventi telefonici che ci sono consentiti per la cortese comprensione e collaborazione della Direzione dei telefoni.

Con i nostri periodici spettacoli fuori sede abbiamo spesso valorizzato le nuove leve del



Le due squadre finaliste del «Campionato della canzone 1964» in attesa della prova decisiva, sulla scena del Mercato Coperto di Mendrisio. Sono i rappresentanti di Tesserete e Sementina

canto, ripromettendoci in pari tempo di portare i vari cantanti di nome e i vari personaggi radiofonici del mondo dello spettacolo a diretto contatto con il pubblico dei nostri ascoltatori. Queste manifestazioni fuori sede non hanno mai avuto un carattere speculativo; l'incasso è sempre devoluto a scopi assistenziali o di beneficenza.

Il Servizio ricreativo della RSI ha inoltre sviluppato negli ultimi anni altri generi di trasmissioni. Dalla rivista vera e propria alla commedia musicale, dalla rassegna dei classici dell'umorismo alla storia dell'operetta, dalle biografie dei personaggi più importanti della radio, della televisione e del teatro, al giallo vero e proprio o giallo-rosa o umoristico.

In pari tempo, attraverso le documentazioni sonore dei nostri corrispondenti fuori sede, abbiamo periodicamente informato il nostro pubblico di quanto avviene nelle principali capitali o centri di spettacolo, nel campo delle attività ricreative delle altre Radio o Televisioni, del varietà, del teatro e del musichall.

DR. G. ALBERTINI
Servizio ricreativo RSI

Londres, janvier 1965

«Une enquête effectuée cette année par l'«International Short Wave Club», révèle que les émetteurs d'ondes courtes les plus appréciés sont les suivants: 1. Radio hollandaise, Hilversum; 2. Radio australienne, Melbourne; 3. BBC, Londres; 4. Studio des ondes courtes suisses, Berne; 5. Radio Canada, Montréal; 6. La Voix de l'Amérique, Washington; ...»

Depuis 1950, l'ISWC a mené tous les trois ans une enquête auprès de ses membres, afin de déterminer quel est l'émetteur d'ondes courtes le plus populaire. Au cours de ces 15 ans, le Studio des ondes courtes suisses s'est toujours classé parmi les 4 premiers: en 1950 et 1953 à la troisième place, en 1956 et 1959 à la deuxième, et en 1962 et 1965 à la quatrième. Les auditeurs, qui accordent leur préférence à la Suisse, justifient leur choix par les raisons suivantes: les émissions sont gaies et personnelles; le contenu des programmes est varié et plaisant; les nouvelles sont neutres; la qualité technique est élevée; les réponses aux demandes d'auditeurs sont aimables.

Que la Suisse se soit maintenue durant des années aux premières places dans la compétition internationale entre émetteurs d'ondes courtes ne tient pas seulement aux programmes, mais aussi aux installations techniques, aux émetteurs et aux antennes. En d'autres mots: on nous entend. Et cela, bien que d'autres stations émettent avec une puissance quatre fois supérieure à la nôtre.

C'est pourquoi il nous semble opportun d'exposer brièvement l'aspect technique des émissions sur ondes courtes.

Dans le nouvel immeuble de la Giacomettistrasse, à Berne, le Studio des ondes courtes a été doté d'installations modernes, lui permettant de remplir dans une large mesure les tâches qui lui sont imparties. Les projets de construction technique des studios et des salles d'émis-

L'enfilade des locaux modernes d'émission du Studio des ondes courtes installés dans le bâtiment de la SSR, sis Giacomettistrasse à Berne



sions situées au rez-de-chaussée ont tenu compte des conditions spéciales de travail de notre émetteur. Les programmes s'échelonnant 24 heures sur 24 partent chaque jour des studios de la Giacomettistrasse, dans les trois langues officielles de notre pays et dans les plus importantes langues étrangères (anglais, espagnol, portugais et arabe). L'émetteur de Schwarzenbourg se charge de leur diffusion à travers le monde. En outre, un émetteur muni d'une antenne omnidirectionnelle transmet des programmes en français, allemand et italien, vers les pays d'Europe et les régions voisines.

La préparation de tous ces programmes et l'activité étalée sur 24 heures, exigent une répartition des locaux techniques en un «centre de production» et un «centre d'émission». Le centre ou complexe de production, réparti sur un étage, comprend quatre studios, chaque studio possédant sa régie et son local d'enregistrement. C'est ici que l'on prépare et que l'on met en ondes les programmes en sept langues.

Le complexe d'émission comprend le local de commutation, deux locaux d'enregistrement et trois cabines réservées aux annonces, aux informations et aux chroniques. C'est là que, 24 heures par jour, les émissions sont dirigées sur l'émetteur de Schwarzenbourg par des lignes de modulations.

Contrairement aux ondes longues et moyennes, la propagation des ondes courtes dépend presque totalement de l'ionosphère. A une distance de 100 à 500 km de la terre se trouvent des couches ionisées par des rayonnements ultra-violet du soleil, qui les rendent réfléchissantes. Ces couches, nommées d'après ceux qui les ont découvertes (Kennelly et Heaviside), ont la particularité de renvoyer les ondes électro-magnétiques sur la terre qui, à son tour, les renvoie dans l'ionosphère. C'est la raison pour laquelle il est possible de réaliser des liaisons-radio par ondes courtes sur de très grandes distances, avec une puissance d'émission relativement faible.

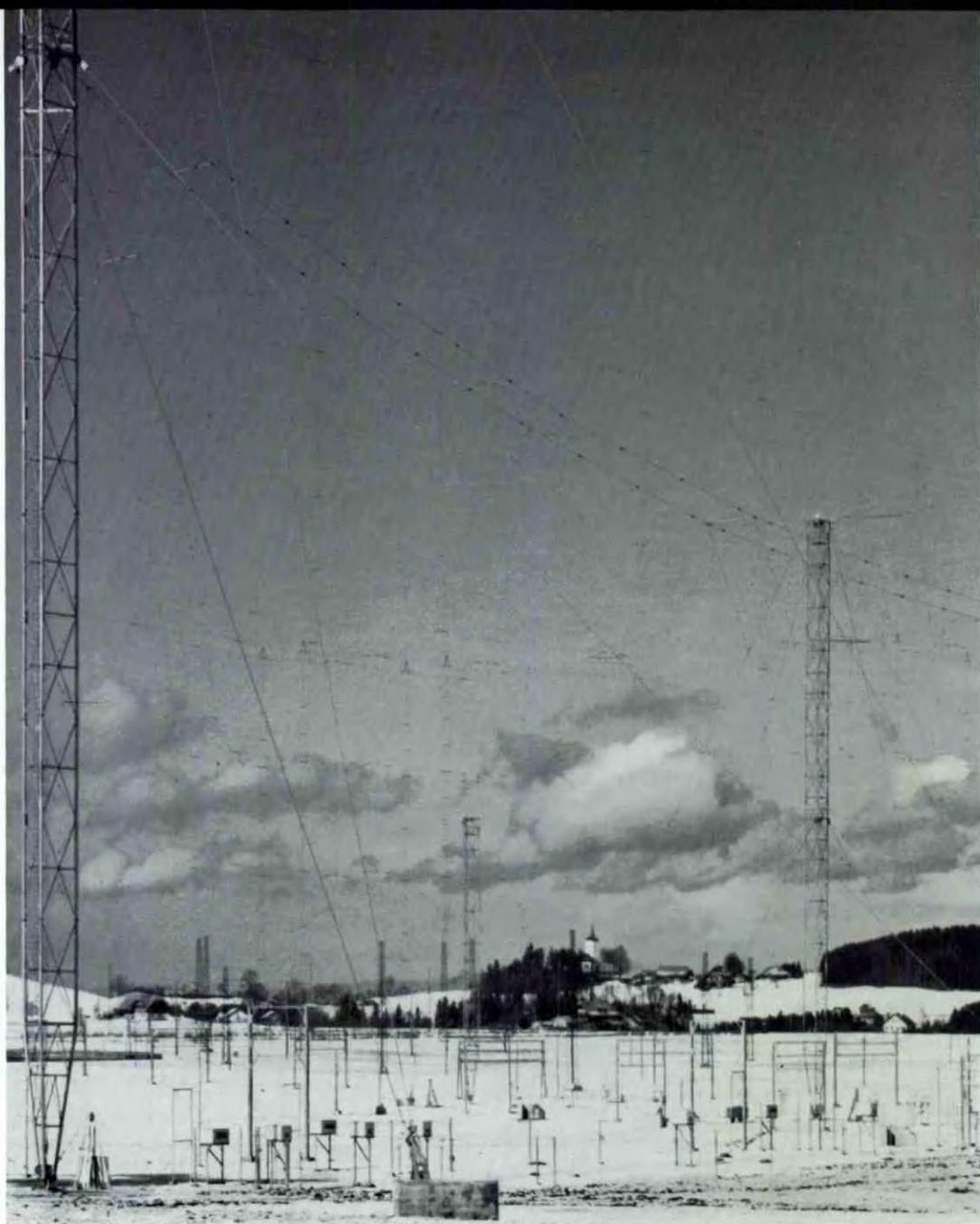
Comme l'ionisation de la couche Heaviside est fonction du rayonnement solaire, son intensité est soumise aux variations journalières et saisonnières. De plus, l'ionisation est liée au nombre et à la grandeur des taches solaires qui, au cours d'un cycle de onze ans, atteint son minimum et son maximum. Les taches solaires, observées pour la première fois par Galilée en 1610, sont des régions sur le soleil où la température est inférieure à la normale. Elles apparaissent, la plupart du temps, en groupes. La durée de leur existence varie de quelques heures à quelques semaines. Les années où l'activité des taches solaires atteint son maximum et son minimum, nous sont connues depuis 1610. Rudolf Wolf, qui fut directeur de l'Observatoire de Berne, puis de l'Observatoire fédéral de Zurich, a établi, en 1848, une formule permettant de calculer leur nombre approximatif. Aujourd'hui encore l'Observatoire fédéral de Zurich est à la tête de la recherche sur les taches solaires et jouit d'une réputation internationale en la matière.

Les variations de l'ionosphère doivent être prises en considération lors du choix des longueurs d'ondes et des horaires d'émission pour une région donnée. La direction générale des PTT s'efforce, en collaboration avec des instances internationales, de prendre les dispositions les plus appropriées à la situation. Comme les pays neufs veulent aussi avoir leurs émetteurs et, par conséquent, disposer de longueurs d'ondes, ce choix n'est pas facile.

Actuellement, nous nous trouvons dans une période de faible activité des taches solaires, ce qui a pour conséquence que les ondes très courtes ne peuvent être utilisées sur une distance donnée qu'à certaines heures. Le choix des longueurs d'ondes en est ainsi fortement réduit. Toutefois, en 1964, près de 22 000 auditeurs nous ont fait part de leurs réactions en nous écrivant de toutes les parties du monde. Ces lettres nous donnent une idée des conditions de réception et du nombre de nos auditeurs dans les différents pays.

Pour les émissions dirigées du Studio des ondes courtes, l'émetteur de Schwarzenbourg dispose de 4 émetteurs Hasler-Marconi d'une puissance unitaire de 100 kW. De plus, le programme non dirigé pour l'Europe est diffusé par 2 émetteurs Brown-Boveri d'une puissance unitaire supérieure à 100 kW.

Les émissions sont dirigées par un système d'antennes étendu et compliqué. La partie active est composée de 3 doubles nappes verticales de dipôles — le dipôle étant un type d'antenne — disposées en étoile et formant un angle de 120° entre chaque nappe. Ces nappes (ou rideaux) sont suspendues à des pylônes qui atteignent: 120 m de hauteur pour le mât central, 100 m de hauteur pour les 3 mâts intermédiaires et 54 m de hauteur pour les 3 mâts placés aux extrémités. Entre le pylône central et le pylône intermédiaire, on suspend deux nappes de dipôles, placées l'une derrière l'autre, à la distance de $\frac{1}{3}$ de la longueur d'ondes, puis à côté, lié électriquement, un système semblable. Suivant que l'on alimente la nappe avant ou arrière, l'autre servant de réflecteur, la direction d'émission est de 0° ou 180° .



Une partie des impressionnantes installations de l'émetteur du Studio des ondes courtes suisses dominant le paysage de Schwarzenbourg

Pour une seule longueur d'ondes, les antennes de l'émetteur de Schwarzenbourg comptent 16 dipôles simples. Les 3 nappes comptent au total 25 systèmes d'antennes pour les bandes de 49, 41, 31, 25, 19, 16, 13 et 11 m de longueur d'ondes. La distance, entre le pylône central et le pylône situé à l'extrémité du groupe d'antennes, dirigeant les ondes électromagnétiques vers l'Amérique du Sud, l'Australie, la Chine, le Japon, l'Amérique du Nord et vers l'Asie, est dans chaque cas de 349 m. Pour les directions Afrique, Canada, Pacifique, la distance entre les pylônes est de 262 m.

Une installation permettant de connecter n'importe quel émetteur avec l'un des 25 systèmes d'antennes, fait que le programme des ondes courtes suisses peut être dirigé dans toutes les directions désirées, ce qui permet d'atteindre, avec un champ électromagnétique optimum, le territoire désiré.

Nous avons ainsi terminé notre tour d'horizon sur le centre de Schwarzenbourg. Nous avons essayé de montrer le chemin parcouru par nos émissions avant d'atteindre d'autres nations pour leur faire connaître les particularités de notre pays.

WILLY GRÜEBLER
Chef du service technique SOC

Bien que l'auteur de ce rapport n'aime guère les calculs ni les statistiques, il lui faut pourtant mentionner trois chiffres qui, plus que de longues phrases, justifient la raison d'être de ce premier office des programmes de notre pays.

En 1964, la radio a retransmis environ 500 productions de la Suisse orientale, dont 139 avaient été enregistrées et montées, prêtes pour l'émission, à St-Gall. Dans 18 émissions locales diffusées par l'émetteur MF II du Sântis, sous le titre «Coup d'œil à l'intérieur du pays» («Blick ins Land»), nous avons transmis à nos auditeurs des commentaires, des rapports d'actualités et des reportages de notre région.

Des lettres et des appels téléphoniques innombrables nous ont prouvé l'intérêt considérable qu'on porte aux émissions locales; on a ainsi répondu, bien qu'avec des moyens provisoirement rudimentaires, au besoin d'une information régionale par les ondes. De son côté la presse — nous l'en remercions ici vivement — annonçait les programmes détaillés, et par des critiques constructives, elle a fourni aux responsables des programmes de précieuses indications pour améliorer les émissions. Mais comme seul l'émetteur du Sântis retransmettait les programmes locaux, qui ne pouvaient par conséquent absolument pas être captés dans une grande partie du territoire — de sorte que des comptes rendus par exemple de Glaris et de la partie allemande des Grisons n'avaient aucune raison d'être —, la Société radiophonique de la Suisse orientale (ORG) s'efforça de réunir tous les émetteurs MF II de la région. A la fin de l'année, la Direction générale de la SRR et celle des PTT répondirent à ce vœu. Avant que la nouvelle réglementation n'entrât en vigueur, le préposé aux programmes cherchait déjà des collaborateurs et des correspondants habitant ces contrées. Il organisa au cours de l'été à Coire, à Glaris et à Vaduz, des séances d'information auxquelles furent invités les principaux représentants de la culture, de la politique et de l'économie. Notre activité suscita un très grand intérêt: grâce à ces réunions, les liaisons furent établies, et le préposé aux programmes dispose maintenant d'une liste importante de personnalités toujours prêtes — si le besoin s'en fait sentir — à collaborer à nos émissions. Le contact amical établi avec la presse lui a également assuré un nombre remarquable de collaborateurs recrutés parmi les rédacteurs et les journalistes.

L'office des programmes de St-Gall, qui n'assure pas seulement les programmes locaux, mais fournit aussi, comme nous l'avons dit, de nombreuses productions au programme de Bero-munster, est encore une entreprise n'occupant qu'une seule personne. Si nous pensons qu'en plus de ce qui précède, le préposé aux programmes transmet aussi un grand nombre de suggestions à la télévision, qu'il organise et dirige les entretiens nécessaires à la préparation des émissions, aussi bien pour les productions à la radio qu'à la télévision, qu'il enregistre et monte sur bande magnétique une grande partie des émissions radiophoniques, puis les transmet ou les émet directement de l'office des programmes, et enfin — last but not least — qu'il doit surveiller un territoire s'étendant du lac de Constance à Davos, on comprend alors non seulement qu'ainsi, il décharge considérablement les studios, mais aussi qu'à la longue, il ne pourra plus suffire seul à une pareille tâche.

Grâce à une étroite collaboration avec l'Office du tourisme de la ville de St-Gall et son directeur Armin Moser (président de la commission des programmes de l'ORG), le préposé aux programmes n'a du moins pas à s'occuper de la correspondance, car le secrétariat de l'Office du tourisme s'en charge.

Le préposé aux programmes demeure en contact permanent — jusqu'à ce que soit créée la «Conférence des programmes» prévue dans les nouveaux statuts régionaux — avec Radio Zurich. Ces contacts ont été fortement augmentés depuis la fin de 1964, car il était devenu d'une urgente nécessité d'établir une planification commune très étroite. Certaines divergences de vue ont été éliminées et la collaboration — telle que l'expriment les nouveaux statuts de la SSR et de la Société régionale — est déjà ici en très bonne voie de réalisation.

Nous adressons dans ce rapport des remerciements très particuliers aux offices responsables des PTT. Leur section Radio et la direction d'arrondissement de St-Gall sont intervenues pour que notre local d'enregistrement et de régie du son soient munis d'un équipement technique impeccable. Deux lignes de retransmission et une ligne de contrôle nous relient au service des amplificateurs de St-Gall, et par conséquent à l'ensemble du réseau de retransmission de la radio, de sorte que nous sommes en mesure de transmettre également des programmes en direct (par le studio de service). Nous recourons à cette possibilité surtout pour les émissions locales, car ces dernières doivent aussi avoir un caractère d'actualité. Cepen-



L'office des programmes de l'ORG à St-Gall a été inauguré officiellement l'automne dernier, en présence de M. Marcel Bezençon, directeur général. La régie du son et le local d'enregistrement (ci-dessus) sont installés dans le bâtiment de l'office du tourisme de St-Gall. C'est ici que prennent forme, non seulement les émissions locales pour la Suisse orientale, mais aussi les reportages et les commentaires de cette région, enregistrés sur bandes ou diffusés directement pour le programme de Beromunster

dant, comme notre matériel technique n'est constitué que de deux appareils Revox, deux microphones avec amplificateurs de mixage, et un appareil de reportage, il est urgent que nous soyons dotés d'un matériel de remplacement. Il est possible que lors de l'acquisition du matériel qui nous avait été attribué à l'origine, l'ORG ait été tout de même un peu trop modeste . . .

Le premier pas, le plus difficile, est fait: l'institution et la consolidation de l'office des programmes de l'ORG, à St-Gall. Le vœu sans cesse renouvelé que formulait la Suisse orientale de participer directement à l'élaboration des programmes de la radio et de la télévision est exaucé, et l'on s'en réjouit fort ici. Pour ce qui concerne la radio, nous estimons qu'il est absolument nécessaire — à côté de la transmission d'assez longues productions telles que concerts, pièces et jeux radiophoniques, conférences et causeries (qui ont toujours figuré au programme) — de développer les comptes rendus actuels, aussi bien dans le cadre de Beromunster que dans celui des programmes locaux.

Pour terminer, un mot encore au sujet de la télévision. Le cameraman attribué à l'ORG a filmé au cours de l'année écoulée environ 150 comptes rendus, surtout pour les rubriques «Téléjournal» et l'«Antenne». Le préposé aux programmes peut certes jouer le rôle de médiateur, mais il n'a malheureusement pas encore la faculté de participer aux décisions. Il estime qu'il conviendrait, en cas d'urgence, qu'il puisse renoncer à consulter Zurich, ce qui prend beaucoup de temps; même s'il faut courir le risque qu'au dernier moment, on ne puisse émettre telle ou telle production. Trouver la solution la plus simple, aussi bien pour la direction de Zurich que pour la Société radiophonique de la Suisse orientale, constitue une des nombreuses tâches qu'il s'agira de mener à bien en 1965. Entre-temps, le responsable des programmes a appris à penser aux deux moyens: radio et télévision. Dès qu'un thème se présente, il détermine si, d'une manière générale, ce thème se prête à l'émission, et le cas échéant, s'il convient à la radio ou à la télévision (ou aux deux à la fois). Il n'a pas à craindre que les sujets fassent défaut: il suffit, dans la Suisse orientale si diverse, de les découvrir.

FREDY WEBER
Préposé aux programmes de l'ORG

«La radio élimine l'isolement, mais pas l'autonomie; elle supprime les distances, mais pas les diversités. Là où elle tire entièrement parti de ses possibilités, il ne peut se manifester aucun provincialisme morose de citoyens de second ordre qui croient qu'on les néglige. La radio constitue le moyen le plus intéressant pour prouver que le tout est la somme des parties.» (Hywel Davies, dans «The Role of the Regions in British Broadcasting, 13 janvier 1957».) La nouvelle organisation de la SSR doit également apporter cette preuve. «Centralisation des forces dirigeantes» d'une part, mais «Décentralisation des sources de programmes», d'autre part; c'est ainsi que le directeur général Marcel Bezençon exprime la formule de la réorganisation. Le second principe se concrétise dans la création d'Offices des programmes pour les contrées sans studio.

Que le préposé aux programmes de l'IRG, appelé du studio de Bâle à Lucerne, ait pu s'installer au «Verkehrshaus der Schweiz», voilà qui est un présage particulièrement heureux! L'entrepreneur directeur de cette institution, qui entretient d'étroites relations avec la radio et la télévision par l'intermédiaire du secteur «Service des informations» de l'exposition et par son propre travail pour le programme, a spontanément mis un bureau à la disposition du nouvel Office des programmes de l'IRG. La bibliothèque du musée sert provisoirement de studio; les enregistrements s'effectueront dans une salle de conférence dès que les travaux d'aménagement indispensables seront terminés.

L'Office des programmes qui vient d'être créé ne se substitue pas à l'intense activité que déploient pour l'élaboration des programmes les sept sections de l'IRG. Au contraire, il la stimule et la coordonne pour l'ensemble de la Suisse centrale. Le préposé aux programmes est secondé, en cette matière, par un réseau très ramifié de cellules auxquelles il peut faire appel, constituées par les collaborateurs et les organes des programmes locaux. Il discute avec les sections de leurs suggestions, jusqu'à ce qu'il puisse les présenter aux studios sous forme de projets mis au point pour une proposition d'émission. Au sein de la Commission centrale des programmes de l'IRG, il s'occupe de toutes les questions, propositions et contributions intéressant les programmes de l'ensemble de la Suisse centrale. Avec un comité formé de quatre membres de la Commission des programmes de l'IRG, il liquide régulièrement les affaires les plus urgentes concernant le programme.

La Suisse centrale est dépendante des studios de Beromunster; c'est pourquoi elle doit, pour le moment encore, s'adresser aux trois studios au sujet des programmes. Plus tard, le préposé aux programmes pourra soumettre les propositions de sa région directement au directeur de la radio et aux chefs de ressorts de Beromunster, avec lesquels il doit, conformément aux statuts, se réunir en une «conférence centrale des programmes de Beromunster».

Le travail relatif aux programmes s'effectue déjà d'une manière plus simple avec la télévision suisse: un séjour d'une semaine au studio de Bellerive, en même temps que le préposé aux programmes de l'IRG, a fourni un aperçu indispensable sur les programmes, sur l'exploitation technique et administrative, et a permis d'avoir des entretiens personnels avec les différents chefs de ressorts sur les besoins et les possibilités qu'offre l'activité d'intermédiaire entre offices des programmes et studios de télévision. Ces contacts seront maintenus dans les grandes séances de programme de la télévision suisse alémanique, auxquelles les préposés aux programmes sont régulièrement convoqués. Une proposition de sujet provenant de la Suisse centrale parvient en moyenne déjà chaque jour aux différents ressorts de la télévision; il est heureux que les collaborateurs de la TV recourent souvent, de plus en plus souvent, aux Offices des programmes également pour les travaux préliminaires d'information et d'organisation touchant à leur région. L'IRG souhaite tout particulièrement qu'un cameraman stationne à Lucerne, comme le prévoyait déjà pour 1962 le «plan d'une réorganisation partielle de la SSR du 1^{er} janvier 1960». L'IRG espère que sur ce point aussi, la direction de la télévision suisse examinera toujours ses propositions avec bienveillance.

La tâche principale du préposé aux programmes à l'égard des studios radiophoniques (comme du Studio des ondes courtes) est en principe de fournir des collaborateurs et de la matière pour les programmes. A part les nombreux enregistrements de simples émissions parlées qu'il effectue dans sa région à la demande des studios, le préposé abandonne aux studios, qui sont les centres de production proprement dits, l'élaboration des grandes émissions projetées. Mais il s'occupe personnellement — avec l'aide des techniciens des studios — d'un feuilleton, d'une pièce radiophonique ou d'une émission de variétés dont l'élaboration et la direction exigent une connaissance spéciale des particularités de la région. C'est ainsi que grâce aux courtes

distances, il peut faire répéter sur place des pièces ou des productions en dialecte qu'interprètent des groupes locaux d'amateurs, jusqu'à ce que la mise en scène soit au point pour l'enregistrement au studio.

Mais les petits faits divers de l'actualité en Suisse centrale constituent de loin la partie essentielle du travail personnel du préposé aux programmes. Par suite de la proximité des lieux, ces petites actualités peuvent faire plus souvent et d'une manière plus précise l'objet de reportages. Elles pourront être transmises pour le programme d'actualités du studio émetteur au dernier moment si cela est nécessaire ou, selon les besoins, être retransmises plus tard directement. Le fait que l'Office des programmes de l'IRG n'occupe qu'une seule personne exige aujourd'hui encore que le préposé réunisse en sa personne les qualités de lecteur, régisseur, rédacteur, speaker, administrateur du programme, et même de secrétaire et d'opérateur; il a heureusement acquis les connaissances professionnelles qu'exige le programme au cours de l'activité variée qu'il a déployée pendant les quatre années qu'il passa au studio de Bâle à titre de régisseur et de reporter. Mais à la longue, il ne pourra venir seul à bout notamment de la production des petites émissions d'actualités, qui prennent beaucoup de temps, s'il veut mener à bien, ne serait-ce que dans une certaine mesure, toutes les fonctions principales de l'Office des programmes que nous avons citées. Les cours pour reporters qui sont organisés dans tous les cantons de l'IRG permettent de mettre sur pied un réseau de correspondants locaux auxiliaires auxquels on peut se fier.

L'extension de ce réseau de correspondants est surtout une condition importante de la future formation des programmes locaux de la Suisse centrale. Lors d'un séjour commun dans les studios nationaux de la Radio badoise, les préposés aux programmes de l'IRG et de l'ORG purent étudier la formation de leurs programmes. Dans leur rapport à la direction générale sur ce séjour, ils ont essayé de démontrer que pour la radio suisse aussi, le programme local est une des branches d'émission les plus susceptibles de développement et les plus mûres pour une extension; ils proposèrent simultanément une conception — qu'ont acceptée l'ORG et l'IRG — pour la structure des programmes locaux, surtout dans leur région de programme. Malgré sa diversité ethnique, la Suisse centrale forme une unité géographique, historique et culturelle, et aussi une unité quant aux problèmes qu'il faut résoudre! — unité qu'on ne rencontre guère dans d'autres cantons. Grâce à la mise en service de l'émetteur du Righi, les émissions locales, diffusées jusqu'ici sporadiquement et par canton, sont réunies en un programme local pour l'ensemble de la Suisse centrale.

TINO ARNOLD

Préposé aux programmes de l'IRG

Le nouvel office des programmes de l'IRG, installé au Musée Suisse des Transports et Communications à Lucerne, s'occupe des programmes radio et TV en provenance de la Suisse centrale



La situation actuelle

Le rapport de gestion de 1963 de la Cumünanza Radio Rumantsch rappelait que notre société était membre de la SSR depuis dix ans. Ce petit anniversaire a fourni à l'auteur du rapport l'occasion de souligner que, pendant ce laps de temps, le nombre des émissions rhéto-romanes s'était accru d'une manière réjouissante. Il y en eut 28 en 1953, et déjà 141 en 1963. A ce chiffre s'ajoute depuis mars 1964 l'«Emissiun purila», de sorte que désormais 181 émissions romanches sont diffusées par an. Le rapport annuel pour 1963 de la Société radiophonique de Zurich relève que si l'on additionne les temps consacrés à chacun des programmes romanches, on obtient une durée totale de 6455 minutes, ce qui représente une moyenne quotidienne de 18 minutes environ. Ces chiffres témoignent d'un bel essor, ils sont impressionnants. Mais il convient de signaler ici que leur apport, pour les Romanches, est plus apparent que réel. En effet, sur les 181 émissions de 1964, 20 seulement furent diffusées sur les ondes moyennes de l'émetteur national de Beromunster; les 161 autres émissions ont été transmises par les émetteurs MF des Grisons et par le canal 6 de la télédiffusion. Elles n'atteignirent donc pas les 10 000 Romanches environ qui habitent à l'extérieur de la zone linguistique romanche. Pas plus d'ailleurs que les auditeurs romanches des vallées grisonnes, dans lesquelles la réception MF n'est pas encore possible. Car peu d'entre eux sont abonnés à la télédiffusion.

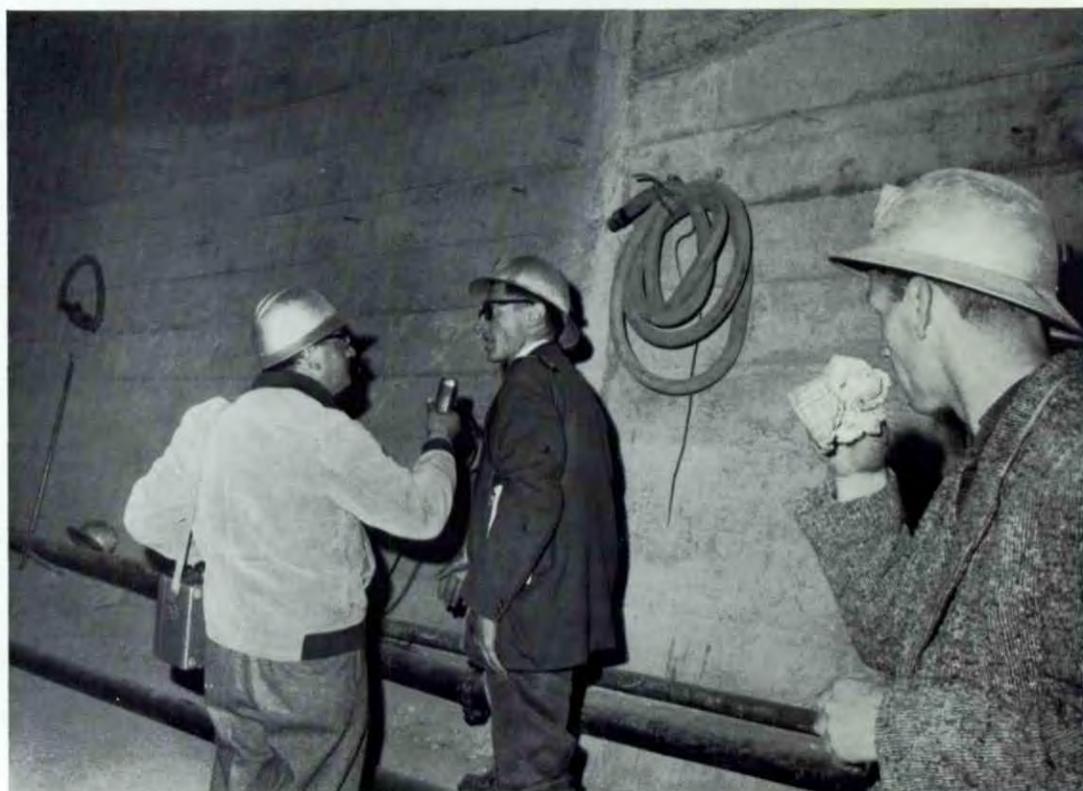
Une enquête auprès des auditeurs

Quelle est l'opinion des auditeurs romanches? Apprécient-ils l'extension des émissions rhéto-romanes, les écoutent-ils régulièrement? L'enquête menée à ce sujet auprès des auditeurs en 1963 a apporté à ces questions une réponse affirmative fort réjouissante. La Commission des programmes de la CRR a choisi pour cette enquête — exécutée par les élèves de l'Ecole cantonale de Coire — douze localités des différentes régions linguistiques rhéto-romanes. Il s'agissait, pour les contrées du Rhin antérieur, de Sumvitg, Mustér, Uors/Surcasti et Castrisch; dans les Mittelbünden de Sched, Vargistagn/Maton, Lantsch et Savognin, et en Engadine et le Münstertal de Samedan, Ardez, Tschlin et Sta Maria. Au total, 650 personnes furent interrogées. Il apparut que plus de 90 % d'entre elles écoutent les émissions rhéto-romanes. A la question «Quelles émissions préférez-vous?», les réponses ont été très variables. Le sermon romanche est l'émission la plus écoutée. Le résultat de ces investigations permet tout de même de conclure que les Romanches écoutent fort attentivement les émissions qui leur sont destinées.

Perspectives

Il va de soi qu'une nouvelle extension des émissions rhéto-romanes n'est réalisable que dans certaines limites. Comme l'écrivait avec raison l'auteur du rapport annuel 1963 de la Société radiophonique de Zurich, ces limites sont imposées davantage par les possibilités programmatiques de la petite communauté linguistique rhéto-romane que par les capacités techniques de la radio. Mais il n'est pas question de prétendre que ces limites sont d'ores et déjà atteintes. Certes, le travail radiophonique pour les Romanches n'est assuré, maintenant, que par un groupe de collaborateurs numériquement assez restreint. A côté de ces derniers, cependant, nous disposons dans nos régions linguistiques d'un nombre assez considérable de personnes actives sur le plan culturel, auxquelles il n'avait été fait appel jusqu'ici que dans une modeste mesure pour la radio. De plus, il nous semble que le potentiel des possibilités qu'offrent, pour le programme, les problèmes sociaux et économiques, est encore plus élevé, tant en ce qui concerne les personnes que les sujets.

Si un danger menace le programme rhéto-roman, c'est celui du manque d'une critique publique objective et compétente, dont les créateurs du programme puissent tirer profit. Nous ne voulons faire ici de reproches à personne, mais il s'agit d'un fait dû aux circonstances. Car dans notre petite communauté linguistique, toutes les personnes créatrices dans le domaine de la culture se connaissent et dépendent plus ou moins les unes des autres pour leur travail. Il s'établit des liens personnels d'amitié ou d'inimitié. Qui donc, dans un tel enchevêtrement, saurait regarder les choses d'assez haut pour pouvoir en juger objectivement? Et le jugement d'un tel ne serait-il pas considéré comme un parti pris? Cet état de fait n'est pas



Tista Murk, responsable de l'émission d'actualités en langue rhétoromane «Viagiond cul microfon», interroge un ingénieur lors de l'inauguration d'un tunnel des chemins de fer rhétiques

spécifiquement romanche; dans des circonstances analogues, il en serait de même partout ailleurs.

Or, nous estimons qu'une activité radiophonique intense et variée peut écarter ce danger, dû à l'absence d'une critique publique. Pour y parvenir, il faut avant tout faire davantage appel à des spécialistes. Puis il convient aussi de vouer une attention particulière à la formation et à l'entraînement de la génération montante. Enfin, il devrait être possible d'organiser de temps en temps des cours pour les collaborateurs occasionnels. Mais la réalisation d'un tel programme ne se justifie que si les émissions rhéto-romanes sont aussi nombreuses que possible et conçues sur une large base. Car si l'on veut que le travail de personnes bien préparées soit fécond, il faut leur donner la possibilité d'agir selon leur formation.

WILLY DOLF
Membre du comité de la CRR

LA DIXIÈME ANNÉE DE LA TÉLÉVISION ROMANDE FUT-ELLE MEILLEURE QUE LES PRÉCÉDENTES ?

Si un sondage rapide et superficiel était organisé auprès des spectateurs romands pour connaître les faits saillants de la télévision en 1964, nul doute que trois sujets viendraient automatiquement à l'esprit de tout un chacun :

- les émissions consacrées à l'Exposition nationale suisse de Lausanne
- les retransmissions des Jeux Olympiques d'été à Tokyo
- le dixième anniversaire de la Télévision suisse romande.

L'année 1964 a été en effet particulièrement variée en événements de toutes sortes sur le plan national comme sur le plan international et la Télévision suisse en a bénéficié pour augmenter ses heures de programme et surtout pour enrichir ses émissions. Nous examinerons dans ce rapport très concentré ce que furent pour certains services de la Télévision romande les programmes les plus significatifs de l'année écoulée. 1964 fut aussi l'année de la préparation au nouveau schéma de programmes rendu nécessaire par l'introduction de la publicité en 1965. En dehors du temps consacré aux émissions, un intense travail de création et d'organisation (idées pour de nouvelles émissions, recherche de collaborateurs etc.) a dû être accompli.

Le *Département de l'Information* a été particulièrement mis à contribution par l'Exposition nationale suisse de Lausanne et par les Jeux Olympiques. Mais les autres domaines de l'information ne furent pas pour autant laissés de côté, puisque ce département eut encore à s'occuper de l'information sur les principaux faits d'actualité, qu'il s'agisse d'anniversaires, d'histoire nationale, de cinéma, de médecine, d'orientation professionnelle, d'agriculture, de problèmes féminins, de reportages et d'interviews destinés aux magazines tels que «Le Journal de l'Europe» et «Continents sans visa». A la liste déjà longue des émissions d'*orientation*

Au cours de ses voyages à la «Découverte de la Suisse» la TV romande s'est trouvée en présence de ce masque d'Urnäsch



professionnelle destinées particulièrement aux adolescents, s'ajouta la présentation d'une dizaine de métiers: graphiste, opticien, hôtelier, cimenteur-verrier, tapissier, bûcheron, menuisier, boulanger, coiffeuse et radio-électricien.

La série d'émissions «*Découverte de la Suisse*» commencée en 1963 fut poursuivie. Après le Jura neuchâtelois et le Saint-Gothard, ce furent la révélation des fresques des ponts de Lucerne, des origines lointaines des masques d'Urnäsch, du rôle de l'Institut suisse de Rome, de l'Histoire du canton de Neuchâtel et de la Gruyère. D'autres émissions ont évoqué la figure d'Adolphe Appia, de Georges Pitoëff, les trésors de l'art sacré en Suisse et la synthèse des arts à St-Gall, le 150ème anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération helvétique et l'ouverture officielle du tunnel routier du Grand Saint-Bernard.

En 1964 les *débats* et les *forum* prirent une place plus importante dans la grille des programmes. Les principaux sujets de préoccupation de notre vie nationale furent traités au cours d'une vingtaine d'émissions dont nous rappellerons quelques titres: l'amnistie fiscale, la surchauffe, les travailleurs étrangers, l'affaire des Mirages, la formation professionnelle et celle des cadres, la paix du travail, le contrôle des loyers, la politique des prix et la 6ème révision de l'AVS.

Des sujets particulièrement délicats furent abordés avec franchise, par exemple l'accouchement sans douleurs et l'éducation des adolescents.

Les *émissions transocéaniques* marquèrent un pas de plus dans le futur grand réseau de Mondovision. Les grandes retransmissions d'événements en direct par le réseau de l'Eurovision sont devenues tellement habituelles qu'on ne s'étonne presque plus d'assister chez soi au voyage de S.S. le Pape Paul VI en Terre Sainte, au mariage du Roi Constantin de Grèce et de la Princesse Anne-Marie du Danemark ou de suivre minute par minute les élections en Grande-Bretagne.

Les liaisons par satellites au-dessus des océans sont également un fait presque quotidien puisqu'une bonne partie des images d'actualité passent aujourd'hui par ces relais extra-terrestres. Les performances les plus remarquables dans ce domaine furent les émissions sur la campagne électorale aux Etats-Unis et surtout les retransmissions des Jeux Olympiques d'été de Tokyo par satellite via les U. S. A. jusqu'en Europe.

Quant à *l'information médicale*, les reportages réalisés permirent de mieux connaître l'activité des médecins omnipraticiens, de savoir comment on soigne l'épilepsie, les maladies de

Dans le cadre des émissions musicales à la télévision, l'ensemble Ars antiqua a reçu une critique élogieuse pour son interprétation d'œuvres des 16ème et 17ème siècles





Partout dans le monde, on rencontre les reporters de «Continent sans visa», émission d'actualités très appréciée. Ce flash pris au Népal, lors de la construction d'un pont, montre M. Schärli, ingénieur, expliquant à un travailleur indigène le fonctionnement d'une foreuse à air comprimé

la peau et de mesurer les progrès obtenus par les chirurgiens dans le cas des obstructions artérielles et des interventions réparatrices de la main.

L'information politique et les grands magazines d'actualité occupèrent une place prépondérante dans les programmes. Lorsque des faits importants et des événements politiques sensibilisent l'opinion, qu'il s'agisse d'affaires intéressant notre pays ou d'une situation internationale particulière, il est nécessaire, dans toute la mesure du possible, d'aller chercher l'information à la source et de trouver des personnalités bien renseignées. C'est ainsi que toutes les trois semaines l'émission «Le Point» a produit d'importants témoignages, aussi bien sur la crise qui a secoué nos autorités fédérales l'été dernier que sur le problème jurassien, sur la tension dans le Sud-Est asiatique, sur la situation politique des pays qui nous entourent. Plus de 60 personnalités de premier plan, journalistes, professeurs, sociologues, ont été à tour de rôle les invités de cette émission politique.

Le Journal de l'Europe est une co-production des 5 ou 6 grands magazines ou service d'information de notre continent; il a présenté trois éditions en 1964. Les contributions de la Télévision suisse romande qui a pris une part active à la création de ce nouveau journal européen, ont jusqu'à présent toujours reçu un accueil favorable. Après avoir présenté «les auto-routes» et «la Marine suisse», ce furent le portrait d'une petite ville du sud de l'Italie «Triggiano», une enquête sur les travailleurs italiens en Grande Bretagne, en Allemagne et en Suisse et le problème des enfants noirs en Allemagne.

Quant à *Continent sans visa*, il a présenté 62 grands reportages au courts de l'année, collaborant avec les télévisions française, belge et canadienne pour les déplacements importants. Tous les continents furent ainsi visités jusqu'à l'Australie, l'Extrême-Orient, le Proche-



L'émission de variété «Happy End» de Jean-Louis Roy et Pierre Korálnik (à gauche), avec Sacha Distel (à droite), a obtenu la «Rose d'or de Montreux». Cette œuvre s'est trouvée, en 1964, en tête de l'échange des émissions présentées à Montreux

Orient, l'Afrique, les Pays de l'Est, les Etats-Unis et le Canada. En Europe, plus de 20 sujets ont été réalisés et en Suisse 16. Ces quelques chiffres donnent une idée du volume des productions, de la collaboration et des échanges régulièrement entretenus avec les autres télévisions. Un document réalisé avec des extraits d'un grand nombre de reportages originaux a reçu, sous le titre «Des gens qui passent...» le Prix suisse de la télévision 1964. Quittons le domaine de l'information, qui est probablement le plus important des secteurs d'activité de la Télévision suisse romande, pour passer en revue, sous une forme condensée, les principaux programmes dépendant du département *Spectacle*.

Les émissions de variétés conservent une place de choix dans les émissions de la TV romande. L'année 1964 a été marquée par un succès qui a réjoui l'ensemble de la Télévision suisse. Il s'agit de la Rose d'Or de Montreux attribuée à «Happy End», une émission de Jean-Louis Roy et Pierre Korálnik. Ainsi, la Télévision suisse s'est vu décerner le premier prix dans une compétition internationale où 27 pays étaient représentés. «Happy End» a remporté un grand succès auprès des experts réunis à Montreux et l'émission a été diffusée par de nombreux organismes de télévision. Présenté également au 3ème Festival international de télévision à Alexandrie, ce programme fut particulièrement apprécié par le jury qui lui attribua le Pharaon d'argent (2ème prix).

Comme l'année précédente, le service des variétés a développé la co-production et les échanges avec l'étranger. Des réunions régulières groupant les pays de langue française ont permis de faire connaître les émissions produites par la Télévision romande. Grâce à ces réunions d'experts, plusieurs productions telles que «Jouets et musique», «Ah! quelle joie», «Au coup d'essai», «Bonsoir» ont été diffusées par les TV belge, canadienne et française.



A l'occasion de son dixième anniversaire, la TV romande a présenté, le 29 novembre, la comédie de Shakespeare «Beaucoup de bruit pour rien»; cette mise en scène a été la réalisation la plus importante de l'année dans le domaine du théâtre

«Piste», une nouvelle émission consacrée aux grands numéros de cirque et de music-hall, a été mise au point grâce au système de la co-production entre les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse.

Il faut noter qu'à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, la Télévision suisse romande a produit une édition spéciale de «Téléparade» qui fut réalisée à Sion et remporta un grand succès. Ce fut la reprise d'une formule d'émissions publiques, dont la série diffusée au cours de la saison 1959—1960 avait été particulièrement appréciée des spectateurs.

Les jeux télévisés restent une formule de divertissement appréciée, si leur mécanisme est simple et direct. Le public a pu suivre deux nouvelles émissions de jeu diffusées en alternance chaque lundi soir: «La 7^{ème} étoile» et «Oui ou non», deux jeux dont la diffusion a pris fin au début de l'été et qui ont été remplacés par «La grand'route» et par «330 secondes». Le premier de ces jeux s'est déroulé selon le système de la coupe, en opposant des représentants de diverses villes romandes. Son intention était de divertir et d'éduquer les usagers de la route, en attirant leur attention sur les prescriptions de la nouvelle loi fédérale sur la circulation. L'autre jeu, «330 secondes», est une adaptation du classique «quitte ou double».

Les émissions musicales furent peu nombreuses, mais de bonne qualité; les mélomanes ont pu suivre régulièrement plusieurs concerts et récitals diffusés le dimanche soir. Le programme de ces émissions fut consacré à des orchestres suisses tels que l'Orchestre de la Suisse Romande, l'Orchestre de Chambre de Lausanne, l'Orchestre de Chambre de Zurich et aussi à des ensembles et solistes étrangers, grâce aux retransmissions assurées par l'Eurovision. Il convient de mentionner deux productions qui furent reprises par de nombreux pays étran-

gers: la création mondiale de «La Passion selon St-Marc» de Telemann, réalisée au Temple St-Martin de Vevey et la réalisation d'une œuvre commandée par la TV, le ballet «Alerte... Puits 21», créé par Janine Charrat en hommage à l'œuvre de la Croix-Rouge Internationale et à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la signature de la première Convention de Genève.

Le département «Spectacle» comprend aussi *les émissions théâtrales et les films de fiction*. L'année 1964 a été placée notamment sous le signe du 400^{ème} anniversaire de la naissance de Shakespeare. Ce grand événement a commandé en quelque sorte à la politique du service dramatique durant la dernière saison. Après entente avec la Télévision belge, deux pièces du grand dramaturge ont été présentées sur les antennes suisses et belges, chacun des pays se chargeant de l'une des réalisations.

La Télévision romande eut ainsi l'occasion de proposer «Beaucoup de bruit pour rien», mis en scène par Roger Burckhardt, et qui représente sans doute le plus important spectacle jamais réalisé dans ses studios. La magnificence des décors et des costumes, l'homogénéité de la distribution, composée en très grande partie de comédiens suisses, le charme et la fantaisie de cette pièce, rencontrèrent un très vif succès auprès du public. Une semaine anniversaire fut d'autre part organisée en avril, au cours de laquelle deux pièces de Shakespeare furent présentées: «Le Marchand de Venise», avec Jean Mercure, en relais de la Télévision belge, et «Hamlet», une réalisation de la BBC, qui tourna sur les lieux mêmes du drame, au Château d'Elseneur.

L'année 1964 permit d'autre part de présenter des spectacles dont la distribution était assez exceptionnelle, tels que «Les Monstres sacrés», (pour le premier anniversaire de la mort de Cocteau) avec Viviane Romance et Yves Vincent, «La répétition ou l'amour puni» (c'était la première pièce de Jean Anouilh jamais présentée à la télévision) avec Jean Davy et Geneviève Brunet, de la Comédie française, ou bien encore «Adrienne Mesurat» et «La bonne planque», produits par la Télévision belge et dont les interprètes étaient respectivement la jeune révélation du cinéma français Marie Dubois, et le grand acteur comique Bourvil.

Mais la plupart des dramatiques de la Télévision suisse romande avaient pour interprètes des comédiens suisses. Cela a été le cas, par exemple, pour «Les derniers du sixième étage», pour le feuilleton «P'tit Lou», ou encore les épisodes de «Simple Police».

Quant à l'activité littéraire, qui représente l'un des secteurs du service dramatique, elle s'est poursuivie de manière très régulière avec «Préfaces», qui a consacré notamment une émission spéciale à Ramuz en fin d'année et avec le magazine consacré aux auteurs suisses «A livre ouvert».

1964 a représenté aussi une année décisive dans le domaine littéraire, puisque les émissions ont triplé par rapport à la saison précédente. Il est juste d'ajouter que la série de conférences d'Henri Guillemin a rencontré un très grand succès tant en Suisse qu'au Canada et en Belgique, où elle a été également diffusée.

Télévision scolaire

En 1961, le Programme Romand de la Télévision suisse avait eu l'occasion de produire deux émissions expérimentales de télévision scolaire. A la suite de la réorganisation de notre Société, une commission de télévision scolaire romande a été créée et a réussi à mettre au point, pour la fin de l'année écoulée, quatre émissions qui ont été largement suivies dans des écoles-pilotes désignées par les Départements d'instruction publique des cantons romands et du Jura bernois.

Les émissions ont été produites et diffusées en novembre et décembre 1964:

11 novembre *Présentation d'un canton: Appenzell* (géographie)

18 novembre *Initiation à l'Art roman* (histoire de l'art)

15 novembre *Un problème communal* (instruction civique)

2 décembre *Les batraciens* (sciences naturelles)

Chaque émission a été diffusée trois fois, à 08 h. 30, 09 h. 30 et 10 h. 30.

Un dossier de documentation, destiné par priorité aux maîtres, leur a été distribué pour leur permettre de préparer et d'exploiter au mieux ces émissions. Ce dossier comportait également des fiches d'observation à remplir par le personnel enseignant et à retourner ensuite à la TV. Le programme scolaire de l'année 1964 répondait à deux idées directrices qui seront également adoptées en 1965.

D'autre part, nos émissions téléscolaires avaient un caractère complémentaire. Autrement dit, la Télévision n'a nullement l'ambition de se substituer au maître et de propager un enseignement direct comme cela se fait dans les pays où l'enseignement traditionnel est temporairement déficient. Elle vise bien plutôt à enrichir ou illustrer les leçons données ou à



A l'occasion d'une émission expérimentale de TV scolaire faite à Hauterive, dans le canton de Fribourg, les écoliers de nombreuses classes romandes ont fait plus ample connaissance avec l'art roman

traiter de sujets d'information ou de culture générale qui ne sont pas nécessairement prévus au plan d'études des classes invitées à suivre les émissions. Il serait d'ailleurs parfaitement illusoire de vouloir adapter la télévision scolaire aux plans d'études aussi longtemps que ceux-ci n'auront pas été harmonisés entre les différents cantons.

Il ne m'appartient pas, en guise de conclusion, de répondre à la question posée par le titre de cet article: «La dixième année de la Télévision Romande fut-elle meilleure que les précédentes?». Il est préférable de laisser à chacun le soin de faire sa propre opinion sur l'année 1964 par rapport aux saisons précédentes.

L'énoncé bref et incomplet de notre activité me conduirait à une conclusion positive, mais j'imagine aussi quel pourrait être notre avancement ces prochaines années, et notre développement, lorsque les moyens de production nouveaux et importants auront été confiés aux producteurs et aux réalisateurs.

Dans le rapport de l'année prochaine, après l'apparition de la publicité sur le petit écran, il sera intéressant de comparer, sur le plan des programmes, l'intérêt manifesté par les spectateurs pendant ces deux dernières années.

RENE SCHENKER
Directeur de la TV suisse romande

Nel 1962, la Televisione della Svizzera Italiana, che già da due anni era nata oltre San Gottardo, poteva finalmente trovare una sistemazione nella sua naturale sede ticinese; e così iniziava il suo programma di sviluppo, inteso a dare alla Terza Svizzera, attraverso il mezzo televisivo, una ulteriore e moderna possibilità di esprimersi.

Si giungeva così, dopo un periodo di assestamento, al 1964, l'anno in cui, nonostante il perdurare di una certa insufficienza di mezzi tecnici e di produzione, e lo scarso personale, la giovane Televisione della Svizzera Italiana poteva uscire da una fase propriamente sperimentale, per dare corpo a un definito schema di programma. Ciò non significa, naturalmente, che vi siano stati radicali mutamenti di rotta, ma più semplicemente che quel nucleo di trasmissioni che fin dall'inizio aveva saputo raccogliere i consensi dei telespettatori svizzeri di lingua italiana, che in essi vedevano un concreto realizzarsi delle loro fondamentali aspettative, si era andato più compiutamente armonizzando, grazie a un notevole e sensibile incremento degli sforzi produttivi. Infatti, nel 1964, il Centro di Paradiso diffondeva programmi per un totale di 1300 ore, con un aumento, rispetto al 1963, di circa 140 ore di trasmissione. Potenziamento che risulta ancora più significativo se si considera che è stato determinato dalla maggiore produzione autonoma (pari a 351 ore di programma) realizzata nello studio stesso di Paradiso.

Risultavano in particolare potenziate le trasmissioni di attualità, come si deduce dalle relative percentuali, che dal 1963 al 1964, passano dal 9,9 al 14,2%: un dato che trova la sua giusta prospettiva considerando come rispecchi una sempre accresciuta volontà di fare della televisione un riflesso il più pertinente possibile della realtà della Svizzera Italiana. E' in questo senso che va interpretato il passaggio di «Il Regionale», rassegna di avvenimenti della Svizzera Italiana, che sul teleschermo porta problemi, fatti e volti della nostra vita quotidiana, da una cadenza quindicinale a una cadenza settimanale. E ancora, la presenza nel programma di «La Meridiana», rubrica culturale che ha fatto largo spazio a scrittori, artisti, problemi nostri, di «Tempo Nostro», rotocalco televisivo, quindi aperto a una diversa gamma di argomenti d'interesse svizzero-italiano, di «Telescuola» trasmissione concepita nel senso di un insegnamento integrante quello tradizionale, e realizzato con ottimi

La signora Rossi, vincitrice dell'emissione-concorso «Riuniti per Natale» vede per la prima volta il volto del padre emigrato in Argentina





La TSI ha consacrato un'emissione al teatro dialettale. Essa ha riscosso un meritato successo grazie al valido contributo degli attori della «Domenica popolare»

esiti (si noti che l'esperienza era la prima del genere, sul piano nazionale) in collaborazione con il Dipartimento cantonale dell'educazione.

Aperte ancora a uno spirito essenzialmente svizzero-italiano erano trasmissioni come «L'Appuntamento», di volta in volta dedicate all'illustrazione del passato e del presente, e alle legittime speranze di un singolo comune, e «La Gibigianna», serie di quiz a premi improntata a caratteristiche del tutto popolari.

In questa direzione, nel 1964, anche le trasmissioni sportive registravano un cospicuo aumento di ore di programma, e fra le numerose occasioni offerte agli appassionati, significative erano quelle che si riferivano alle Olimpiadi invernali a Innsbruck, ed estive a Tokio.

Le trasmissioni per i giovani — ragazzi e bambini — sono state presentate con ritmo regolare nelle rubriche «Girotondo» e «Anni Verdi», anticipando la volontà di aumentare lo sforzo verso questa specifica e importantissima categoria di pubblico, cui verrà sicuramente dedicata ulteriore attenzione quando le possibilità di produzione lo consentiranno. E lo stesso discorso limitativo vale, purtroppo, per il 1964, anche per gli spettacoli di prosa, sacrificati dal fatto che per loro natura sono fra quelli che maggiormente impegnano gli scarsi mezzi tecnici e l'unico studio di Paradiso.

Largo spazio, invece, è stato fatto a dibattiti vari, politici, medici, economici, o curiosamente rinnovatori sul piano televisivo, come quelli, improvvisati in trasmissione diretta, di «Tema d'Azzardo», e a cronache speciali, in occasione di particolari avvenimenti, come le votazioni ticinesi.

La puntualizzazione da un particolare punto di vista svizzero-italiano di fatti nazionali e internazionali, è stata affidata a rubriche come «Telemondo», con un accento di specifica informazione giornalistica di costume, o come «Obiettivo sul Mondo», più esplicitamente politica; e con la serie «Australia», venivano proposti degli originali documenti di viaggio raccolti da un ticinese affermatosi professionalmente nel nuovissimo continente.

Singolare rilievo acquistava la realizzazione della trasmissione settimanale (inizialmente unica, poi con ripetizione nel tardo pomeriggio), «Un'ora per Voi», dedicata ai lavoratori italiani e in onda sull'intera rete nazionale: iniziativa intesa ad alleviare alle centinaia di migliaia di lavoratori italiani presenti nel nostro paese, il senso della dolorosa lontananza dalla propria casa, contribuendo pure a una loro più compiuta informazione circa le tra-



Ai programmi dedicati al folclore di casa nostra ha dato un valido contributo il chitarrista Dante Brenna

dizioni, le consuetudini e la vita svizzera nel suo complesso. In occasione delle feste natalizie «Un'ora per Voi» veniva trasmessa in collegamento diretto dagli studi di Zurigo e della RAI-TV di Roma, dando vita, sul piano umano, al commovente incontro sui teleschermi di alcuni immigrati con i membri della loro famiglia lontana, e sul piano tecnico, a un esperimento fertile di indicazioni (il primo realizzato in Europa) sulle vastissime possibilità del mezzo televisivo.

Sempre in atmosfera natalizia, «Riuniti per Natale», l'azione promossa dalla Televisione della Svizzera Italiana al fine di offrire ai nostri emigrati nei vari continenti la possibilità di riabbracciare i loro congiunti rimasti in patria, giungeva alla sua seconda, felice edizione. Erano di scena, questa volta, gli svizzeri italiani residenti in Argentina, e un'apposita giuria segnalava l'umano caso della signora Angela Rossi-Gianuzzi di Campione d'Italia, cui veniva offerta la possibilità di varcare l'Oceano per conoscere il padre, partito in cerca di fortuna nel lontano 1918, quando la figlia aveva pochi mesi, e che da allora non aveva avuto più la possibilità di rientrare nel Ticino. Nel quadro delle non poche trasmissioni realizzate fuori dall'ambito dei programmi previsti, si segnalano quelle di non lieve impegno tecnico destinate all'intera rete nazionale, serate complete, concerti, cronache di manifestazioni varie; e una menzione speciale, in questo senso, merita la diffusione sul circuito Eurovisione del «Festival Internazionale del Clown», svoltosi a Campione d'Italia, e che veniva messo in onda da ben dodici paesi europei.

Il 1964, va ricordato, era l'anno dell'Expo: e, la Televisione della Svizzera Italiana, ha contribuito con particolare impegno a sottolineare i molteplici aspetti della grandiosa manifestazione nazionale di Losanna.



Nello studio di Lugano-Paradiso è stato ospite anche il soprano Gwendolin Sims accompagnato al pianoforte dal Mo. Giovanni Pelli

Per centottanta giorni, buona parte del personale ha dedicato i propri sforzi a questo scopo, e ne sono compiuta prova le telecronache di ventun Giornate cantonali e di dodici Giornate speciali, la realizzazione di trentotto servizi filmati inseriti nelle rubriche a ciclo e la diffusione di otto documentari della durata di trenta minuti ciascuno, che mettevano in particolare evidenza il valore e il significato della partecipazione ticinese all'Esposizione nazionale.

Queste, in sintesi, le tappe di un modesto ma costante e sicuro potenziamento che si è andato via via manifestando nel programma televisivo del 1964, e che d'altro canto è stato progressivamente accompagnato dall'incremento del numero dei teleabbonati che proprio alla fine dell'anno ha raggiunto il traguardo dei venticinquemila, con un aumento di circa 6000 unità nei confronti del 1963.

E' chiaro che a un tale aumento numerico corrisponde un giusto dilatarsi delle esigenze dei telespettatori, al quale, ovviamente dovrebbero potersi adeguare le possibilità di produzione, tanto nel senso della qualità, quanto in quello della quantità; e a questo proposito, almeno per ciò che riguarda le disponibilità tecnico-produttive, si può fare un certo conto sull'entrata in esercizio del centro televisivo di Besso, del quale si sta conducendo a termine la costruzione del primo edificio, con il relativo piccolo studio per la messa in onda di trasmissioni di attualità e di dibattiti.

Non si può tuttavia ritenere concluso questo sguardo retrospettivo all'attività 1964 della Televisione della Svizzera Italiana, senza segnalare la supplementare mole di lavoro organizzativo affrontato in previsione dell'introduzione dei programmi pubblicitari, che hanno comportato l'aumento settimanale di circa dieci ore di programma. Uno sforzo di cui può



Corrado e Mascia Cantoni presentatori del settimanale programma «Un'ora per voi» dedicato ai lavoratori italiani in Svizzera

essere valutata l'entità se si considera che si tratta di una televisione che in ogni caso fino al 1966 sarà costretta ad operare nel solo centro provvisorio di Paradiso, con gli stessi identici mezzi elettronici e di produzione attualmente a disposizione, vale a dire, con un circuito di quattro telecamere, in uno studio di poco più di 200 mq.

Ciò non significa che non verrà portato a termine un piano di effettivo potenziamento della produzione filmata, cui farà riscontro, nel campo della ripresa televisiva, un intensificato sforzo nel senso degli spettacoli di prosa in particolare, tali da consentire una realizzazione che non comporti un'occupazione dello studio superiore ai tre o quattro giorni. E rimane un punto fermo, d'altronde previsto pure dal messaggio federale, che buona parte del programma della Televisione della Svizzera Italiana continuerà a rifarsi alle fonti delle consorelle della Svizzera tedesca e romanda, oltre che alle consuete produzioni presenti sul mercato internazionale, con un per altro evidente miglioramento qualitativo, soprattutto nel campo dei lungometraggi a carattere spettacolare.

Guardando al futuro, si può asserire che l'introduzione della pubblicità ha dischiuso nuove possibilità, legate alla soluzione di un problema economico di carattere essenziale: e si è resa così legittima la speranza di riuscire, domani, a sostenere, con qualche probabilità di successo, la concorrenza delle più potenti organizzazioni televisive che circondano il nostro Paese.

Una nota ottimistica, che supera il perdurare delle contingenti difficoltà tecniche e produttive, e che ci consente di lavorare con la stessa fiducia che ha caratterizzato i difficili esordi della piccola Televisione della Svizzera Italiana.

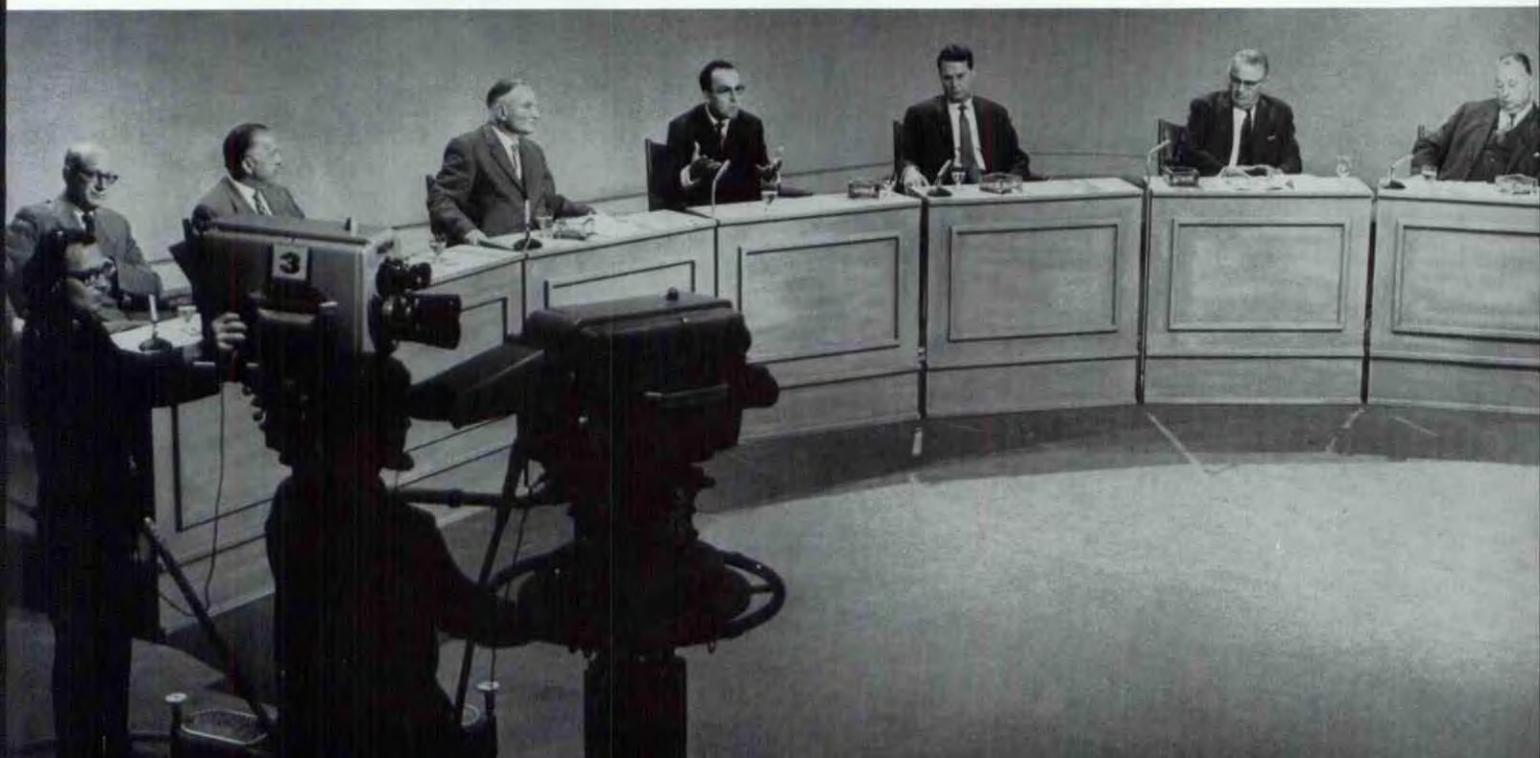
FRANCO MARAZZI
Direttore della TSI

Trois grandes manifestations internationales et nationales ont marqué de façon déterminante le programme de 1964: l'Exposition nationale suisse, les Jeux olympiques d'hiver à Innsbruck et les Jeux olympiques d'été à Tokyo. Les émissions concernant l'Expo 1964 ont prouvé, comme peut-être jamais auparavant, à quel point notre télévision s'est intégrée dans notre vie nationale et est devenue un moyen de communication décisif. Elle a contribué, avec la presse et la radio, à transformer en sympathie croissante et même en enthousiasme la réserve que manifestait la Suisse alémanique, au début, à l'égard de notre grande manifestation nationale. Les retransmissions impeccables des Jeux olympiques d'Innsbruck et de Tokyo ont de nouveau prouvé à tous les téléspectateurs le caractère éminemment authentique du Lieu et de l'Instant que la télévision parvient si bien à traduire, même lorsque les distances énormes et les écarts de temps considérables gênent les reportages en direct proprement dits.

Mais les téléspectateurs ne jugent pas tellement de la qualité du programme d'après ses performances spectaculaires. Leur appréciation se fonde toujours sur ce que la télévision quotidienne leur apporte chez eux chaque soir, quelquefois aussi pendant la journée. Ici aussi, on accomplit parfois des performances. Mais on ne sait pas d'avance qu'elles se produiront, elles sont bien davantage le résultat du concours de différents facteurs: le sujet exposé, la fantaisie et la capacité du réalisateur et de ses collaborateurs, puis ce que les Grecs désignent par le mot «kairos», lequel exprime l'heureuse rencontre de circonstances favorables les plus diverses. Ce «kairos» se manifeste d'une manière particulièrement efficace précisément dans les émissions vivantes et transforme ce genre de programme en un événement captivant, voire palpitant.

Parmi les faits divers quotidiens qui figuraient au programme de la TV suisse alémanique de cet exercice, choisissons ce qui vaut la peine, en particulier et en général, d'être mentionné. Pour les *émissions d'actualités*, les efforts furent concentrés sur une amélioration matérielle et formelle des productions, mais surtout — dans la mesure où les moyens de production le permettaient — sur une présence plus intense du programme alémanique; d'autre part, les retransmissions par satellites et autres conquêtes scientifiques de l'échange international des programmes permirent aux téléspectateurs d'être témoins, en suivant l'émission «Politique mondiale» («Weltpolitik»), des réunions des deux partis qui firent cam-

A la «Tribune fédérale» les représentants des fractions au Parlement discutent de questions de politique fédérale et contribuent ainsi fortement à l'information du citoyen

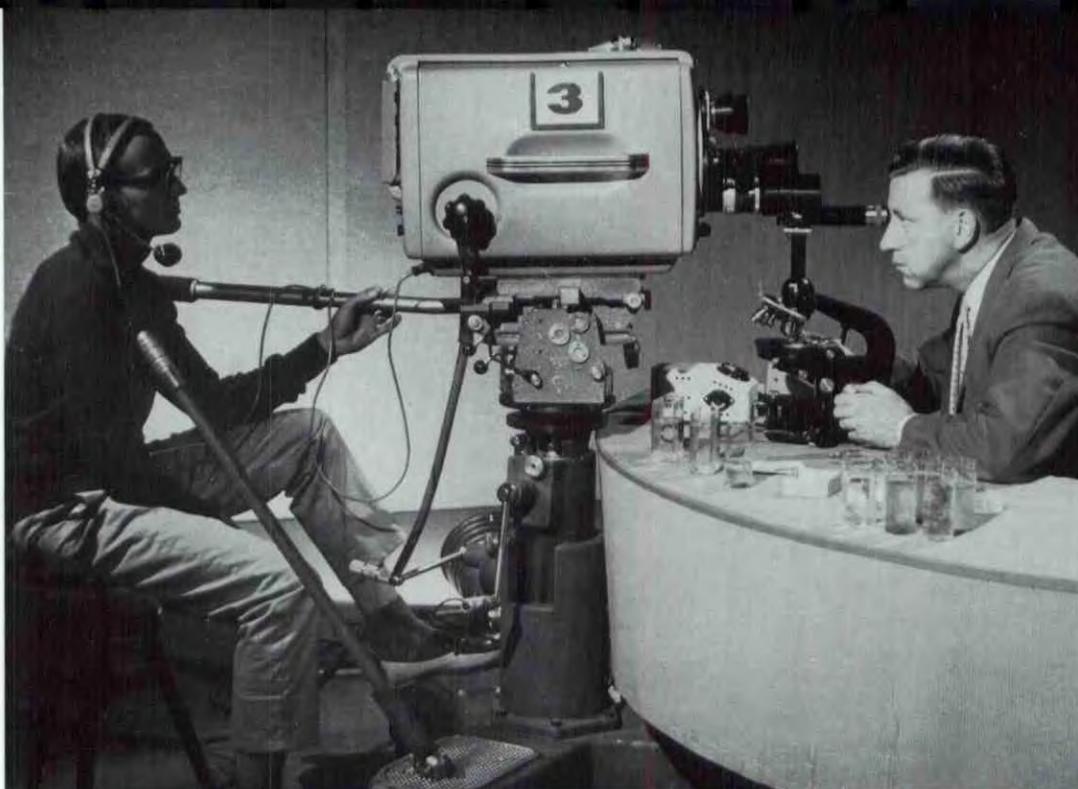


pagne pour les élections présidentielles aux Etats-Unis, de l'aggravation de la crise de Chypre, de la nuit consacrée aux élections britanniques, coïncidant avec la chute de Chrouchtchev, mais aussi du voyage du pape en Palestine et en Indes. Les productions de la rubrique «Tribune mondiale» («Weltbühne»), qui parut pendant trois semaines, nous conduisirent sous toutes les latitudes et nos cameramen opérèrent, avec des succès divers, également dans les pays situés derrière le rideau de fer. Les séquences filmées en Russie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie et Chine rouge montrèrent que les stations communistes de télévision ont répondu de manière assez variable aux vœux qu'exprimait le programme suisse. Les entretiens dominicaux sur la politique étrangère «D'une semaine à l'autre» («Von Woche zu Woche») ont été remplacés par l'émission «De première main» («Aus erster Hand»), ce qui présentait l'avantage qu'au lieu d'une forme de discussion n'engageant personne, on assistait à l'interrogation de représentants de la vie publique suisse et étrangère, en l'occurrence des personnalités éminentes, «engagées», et occupant des postes importants. Le fait d'approfondir et de circonscrire les sujets constitue ici un progrès notable.

Cet exercice fut très animé sur le plan de la politique intérieure. Les divergences de principe de plus en plus profondes, à propos de nos avions militaires, ont été reflétées dans de nombreuses émissions parfois critiques, au cours desquelles des conseillers nationaux et aux Etats, des membres de la commission d'enquête s'exprimèrent sur ces questions très controversées. Des problèmes concernant la Confédération ont été débattus à la «Tribune fédérale» («Eidgenössische Tribüne»), rubrique développée depuis les élections au Conseil national, et qui s'écarte, quant à sa forme, du système de la table ronde qu'on a largement surexploité; cette rubrique recourt à une formule capable de capter l'attention: l'interrogation. Enfin, de nombreuses actualités intéressant la région de langue allemande firent l'objet de près de 700 productions de l'émission «Antenne». Mais des films documentaires plus longs ont aussi traité des thèmes actuels: L'Hôpital de la Croix-Rouge suisse au Yemen; Le 20^{me} anniversaire de l'invasion; Il y a 50 ans: mobilisation de l'armée suisse; L'homme au drapeau blanc: Max Daetwyler; La question du Jura, etc. Parmi les efforts particuliers de la télévision alémanique, il convient de citer le film sur Henri Dunant «Von allen geehrt», émission préparée par la communauté de production Bavière—Autriche—Suisse alémanique.

Le documentaire «L'homme au drapeau blanc» a été consacré à Max Daetwyler, le légendaire apôtre de la paix qui, dans toutes les capitales du monde, essaye d'être reçu en audience par les «grands» de la terre — et n'y arrive que rarement!





De nombreuses émissions de Hans A. Traber («L'eau», «Protection de la nature») ont, en 1964, de nouveau captivé un grand nombre de téléspectateurs

Dans le domaine de la *documentation culturelle et scientifique*, à côté d'émissions qui ont prouvé depuis longtemps leur valeur et que les téléspectateurs apprécient toujours autant, bien qu'elles figurent depuis des années au programme, nous avons fourni un effort spécial en faveur des sujets médicaux. Des émissions en direct réalisées avec la collaboration de la Fédération des Médecins Helvétiques ont été partout fort bien accueillies, notamment «Diagnostic par rayons X», «Epilepsie», «Maladies et allergies», «Lutte contre le cancer», «Le patient muet» (hôpital des animaux), «Anesthésiologie». Enfin, la série de sept grandes émissions sur «L'eau» constituait une tentative de présenter d'une manière vivante, à un large milieu de téléspectateurs, les caractéristiques biologiques, météorologiques, économiques, anthropologiques et culturelles de cet élément vital aujourd'hui si menacé. D'autre part, un autre cycle était consacré à la protection de la nature, tâche certes universelle, mais surtout suisse; c'était là l'occasion de lancer un pressant appel pour que des valeurs rendant la vie digne d'être vécue soit conservées et sauvegardées. La «Revue agricole» («Landwirtschaftliche Rundschau»), émissions s'efforçant comme auparavant d'établir un pont entre la paysannerie et les citadins, furent diffusées 21 fois pendant l'année et cette série célébra en même temps son centième passage sur les ondes. La peine que se donnent les producteurs de cette rubrique se vit récompensée matériellement par l'octroi de l'«Epi de bronze» («Bronzene Aehre») lors du concours international de films sur l'agriculture, à Berlin. L'«Association des amis de la musique populaire suisse» nous adressa une requête portant plus de 2000 signatures de toutes les régions de la Suisse alémanique, et demandant qu'on reprenne bientôt les émissions «Pour la ville et la campagne» («Für Stadt und Land») dont le nombre fut considérablement réduit pendant six mois en raison des émissions sur l'Expo; voilà qui prouve d'une façon impressionnante à quel point une grande partie de notre population apprécie cette émission qui s'inspire du véritable folklore.

La propre *production dramatique* de notre télévision fut placée durant cet exercice sous le signe du feuilleton «Polizischt Wäckerli», entreprise qui montra de plus d'une manière à quel point la production de la télévision suisse a vite atteint les limites de ses possibilités dans ce domaine. Quant à l'intérêt que suscita cette série, approbation et désapprobation s'équilibrèrent à peu près sinon quantitativement, du moins sous l'angle de la véhémence des réactions. Mais quelles que furent ces réactions, elles démontrent combien il est nécessaire d'intensifier de plus en plus nos efforts dans le secteur des programmes. La pièce «Le prisonnier de l'ambassade» («Der Gefangene der Botschaft»), d'Edzard Schaper, réalisée au

studio de Bellerive en commun avec une société productrice privée, la télévision autrichienne et Radio Brême, mettait en scène un problème d'une brûlante actualité politique et humaine; la presse suisse fut divisée au sujet de cette production, par contre le public lui réserva un excellent accueil. A côté de sa propre production, le programme de la TV suisse alémanique fut de nouveau fortement marquée par des reprises d'émissions de la télévision allemande; en dépit de toute l'admiration que nous pouvons avoir pour les prestations de notre voisine du nord, et malgré la reconnaissance que nous lui devons pour son affabilité, il faut bien dire qu'il s'agit là, pour de nombreuses raisons, d'une situation insatisfaisante. Cette constatation pourrait aussi s'appliquer aux *programmes musicaux*, qui dépendirent dans une grande mesure des emprunts aux émissions étrangères, qu'il s'agisse d'opéras, d'opérettes, de concerts ou de musique de chambre. Dans ce domaine, la production de notre télévision se limita à l'enregistrement d'ensembles de passage.

Dans le secteur des *variétés*, la situation est analogue. On peut certes évoquer ici toute une série d'émissions suisses («Quitte ou double» («Dopplet oder nüt»), «Rendez-vous avec Jo» («Rendez-vous mit Jo»), portraits d'artistes suisses de cabaret bien connus, puis des productions qui essayaient de capter, par des retransmissions directes, la magie du monde des artistes, par exemple «Variété Clara», «Petite ville ambulante» («Kleine Stadt auf Rädern»), «Gens entre ciel et terre» («Menschen zwischen Himmel und Erde»); pourtant, l'apport étranger domina, et il n'est pas toujours du goût du téléspectateur helvétique. Les raisons essentielles de ces circonstances défavorables résident dans la hausse continue du coût de la production déterminé par l'étranger, et dans la pénurie de locaux de travail. La seule possibilité que nous ayons de sortir de temps en temps de cette impasse si difficile précisément en cette matière, est de réaliser une coproduction avec des émetteurs étrangers financièrement solides. Il convient de mentionner à ce propos les deux grandes émissions de divertissement qui résultèrent d'un voyage entrepris autour du monde avec l'émetteur de Berlin libre, et qui fournirent d'impressionnants aperçus des spectacles de variété qu'offrent à leurs abonnés les télévisions étrangères, particulièrement celles d'Extrême-Orient.

Les avis sur les émissions réalisées avec les télévisions bavaroise et autrichienne, intitulées «Que voit-on de nouveau» («Was sieht man Neues»), furent partagés. La raison en est da-

Avec Matthias Wiemann comme interprète principal, le studio de Bellerive a réalisé avec succès «Le prisonnier de l'ambassade» d'Edzard Schapers, une coproduction des télévisions allemande, autrichienne et suisse, en collaboration avec la Condor Film S.A. Zurich



vantage dans le fait que ce programme était présenté le samedi soir, que dans l'émission elle-même, fondée sur une excellente idée et qui tentait de se libérer du cliché des émissions traditionnelles de variétés.

Quant aux émissions dites *familiales*, elles sont redevenues un élément intégrant du programme après avoir dû faire place pendant six mois, dans une certaine mesure, aux émissions de l'Expo. Nous avons pu constater à l'occasion d'un concours qu'un nombreux public suit les programmes du dimanche après-midi: nous avons reçu plus de 14 000 réponses pour une seule émission. Le «Magazine de la femme» («Magazin der Frau») constitue également une excellente émission pour établir des contacts; elle aborde surtout des questions pratiques, tandis que le programme émis toutes les six semaines était consacré à des problèmes concernant l'école et la famille. Une de ces émissions sur l'«année de travail» (Werkjahr) fut particulièrement appréciée, car elle fournit aux parents de précieuses indications au sujet des enfants sur le point d'être libérés des écoles.

Le programme pour la *jeunesse* fut très actif au cours de cet exercice, car il comportait bon nombre de productions propres. On s'est efforcé avant tout d'amener le jeune téléspectateur à une activité personnelle. La série d'émissions «Aviation de A à Z» («Fliegerei von A—Z») contribua tout spécialement à réaliser ce postulat. 5000 jeunes garçons construisirent eux-mêmes leur planeur en 10 séances, et un concours de vol pour planeurs-TV, organisé dans sept localités suisses, récompensa les efforts des jeunes constructeurs. De multiples autres émissions consacrées au bricolage servirent à l'instruction de la jeunesse, de même qu'un «quiz» sur les règles de la circulation réservé aux usagers de la route âgés de six à onze ans. «Nous présentons . . .» («Wir stellen vor») était un concours de lettres pour lecteurs passionnés, qui permit de déterminer quels sont les écrivains préférés des jeunes téléspectateurs. Puis ces écrivains firent personnellement connaissance, au studio, avec les meilleurs auteurs de lettres. Des incursions dans le domaine des sciences naturelles, des récits de voyage, des informations sur la jeunesse du monde entier, répondaient au besoin précisément très vif chez les jeunes de savoir ce qui se passe dans le vaste monde. Théâtre pour enfants, ballets, pantomimes, marionnettes, bandes dessinées et dessins animés enrichirent notablement la palette colorée des émissions pour la jeunesse et donnèrent satisfaction à son désir de divertissement.

Une émission typique du «Magazine de la femme» a été la présentation, en six séquences, des bienfaits d'exercices de gymnastique pour mères et enfants





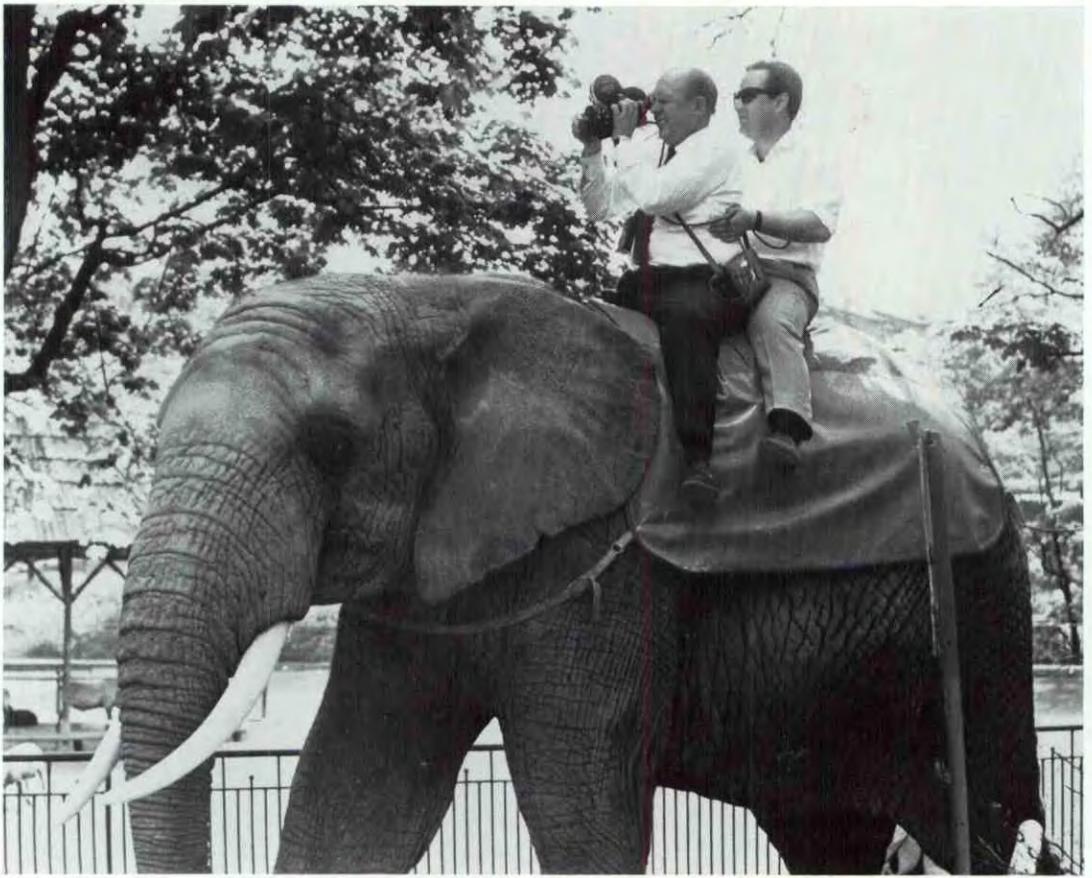
Dans le cadre des émissions hebdomadaires de la TV suisse alémanique pour les enfants, une série d'émissions intitulée «Ouvre les yeux! — ABC pour les jeunes usagers de la route» a été consacrée à l'éducation routière des enfants de 6 à 10 ans

Signalons à ce propos le premier échange international en Eurovision de films de marionnettes, auquel participa bien entendu la TV suisse. Un concours, organisé avec la collaboration du comité d'entraide des écoles pour les Suisses à l'étranger, a établi une excellente liaison avec les enfants de nos compatriotes d'outre-mer: en septembre, les 12 heureux gagnants, élèves d'écoles suisses en Europe et outre-mer, vinrent en Suisse et apprirent à connaître leur patrie au cours d'un assez long séjour de vacances.

Nous avons conféré au *programme de Noël* un accent particulier: au cours d'une retransmission en direct de Rheinfelden, la télévision lança un appel en faveur d'une campagne pour les invalides. Il ne s'agissait pas de récolter de l'argent, mais de trouver des aides bénévoles disposés à s'occuper d'un invalide pendant l'année nouvelle, de l'accompagner au théâtre, au jardin zoologique ou de l'emmener en excursion. Bien que nous demandions expressément de ne s'annoncer que par écrit, de nombreuses personnes le firent déjà pendant l'émission et, quelques jours plus tard, elles étaient cinq cents; entre-temps, Pro Infirmis leur a attribué une tâche.

Le *programme religieux* consiste en reportages de manifestations dans les églises, et en l'émission «Propos pour le dimanche» («Wort zum Sonntag»). Signalons une nouveauté: nous avons renoncé à un commentaire traduit lors de retransmission de services religieux de la Suisse romande, à la grande satisfaction des Romands établis en Suisse alémanique, mais aussi à celle de beaucoup de nos compatriotes de langue allemande. Nous avons préféré lire avant l'émission un bref résumé du sermon, et indiquer les chants et les textes liturgiques. Il a malheureusement été nécessaire, au cours de cet exercice, d'émettre parfois «Propos pour le dimanche» à la fin de la soirée au lieu de 20.15 heures, qui est son heure habituelle. C'est le cas chaque fois que nous retransmettons en direct, le samedi soir, un programme de la télévision allemande. Nous savons, aussi bien que les représentants de l'église et de nombreux téléspectateurs, que cette solution n'est pas satisfaisante, mais on n'y peut rien changer, à moins d'essayer de passer à l'avenir cette émission avant 20 heures.

La nouvelle rubrique «In eigener Sache» a permis d'établir le contact avec le public: le direc-



Une équipe de la TV suisse alémanique a régulièrement rendu visite aux trois grands jardins zoologiques suisses de Zurich, Bâle et Berne pour alimenter les émissions fort appréciées «Regards sur le monde animal»

teur des programmes y exprime son avis personnel au sujet de questions et de problèmes posés par les téléspectateurs, et il aborde également des problèmes fondamentaux du programme.

Il s'est produit en 1964 un événement important pour le développement de la télévision en Suisse: la décision du Conseil fédéral d'autoriser la SSR à introduire des émissions publicitaires à la télévision. Depuis que nous avons eu la voie libre, c'est-à-dire dès le mois d'avril, la direction générale et surtout les responsables de la télévision concentrèrent leurs efforts sur la préparation des multiples tâches d'organisation, d'ordre technique et programmatique, découlant de l'introduction de la publicité. Il s'agissait, en se servant des expériences faites jusqu'ici dans ce domaine, de créer une organisation à l'aide de laquelle on pourra faire face désormais aux exigences sans cesse croissantes. Il fallait avant toute chose tirer judicieusement parti des possibilités d'accroître l'état-major du personnel, sans rien bouleverser.

Enfin, nous avons fait un grand pas en avant en ce qui concerne la construction d'un nouveau bâtiment pour le studio: la ville de Zurich a délivré l'autorisation de construire, et le comité central de la SSR a voté les premiers crédits pour les travaux de fondation.

Ainsi, 1964 a revêtu pour la télévision alémanique deux aspects: ce fut l'année de la consolidation, mais ce fut surtout l'année de l'entrée dans une phase nouvelle et décisive de l'histoire de la télévision suisse. La période des pionniers tire à sa fin; il faudra maintenant développer avec énergie les possibilités qu'offre la télévision, afin qu'elle devienne toujours davantage une force coopérante de la présence helvétique.

GUIDO FREI
Directeur de la TV suisse alémanique



Si l'esprit d'équipe entre collaborateurs du studio est bon, il est certain que l'émission sera bonne, elle aussi

Le quiz appartient depuis toujours aux émissions préférées des téléspectateurs. On peut, à cette occasion, parfaire ses connaissances — ou se prouver son savoir



Table des matières

	page
<i>Les finances</i>	3
<i>Comptes et bilans</i>	
Société suisse de radiodiffusion et télévision	10
Direction générale	12
Bilan de la SSR	14
Studio des ondes courtes suisses	16
Télédiffusion	18
Studios de radio	20
Bilan des studios	24
Télévision suisse	25
Bilan de la Télévision suisse	28
<i>Budgets</i>	
Répartition des ressources allouées à la SSR	31
Société suisse de radiodiffusion et télévision	32
Direction générale	34
Studio des ondes courtes suisses	36
Télédiffusion	38
Studios de radio	40
Répartition des ressources de la TV suisse	43
Télévision suisse	44
<i>Statistiques des auditeurs</i>	46
<i>Statistiques des programmes radio</i>	47
<i>Statistiques des téléspectateurs</i>	52
<i>Statistiques des programmes TV</i>	53
<i>Organes de la SSR</i>	55

Compte Radio

Concessionnaires

On comptait dans notre pays, à la fin de l'année 1964, 1 619 395 concessionnaires-radio, soit 36 149 unités de plus que l'année précédente. Aussi réjouissante que soit cette augmentation, il convient de ne pas perdre de vue que son rythme ralentit constamment: en effet, l'augmentation fut, en 1963, de 8814 concessionnaires plus forte qu'en 1964. L'accroissement plutôt faible du nombre des concessionnaires se poursuit néanmoins. Mais il incite les organes de la SSR à pratiquer une prudente politique des dépenses, et à tout mettre en œuvre pour assurer une exploitation rationnelle, qui permettra, à l'avenir également, de remplir les tâches indispensables que nous imposent les programmes.

L'ensemble des concessionnaires-radio se répartit comme suit entre les différents groupes d'auditeurs:

Radio	1 176 795	72,6 %
Télédiffusion	406 521	25,2 %
Rediffusion	36 079	2,2 %
Total	1 619 395	100,0 %

Recettes

Le total des recettes provenant des taxes de concession a dépassé, en 1964, de 325 721 francs (année précédente: 676 268 francs) le montant prévu dans le budget de l'Entreprise des PTT. Le tableau suivant montre le produit total des taxes de concession, les chiffres de l'année précédente servant à établir la comparaison.

	En millions de francs	
	1964	1963
Dans l'exercice faisant l'objet de ce rapport, le produit brut des PTT s'élève à	42,325	41,306
Versement au fonds commun de déparasitage PTT/SSR	0,050	0,050
Le produit net à répartir entre les PTT et la SSR est de	42,275	41,256
La quote-part de la SSR, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 24. 11. 1961, est de 70%, soit	29,593	28,879
Le montant attribué à notre Société au cours de l'année 1964, conformément aux estimations budgétaires des PTT, se monte à	29,365	28,406
Le montant de l'attribution supplémentaire s'élève à	0,228	0,473
L'Entreprise des PTT nous a crédité le montant de l'attribution supplémentaire, soit 228 004 fr. 80, au mois de février 1965. Toutefois, ce supplément de recettes a encore été porté sur le compte de l'année 1964.		

A ces attributions provenant des taxes de concession, qui ont atteint un montant de 29 593 004 fr. 80, sont venus s'ajouter, pour le service d'exploitation de la radio, 2 774 286 francs 73 provenant de la dissolution des réserves, conformément aux décisions prises par le comité central. La Télévision a participé aux frais de la direction générale pour un montant de 200 000 francs, et la Confédération a alloué 680 000 francs au Service des ondes courtes pour ses tâches spéciales. Cela fait, au total, 33 247 291 fr. 53. En outre, diverses recettes d'exploitation ont rapporté 1 250 614 fr. 36. La radiodiffusion a ainsi disposé, en 1964, d'un montant total de 34 497 905 fr. 89.

Répartition des ressources

La répartition des ressources a été faite conformément au budget et sur la base de la clé de répartition en vigueur.

Le tableau suivant précise la manière dont les ressources ont été réparties, par la direction générale, entre les différents services, et renseigne sur les divers produits d'exploitation.

Ressources d'exploitation de la SSR et de ses sociétés membres pour 1964

	Attributions provenant des taxes de concession (y compris la dissolution des réserves)	Autres produits d'exploitation	Total des moyens disponibles
Total	33 247 291.53 ¹	1 250 614.36	34 497 905.89
Direction générale pour les tâches intéressant l'ensemble du pays	3 649 956.03	79 800.—	3 729 756.03
Direction générale	1 233 805.80	372 006.72	1 605 812.52
Service des ondes courtes	2 299 807.60	236 433.70	2 536 241.30
ORG, IRG, CRR	183 760.—	22 373.70	206 133.70
Sociétés-membres avec studio	25 879 962.10	540 000.24	26 419 962.34
<i>Beromunster</i>	<i>11 720 473.40</i>	<i>294 469.69</i>	<i>12 014 943.09</i>
Zurich	4 630 969.—	43 801.90	4 674 770.90
Berne	3 475 450.65	197 323.03	3 672 773.68
Bâle	3 614 053.75	53 344.76	3 667 398.51
<i>Radiodiffusion Romande</i>	<i>8 475 571.75</i>	<i>166 633.18</i>	<i>8 642 204.93</i>
Lausanne et Genève	8 475 571.75	166 633.18	8 642 204.93
<i>Monte Ceneri</i>	<i>5 683 916.95</i>	<i>78 897.37</i>	<i>5 762 814.32</i>
Lugano	5 683 916.95	78 897.37	5 762 814.32

¹ Y compris la participation de la Télévision aux frais de la direction générale, et l'attribution de la Confédération pour les tâches spéciales du Service des ondes courtes

Dépenses

L'augmentation du coût de la vie au cours de l'année 1964, ainsi que la situation sur le marché du travail, a incité le comité central à accorder d'importants crédits complémentaires, non prévus initialement dans le budget. L'autorité de surveillance a donné son consentement.

Nous énumérons ci-après les décisions les plus importantes prises par le comité central:

Fr. 519 761.25	4 % augmentation des salaires réels (décision du CC du 19. 5. 1964)
Fr. 293 991.55	3 % allocation de vie chère 1963/1964, y compris les orchestres (décision du CC du 3. 12. 1963)
Fr. 302 108.45	3 % allocation de vie chère 1964/1965, y compris les orchestres (décision du CC du 27. 11. 1964)
Fr. 101 140.25	5 % augmentation du salaire réel des membres des orchestres (décision du CC du 27. 11. 1964)
Fr. 594 818.55	incorporation des allocations de vie chère et des augmentations des salaires réels dans la Caisse-pension (décision du CC du 17. 12. 1964)

1. Direction générale

Un montant de 3 901 438 fr. 13 a été utilisé en 1964 pour les tâches intéressant l'ensemble du pays, dont voici les articles les plus importants:

Droits d'auteurs (SUISA, BIEM, disques)	Fr. 1 682 301.—
Service des nouvelles	Fr. 290 400.—
Dépenses décidées par le comité central, et contributions pour le programme, versées par la caisse centrale	Fr. 188 366.—
Frais de consolidation, et contributions de la société faîtière à la Caisse-pension	Fr. 670 443.70

Les crédits accordés n'ont pas été entièrement utilisés dans divers comptes de charges.

Les dépenses d'exploitation de la direction générale proprement dite se sont élevées à 1 326 128 fr. 66, les crédits prévus dans le budget ayant pu être respectés.

Le 17 décembre 1964, le comité central décidait d'incorporer dans la Caisse-pension les augmentations des salaires réels et les allocations de vie chère, et il consentait les crédits nécessaires à cet effet. Les dépenses de l'employeur, pour le secteur radio, se sont élevées à

1 049 048 fr. 55. Il avait d'abord été prévu de débiter ces dépenses sur le compte de l'année 1965. Toutefois, la Fondation Caisse-pension s'étant complaisamment déclarée prête à prendre à sa charge 454 230 francs des dépenses de l'employeur pour la radio, et compte tenu du fait que des réserves d'un montant de 165 486 fr. 90, ainsi que l'attribution complémentaire au produit des taxes de concession pour l'année 1964 s'élevant à 228 004 fr. 80, restaient à disposition, les frais de consolidation de la Caisse-pension purent, avec l'approbation de l'autorité de surveillance, être comptabilisés sur l'exercice 1964.

Il résulte de la comptabilisation réglementaire de ces dépenses que le compte de pertes et profits se solde par un déficit de 67 205 fr. 09. Nous proposons au comité central de reporter ce solde passif sur l'exercice 1965. L'autorité de surveillance a également donné son assentiment à cette manière de faire.

2. Service des ondes courtes

Le compte d'exploitation du service des ondes courtes se solde par un excédent de recettes de 68 839 fr. 78. Cet excédent inclut toutefois des moyens non encore utilisés provenant du crédit spécial accordé par la Confédération, pour un montant de 67 887 fr. 95, qui sera reporté à compte nouveau. Si une partie du crédit de la Confédération n'a pas été utilisée, c'est que le service arabe n'a pu commencer son activité qu'à une date ultérieure à celle qui avait d'abord été prévue. Les autorités fédérales devront décider de l'utilisation du crédit encore disponible.

Des amortissements extraordinaires s'élevant à 18 058 fr. 70 ont été passés dans le compte de pertes et profits du service des ondes courtes, qui accuse ainsi un solde passif de 2733 francs 40 à prélever dans le fonds de disposition du SOC.

3. Télédiffusion

Le compte de pertes et profits de la télédiffusion se solde, pour l'exercice 1964, par un crédit non utilisé de 72 296 fr. 37. Nous avons comme les années précédentes versé ce montant à la «réserve d'exploitation pour buts spéciaux». Il convient néanmoins de remarquer qu'il faudra compter, en 1965 déjà, sur une sensible augmentation des charges de la télédiffusion en ce qui concerne les droits d'auteurs. Des pourparlers, relatifs à la couverture des dépenses supplémentaires que devra supporter la télédiffusion, sont actuellement en cours avec la direction générale des PTT.

4. Studios de radio

Les dépenses totales des studios de radio, selon le décompte d'exploitation, s'élèvent en 1964 à 26 305 234 fr. 20.

Les dépenses totales se répartissent comme suit entre les différents groupes de charges:

	<i>Francs</i>	
	1964	1963
Frais de personnel	9 176 195	8 306 292
Frais généraux d'exploitation	3 102 364	2 913 842
Frais directs de programme (Y compris les orchestres)	13 895 455	12 989 828

Comparés à ceux de l'année 1963, les frais de personnel ont augmenté de 869 903 francs. Cette augmentation est due en particulier au versement des allocations de vie chère et des augmentations des salaires réels.

Les frais d'exploitation des studios sont restés, en majeure partie, inférieurs aux crédits prévus dans le budget. Grâce à ces économies supplémentaires, 905 627 francs de plus que l'année précédente ont pu, en 1964, être mis à la disposition du programme.

En plus de divers excédents de produits du compte d'exploitation les studios ont encaissé, comme de coutume, des recettes supplémentaires, telles que contribution des hebdomadaires-radio, Sport-toto, etc.

Les produits extraordinaires des studios se sont élevés à 363 817 fr. 90. Ils ont permis, pour une part, de faire certaines dépenses supplémentaires pour le programme, et, d'autre part, de couvrir des charges extraordinaires (amortissements, installations, transformations, etc.).

Se soldent en déficit les comptes

du studio de Zurich	Fr. 123 059.35
du studio de Bâle	Fr. 36 031.29
du studio de Genève	Fr. 24 654.20

Dans les autres studios, les moyens attribués ont suffi à couvrir les dépenses.

Le solde passif des studios de Zurich et de Bâle est à couvrir par un prélèvement dans le fonds de disposition, et celui du studio de Genève est à reporter à compte nouveau.

5. Bilans

Aucune modification importante n'apparaît dans les bilans des studios. Seul, à Lausanne, le total du bilan a augmenté de 1 million de francs. Il s'agit là de l'avoir de la Chaîne du bonheur, qui sera prochainement utilisé pour Longarone.

Compte Télévision

Concessionnaires

L'Entreprise des PTT a enregistré en 1964 une augmentation de 125 714 concessionnaires de télévision, contre 92 235 l'année précédente. L'effectif total atteignait ainsi 491 843 concessionnaires-TV à la fin du mois de décembre 1964. Ce chiffre dépasse de beaucoup les premières estimations.

Produit

Conformément à la décision prise par le Conseil fédéral le 11 novembre 1960, le produit des concessions-TV doit être réparti entre les PTT et la SSR à raison de 30% et de 70%. En vertu de cette décision, les ressources suivantes ont été attribuées à la SSR, en 1964, pour la télévision:

1. Quote-part du produit des taxes de concession selon budget	Fr. 25 550 000.—
2. Attribution supplémentaire sur le produit des taxes de concession 1963	Fr. 1 447 266.15
Total	Fr. 26 997 266.15

Selon le budget initial, 25,5 millions de francs, provenant du produit des taxes de concession, ont été attribués pour l'exploitation des programmes de télévision.

Au cours de l'année 1964, le personnel de la télévision a touché les mêmes augmentations de salaire réel que le personnel de la radio; ces augmentations de traitement ont été assurées dans la Caisse-pension.

Un événement capital de l'année 1964 fut la décision prise par le Conseil fédéral d'autoriser, dès 1965, la publicité sur le petit écran, afin de fournir de nouvelles ressources à la télévision. Mais pour la SSR, il s'agissait d'abord, en 1964, de prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la bonne continuité dans l'extension d'un tiers du temps des émissions. Il fallait engager et former du nouveau personnel et préparer de nouveaux programmes. Là aussi, le comité central a accordé les moyens nécessaires.

Il s'agit des crédits complémentaires suivants:

Introduction de la publicité à la télévision:

a) charges supplémentaires pour le personnel	Fr. 330 000.—
b) charges supplémentaires d'exploitation	Fr. 303 000.—
Augmentation des salaires réels	Fr. 499 155.—

Caisse-pension:

Consolidation des allocations de vie chère et des augmentations des salaires réels	Fr. 194 033.80
--	----------------

L'autorité de surveillance a également donné son approbation à ces crédits complémentaires.

Dépenses

Le compte d'exploitation de la télévision comprend les principaux groupes de charges suivants:

	Francs	
	1964	1963
Personnel	7 602 467	6 041 034
Frais généraux d'exploitation	5 015 331	3 479 998
Programme	14 008 080	11 238 761

En 1964, les dépenses d'exploitation de la télévision ont dépassé de 5 866 085 francs celles de l'année précédente. Ce montant se répartit comme suit entre les différents groupes de charges:

Personnel	Fr. 1 561 433
Exploitation	Fr. 1 535 333
Programme	Fr. 2 769 319

L'amortissement de 1 million de francs sur le prêt consenti par la Confédération est compris dans les dépenses. A la fin du mois de décembre 1964, la SSR devait encore à la Confédération 4 818 477 fr. 22. Le compte annuel d'exploitation de la télévision donne, par ailleurs, toutes précisions utiles.

Compte de résultat

Après avoir mis en compte les dépenses et les produits extraordinaires, le compte de pertes et profits de la télévision présente un solde passif de 4 906 626 fr. 57.

Ce solde se compose:

du montant dû sur le prêt consenti par la Confédération au 31 décembre 1964	Fr. 4 818 477.25
Solde passif interne au 31 décembre 1964	Fr. 88 149.32

Ce solde passif est à reporter à compte nouveau.

Radio

La SSR a demandé au Conseil fédéral, le 15 septembre 1964, d'augmenter de 10 francs, soit de 26 à 36 francs, la taxe annuelle de la concession radio, à partir du 1^{er} janvier 1965. Le Conseil fédéral a examiné cette requête; il a conclu qu'il convenait de renoncer pour le moment à l'augmentation de la taxe radio. Le Conseil fédéral est toutefois conscient du fait que la SSR ne pourra couvrir que jusqu'à la fin de l'année 1964, par les réserves, l'excédent des charges tel qu'il apparaît aujourd'hui déjà et qu'il faudra prendre ce fait en considération lors d'une augmentation ultérieure des taxes de concession.

L'Entreprise des PTT estime à 30 093 000 francs la quote-part de la SSR au produit des taxes de concession pour l'année 1965; la Télévision participe aux frais de la direction générale pour un montant de 310 000 francs, et la Confédération contribue aux dépenses pour les tâches spéciales du Studio des ondes courtes pour une somme de 799 000 francs. Les recettes totales de la radio atteignent ainsi 31 202 000 francs.

A ces recettes s'opposent des charges estimées à 33 654 863 francs. Toutes ces charges correspondent à des crédits établis et valablement décidés par le comité central.

Malgré l'augmentation sensible du coût de la vie, les crédits pour le programme ont été laissés au même niveau qu'en 1964. Pour l'année 1965, nous ne prévoyons en outre aucune nouvelle place et aucune promotion du personnel.

Pour la *direction générale*, des crédits d'un montant total de 4 138 333 francs ont été inscrits dans le budget pour l'année 1965. De cette somme, 1 424 497 francs reviennent à la direction générale pour ses propres besoins, alors que 2 713 836 francs sont nécessaires pour les tâches communes intéressant l'ensemble du pays (entre autres choses, droits à verser aux sociétés d'auteurs: 1 613 536 francs; indemnité à l'Agence télégraphique suisse: 292 000 francs; contribution à la Radiodiffusion scolaire suisse: 100 000 francs).

Les dépenses d'exploitation du *Studio des ondes courtes* ont été estimées, pour l'année 1965, à 2 420 000 francs, dont 1 621 000 francs sont couverts par les taxes de concession, et 799 000 francs par le crédit accordé par la Confédération et approuvé par le Parlement, pour les tâches spéciales du SOC.

Le plafond fixé par l'assemblée générale à 1 franc par concessionnaire est ainsi atteint par le Studio des ondes courtes.

Pour le service des programmes de la *télédiffusion*, la SSR touchera comme de coutume 1 franc 50 par abonné, soit un montant de 600 000 francs pour l'année 1965.

Pour les actuelles *sociétés sans studio* (société radiophonique de la Suisse orientale, société radiophonique de la Suisse centrale et communauté radiophonique romanche), une attribution totale de 212 560 francs a été inscrite dans le budget.

Les crédits d'exploitation pour les *studios de radio* s'élèvent à 26 883 970 francs.

Le budget ne comprend pas les dépenses pour la consolidation dans la Caisse-pension, mesure aussi urgente que nécessaire, des augmentations des salaires réels et des allocations de vie chère accordées ces dernières années. Il n'inclut pas non plus les dépenses supplémentaires qu'entraînera la qualification du travail, entreprise au début de l'année 1964, et qui sera achevée au printemps 1965. Le comité central sera appelé à prendre des décisions sur ces deux questions au cours de l'année 1965. Les moyens supplémentaires qui seront éventuellement nécessaires devront être fournis par des crédits complémentaires.

Pour 1965, le compte radio accuse un déficit de 2 452 863 francs, qui ne pourra pas être couvert par le produit des taxes de concession.

En 1963 et en 1964 déjà, le produit des taxes de concession n'a pas suffi à couvrir les dépenses. Pour la seule année 1964 3,1 millions ont dû être prélevés dans la réserve d'exploitation et être attribués à l'exploitation. Aussi la réserve d'exploitation de la SSR est-elle entièrement épuisée.

Le comité central a examiné s'il était possible de réduire certains crédits. Il a constaté que la SSR était liée dans une large mesure à des conventions et à des contrats qui ne peuvent être dissous en 1965 pour des raisons juridiques, politiques et culturelles. De plus, une réduction des crédits d'exploitation aurait des conséquences graves pour le développement futur de la radio, et accentuerait encore le retard de la Suisse face aux programmes étrangers captés par nos auditeurs. Vu ces considérations, le comité central est d'avis que le manquant de 2,5 millions doit être couvert par un emprunt que pourraient fournir les ressources

de la télévision. En 1966, cet emprunt devrait être amorti par un prélèvement sur le produit des taxes de concession radio augmentées.

Télévision

Le nombre des concessionnaires de télévision continue à augmenter d'une manière réjouissante. L'Entreprise des PTT table sur un effectif de 616 600 abonnés à la fin de l'année 1965, ce qui correspond, comparé à celui de 1964, à un accroissement de 136 500 concessionnaires.

Le produit des taxes de concession augmentant proportionnellement au nombre des téléspectateurs, le budget de la Confédération compte sur un produit brut de 48 000 000 de francs.

Conformément à la décision du Conseil fédéral du 2 novembre 1962, le produit intégral des taxes de concession TV sera réparti à raison de 30% et de 70% entre les PTT et la SSR pendant les années 1963 à 1967. La SSR se voit ainsi attribuer 33 600 000 francs.

Pour la télévision, l'introduction de la publicité est l'événement capital de l'année 1965. Les recettes provenant de la publicité à la télévision ont été estimées à 12,7 millions pour le service des programmes. Une somme de 0,5 million provient d'autres recettes d'exploitation. Le produit total est estimé à 46,8 millions de francs.

Compte tenu des futures tâches de la télévision, le budget a été subdivisé comme suit:

1. Budget d'exploitation.
2. Crédits gérés par la direction générale.
3. Autres tâches à financer par les recettes de la télévision.

L'année 1965 verra une extension d'une heure par jour de la durée des émissions. Un programme sera également diffusé le mardi, qui était jusqu'à maintenant jour de relâche. Dans l'ensemble, la durée des émissions augmentera d'un tiers en 1965, ce qui entraîne des charges supplémentaires correspondantes.

Les ressources d'exploitation proprement dites dont disposera la télévision en 1965 sont de 15 081 300 francs plus élevées que l'année précédente. Ont été attribués en plus, en comparaison de 1964, 5 021 520 francs pour le personnel, 1 667 649 francs pour les dépenses d'exploitation, 8 392 131 francs pour la production et pour les programmes.

Les crédits à gérer par la direction générale concernent la télévision scolaire, les allocations de vie chère pour 1965, les dépenses, urgentes et nécessaires, pour le perfectionnement du personnel selon des plans unifiés, ainsi qu'un crédit pour les programmes, géré par le directeur général, ou dont il pourra confier la gérance au directeur de la télévision à la direction générale.

Les autres dépenses comprennent les obligations contractuelles concernant l'amortissement de prêts, et la constitution d'un fonds de construction, nécessité absolue si l'on considère les dépenses considérables pour les constructions qui sont envisagées au cours des prochaines années. La télévision ne disposant d'aucun capital propre, il est indispensable que la télévision constitue un capital d'exploitation qui lui a été jusqu'à maintenant avancé par la direction générale. Les apports financiers au fonds de réserve central sont prévus par la concession.

Le prêt consenti par la Confédération figure actuellement dans les comptes pour 4,8 millions de francs, qui devront être amortis jusqu'à la fin de l'année 1967.

DOMENIC CARL
Directeur administratif SSR

Compte de la Société suisse de radiodiffusion et télévision
Charges sur le plan suisse

Compte d'exploitation	Compte 1963	Budget 1964	Compte 1964
Total des charges d'exploitation sur le plan suisse	2 587 022.—	3 967 600	3 901 438.13
<i>Frais de programme</i>	<i>2 035 361.35</i>	<i>2 177 700</i>	<i>2 161 069.20</i>
Redevance à la SUISA	1 122 117.40	1 159 300	1 159 301.30
Redevance au BIEM	420 000.—	420 000	420 000.—
Industrie du disque	103 000.—	103 000	103 000.—
Service des informations (ATS)	264 000.—	290 400	290 400.—
Allocations de la caisse centrale	69 059.80	100 000	92 310.05
Echange de programmes avec l'étranger	8 042.—	12 000	11 076.85
Dépenses décidées par le Comité central	42 553.90	82 000	76 890.10
Frais divers de programmes	6 588.25	11 000	8 090.90
<i>Frais de la société</i>	<i>357 233.60</i>	<i>959 900</i>	<i>920 636.90</i>
Assemblée générale	19 359.50	25 000	26 059.50
Comité central	51 567.85	50 000	46 291.70
Commissions du Comité central	24 543.95	21 000	13 476.05
Conférences des directeurs	2 403.40	4 000	1 853.20
Commissions des programmes	15 879.80	20 000	9 773.—
Autres commissions	17 081.45	15 000	17 949.70
Organes de la Caisse-pension	13 070.65	15 000	12 508.10
Autres frais de la société	2 469.20	2 900	3 559.95
Union européenne de radiodiffusion	65 127.55	89 000	90 439.—
Contributions de la société à la Caisse-pension	122 740.25	695 000	670 443.70
Impression du rapport annuel	22 990.—	23 000	28 283.—
<i>Radioscolaire</i>	<i>100 000.—</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000.—</i>
Caisse centrale radioscolaire	100 000.—	100 000	100 000.—
<i>Frais divers</i>	<i>—</i>	<i>730 000</i>	<i>719 732.03</i>
Séminaire de téléscolaire	—	30 000	30 000.—
Construction du pavillon SSR à l'Expo 1964	—	300 000	289 732.03
Frais d'exploitation Expo 1964	—	400 000	400 000.—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>94 427.05</i>	<i>—</i>	<i>—</i>

Société suisse de radiodiffusion et télévision
Charges sur le plan suisse

	Compte 1963	Budget 1964	Compte 1964
Total des produits d'exploitation sur le plan suisse	2 587 022.—	3 967 600	3 901 438.13
Attributions ordinaires	2 514 100.—	2 536 200	2 536 200.—
Attributions supplémentaires	9 418.—	—	—
Attributions pour frais d'exploitation Expo	—	400 000	400 000.—
Part de la télévision à la redevance au BIEM	63 504.—	80 000	79 800.—
Part de la télévision aux frais pour le séminaire de téléscolaire	—	30 000	30 000.—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	921 400	855 438.13

Compte de la Direction générale

Compte d'exploitation	Compte 1963	Budget 1964	Compte 1964
Total des charges d'exploitation	1 190 706.36	1 299 050	1 326 128.66
<i>Frais de personnel</i>	837 866.15	949 200	949 530.40
Traitements et prestations sociales	800 316.70	896 500	889.610.65
Autres frais de personnel	37 549.45	52 700	59 919.75
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	352 840.21	349 850	376 598.26
Frais administratifs	79 738.95	76 000	92 423.35
Frais d'entretien divers	8 982.40	10 900	13 098.65
Matériel	64 509.50	65 950	69 152.30
Assurances, taxes et droits	6 726.15	7.200	6 990.60
Loyers et intérêts du capital	32 257.71	53 300	57 636.64
Amortissements	108 242.95	86 500	89 914.30
Dépenses du service d'information SSR	52 382.55	50 000	47 382.42
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—	—
Total des produits d'exploitation	1 190 706.36	1 299 050	1 326 128.66
Attributions ordinaires	1 054 000.—	991 550	991 550.—
Attributions supplémentaires	49 716.80	74 500	72 255.80
Part de la télévision aux frais généraux de la DG	—	170 000	170 000.—
Intérêts sur avoirs en banques	3 904.81	4 000	4 594.68
Intérêts sur prêts	294.—	—	590.65
Loyers	41 236.75	39 000	35 626.30
Remboursement des frais de la SAP	—	—	19 500.—
Autres recettes d'exploitation	2 543.40	—	6 027.05
Recettes provenant de ventes	184.55	—	187.85
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	38 826.05	20 000	25 796.33

Direction générale

Compte de pertes et profits

	Compte 1963	Budget 1964	Compte 1964
Produits	1 871 485.69	3 353 094	3 374 976.81
Solde actif reporté	36.09	—	2 165.19
Intérêts sur titres	71 624.15	80 000	90 400.95
Prélèvement aux fonds de réserve d'exploitation	70.—	—	1 354.60
Dissolution de la réserve pour l'Expo 1964 (pavillon)	704 667.75	1 342 044	1 434 634.40
Dissolution de la réserve pour le budget 1964	—	40 000	40 000.—
Dissolution de la réserve provenant des recettes supplémentaires de 1963	648 000.—	576 000	576 532.30
Prélèvement au fonds de réserve spécial du CC	—	473 000	473 388.—
Recettes supplémentaires de l'année 1964	—	260 000	249 732.03
Contributions de journaux, etc.	12 112.50	405 050	228 004.80
Autres recettes	189 021.45	11 000	19 263.85
Couverture d'amortissements extraordinaires	151 526.70	166 000	184 776.55
		—	7 519.05
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation de la Direction générale</i>	—	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation sur le plan suisse</i>	94 427.05	—	—
Solde passif SSR 1964	—	—	67 205.09
Charges	1 871 485.69	3 353 094	3 374 976.81
Solde passif reporté	—	—	—
Amortissements extraordinaires	153 918.50	—	8 797.85
Autres charges extraordinaires	118 908.20	172 000	166 409.—
Versement au fonds de réserve spécial du CC	65 000.—	65 000	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation de la Direction générale</i>	38 826.05	20 000	25 796.33
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation sur le plan suisse</i>	—	921 400	855 438.13
Reliquat sur les moyens financiers	1 352 667.75	2 174 694	2 318 535.50
Solde actif de la SSR à fin 1963	142 165.19	—	—

Bilan au 31 décembre 1964

Actif			11 065 367.53
<i>Actif mobilisé</i>			<i>5 838 905.38</i>
Caisse			38 475.23
Petites caisses			550.—
Chèques postaux			49 633.04
Banques			104 861.31
Débiteurs			2 020 666.45
Actif transitoire			205 730.80
Prêts et avances			48 239.40
Titres			3 029 595.15
Participations			341 154.—
<i>Actif immobilisé</i>			<i>5 156 523.66</i>
Terrain	923 375.—	923 375.—	
Bâtiment	4 340 929.30		
Amortissement	1 935 233.15	2 405 696.15	
Mobilier	477 755.60		
Amortissement	256 021.50	221 734.10	
Installation d'éclairage	97 469.35		
Amortissement	29 240.70	68 228.65	
Mobilier de la télédiffusion	15 554.15		
Amortissement	1 316.10	14 238.05	
Machines, appareils techniques	46 551.25		
Amortissement	19 599.95	26 951.30	
Installation cantine SSR	9 108.45		
Amortissement	—	9 108.45	
Machines, appareils techniques TD	9 858.—		
Amortissement	2 506.60	7 351.40	
Installations cablâges	192 612.96		
Amortissement	112 118.30	80 494.66	
Groupe électrogène de secours	29 659.05		
Amortissement	17 795.45	11 863.60	
Installation téléphonique	156 259.20		
Amortissement	62 503.70	93 755.50	
Voitures de la SSR et du SOC	36 076.60		
Amortissement	14 723.—	21 353.60	
Machines de bureau et appareils de service	247 102.70		
Amortissement	188 246.40	58 856.30	
Machines de bureau et appareils de service de la TD	5 382.20		
Amortissement	1 036.25	4 345.95	3 947 352.71
Compte de construction immeuble TV, Lugano			1 209 170.95
<i>Comptes de régularisation:</i>			<i>69 938.49</i>
Solde passif de la SSR à fin 1964			67 205.09
Solde passif du SOC à fin 1964			2 733.40

Bilan au 31 décembre 1964

Passif		11 065 367.53
<i>Capital étranger</i>		9 410 029.92
<i>Capital étranger à court terme</i>		6 232 629.92
Caisse d'épargne et de prêts, Berne		110.50
Caisse-pension: prêts à court terme pour moyens liquides		500 000.—
Créanciers		2 400 781.79
Mise en réserve		4 000.—
Passif transitoire		2 479 764.50
Fonds de disposition des sociétés régionales et du SOC:		
Radio-Zurich	195 490.95	
Radio-Berne	171 990.90	
Radio-Bâle	49 824.25	
Radio-Lausanne	39 000.—	
Radio-Lugano	230 000.—	
SOC	161 667.03	847 973.13
<i>Capital étranger à long terme</i>		3 177 400.—
Emprunt au Canton du Tessin (immeuble TV-Lugano)		1 000 000.—
Hypothèque Fondation Caisse-pension (immeuble SSR)		2 177 400.—
<i>Capital propre</i>		1 655 337.61
Fonds de réserve central prescrit par la concession		500 000.—
Fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central		381 744.12
Réserve d'exploitation pour buts spéciaux		601 763.49
Fonds de compensation pour pertes sur cours de titres en portefeuille		171 830.—

Compte du Studio des ondes courtes suisses

Compte d'exploitation

	Compte 1963	Budget 1964	Compte 1964
Total des charges d'exploitation	1 800 825.90	2 503 340	2 521 867.85
<hr/>			
<i>Frais de personnel</i>	857 997.60	965 100	957 739.15
Traitements et prestations sociales	832 957.20	936 000	932 317.70
Autres frais de personnel	25 040.40	29 100	25 421.45
<hr/>			
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	412 105.18	390 900	415 540.50
Frais administratifs	71 257.—	85 700	91 668.05
Frais d'entretien divers	27 417.35	29 200	31 329.40
Matériel	71 767.18	69 600	69 002.55
Assurances	13 145.30	12 300	10 855.30
Loyers, intérêts du capital	60 894.15	54 900	64 931.35
Amortissements	167 624.20	139 200	147 753.85
<hr/>			
<i>Frais directs de programme</i>	530 723.12	1 147 340	1 079 748.42
Honoraires et frais	337 837.95	381 040	384 544.65
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	24 089.70	27 200	29 005.70
Autres frais directs de programme	17 552.62	59 100	54 086.—
Services spéciaux du SOC	151 242.85	680 000	612 112.07
<hr/>			
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—	68 839.78
<hr/>			
Total des produits d'exploitation	1 800 825.90	2 503 340	2 521 867.85
Part du SOC au produit de la taxe de concession	1 500 900.—	1 532 440	1 532 440.—
Allocation suppl. sur le produit de la taxe de concession	48 063.15	87 400	87 367.60
Attribution de la Confédération	—	680 000	680 000.—
Contribution au concours Expo	—	40 000	37 290.65
Loyers	39 930.25	29 000	39 930.25
Autres recettes d'exploitation	165 707.50	134 500	144 509.75
Recettes provenant de ventes	343.65	—	329.60
<hr/>			
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	45 881.35	—	—

Compte de pertes et profits

	Compte 1963	Budget 1964	Compte 1964
Produits	85 433.95	2 500	85 946.63
Produit sur ventes de valeurs d'établissement	5 815.—	—	2 985.—
Prélèvement sur des réserves (fonds de disposition)	—	—	—
Autres recettes	5 322.30	2 500	4 912.70
Couverture pour amortissements extraordinaires	23 049.80	—	6 475.75
Dissolution de la mise en réserve	51 246.85	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	—	—	<i>68 839.78</i>
Solde passif du SOC 1964	—	—	2 733.40
Charges	85 433.95	2 500	85 946.63
Amortissements extraordinaires	33 413.50	—	18 058.70
Autres charges extraordinaires	—	2 500	67 887.93
Versement du solde actif au fonds de dispositions	6 139.10	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>45 881.35</i>	—	—

Compte du Service des programmes de la télédiffusion

Compte d'exploitation

	Compte 1963	Budget 1964	Compte 1964
Total des charges d'exploitation	570 362.25	606 000	594 654.90
<i>Frais de personnel</i>	<i>207 810.10</i>	<i>302 300</i>	<i>289 084.90</i>
Traitements et prestations sociales	201 338.50	297 800	281 493.50
Autres frais de personnel	6 471.60	4 500	7 591.40
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	<i>70 852.80</i>	<i>85 950</i>	<i>96 273.20</i>
Frais administratifs	12 511.30	18 600	21 458.35
Frais d'entretien divers	1 884.20	3 600	14 610.05
Matériel	11 617.45	18 150	12 648.90
Assurances	793.95	800	821.50
Loyers et intérêts du capital	28 400.—	29 000	28 469.75
Amortissements	15 645.90	15 800	18 264.65
<i>Frais directs de programme</i>	<i>134 973.70</i>	<i>202 000</i>	<i>137 000.43</i>
Honoraires et frais	134 973.70	202 000	137 000.43
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>156 725.65</i>	<i>15 750</i>	<i>72 296.37</i>
Total des produits d'exploitation	570 362.25	606 000	594 654.90
Part au produit de la taxe de concession TD	563 814.—	600 000	588 472.50
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie. pour le service des programmes de la TD	6 000.—	6 000	6 000.—
Autres recettes d'exploitation	548.25	—	182.40
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>

Service des programmes de la télédiffusion

Compte de pertes et profits

	Compte 1963	Budget 1964	Compte 1964
Produits	156 725.65	15 750	72 296.37
Prélèvement sur des réserves	—	—	—
Autres recettes	—	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>156 725.65</i>	<i>15 750</i>	<i>72 296.37</i>
Charges	156 725.65	15 750	72 296.37
Autres charges extraordinaires	10 516.50	—	—
Versement à la réserve d'exploitation pour buts spéciaux	146 209.15	15 750	72 296.37
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>

Compte des studios

Compte d'exploitation

	Zurich	Berne	Bâle
Total des charges d'exploitation	4 774 023.75	3 524 425.02	3 670 499.15
<i>Frais de personnel</i>	<i>1 420 102.35</i>	<i>1 586 484.—</i>	<i>1 453 204.25</i>
Traitements et prestations sociales	1 378 981.35	1 533 011.20	1 407 321.45
Autres frais de personnel	41 121.—	53 472.80	45 882.80
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	<i>392 164.48</i>	<i>412 357.60</i>	<i>443 600.46</i>
Frais de la société	22 378.30	20 516.55	22 173.95
Frais administratifs	74 059.20	60 299.50	62 626.80
Frais d'entretien	62 964.65	43 499.23	57 979.91
Matériel	106 465.68	86 795.21	121 395.55
Assurances	11 086.—	8 853.95	15 337.55
Loyers et intérêts du capital	34 710.85	89 339.26	81 490.90
Amortissements	80 499.80	103 053.90	82 595.80
<i>Frais directs de programme</i>	<i>2 961 756.92</i>	<i>1 475 672.23</i>	<i>1 773 694.44</i>
Honoraires et frais	1 288 119.32	1 257 299.90	1 138 092.09
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	37 828.35	22 310.30	33 513.05
Autres frais directs de programme	76 723.55	166 441.58	104 091.20
Divers	—	2 097.10	906.20
Orchestre radiophonique	1 458 462.70	—	497 091.90
Chœur radiophonique	100 623.—	27 523.35	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	<i>49 911.19</i>	—
Total des produits d'exploitation	4 774 023.75	3 524 425.02	3 670 499.15
Taxe de concession: attributions ordinaires	4 396 589.—	3 324 492.—	3 449 082.—
Taxe de concession: attributions supplémentaires	234 380.—	150 958.65	164 971.75
Intérêts sur avoirs en banque	3 017.30	10 806.52	4 320.50
Loyers	8 091.40	14 799.60	2 640.—
Recettes diverses	—	942.—	—
Recettes provenant de droits d'entrée	—	20 081.65	718.40
Recettes provenant de ventes	—	825.35	—
Recettes provenant de communications au micro	900.—	680.—	560.—
Autres produits d'exploitation	1 999.35	839.25	1 485.70
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>129 046.70</i>	—	<i>46 720.80</i>

Beromunster total	Lausanne	Genève	Sottens total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'exploitation
11 968 947.92	4 354 245.33	4 259 391.90	8 613 637.23	5 722 649.05	26 305 234.20
4 459 790.60	1 604 758.70	1 481 243.90	3 086 002.60	1 630 401.95	9 176 195.15
4 319 314.— 140 476.60	1 564 340.80 40 417.90	1 449 545.65 31 698.25	3 013 886.45 72 116.15	1 595 356.10 35 045.85	8 928 556.55 247 638.60
1 248 122.54	524 719.11	654 054.—	1 178 773.11	675 468.63	3 102 364.28
65 068.80	15 808.90	13 405.70	29 214.60	18 424.95	112 708.35
196 985.50	107 069.89	101 202.20	208 272.09	68 274.90	473 532.49
164 443.79	57 392.35	80 892.09	138 284.44	68 375.93	371 104.16
314 656.44	131 491.02	179 702.—	311 193.02	129 687.15	755 536.61
35 277.50	16 861.70	20 199.—	37 060.70	20 851.70	93 189.90
205 541.01	79 677.45	96 928.42	176 605.87	217 952.60	600 099.48
266 149.50	116 417.80	161 724.59	278 142.39	151 901.40	696 193.29
6 211 123.59			4 348 861.52	3 335 470.74	13 895 455.85
3 683 511.31			2 629 082.02	1 946 670.75	8 259 264.08
93 651.70			163 947.35	98 235.05	355 834.10
347 256.33			397 302.80	155 388.90	899 948.03
3 003.30			—	2 008.40	5 011.70
1 955 554.60			1 098 611.45	926 523.29	3 980 689.34
128 146.35			59 917.90	206 644.35	394 708.60
49 911.19			—	81 307.73	131 218.92
11 968 947.92			8 613 637.23	5 722 649.05	26 305 234.20
11 170 163.—			8 191 453.—	5 460 968.—	24 822 584.—
550 310.40			284 118.75	222 948.95	1 057 378.10
18 144.32			11 883.17	2.50	30 029.99
25 531.—			46 879.70	35 700.—	108 110.70
942.—			—	—	942.—
20 800.05			1 527.—	2 949.60	25 276.65
825.35			1 715.—	—	2 540.35
2 140.—			2 340.—	80.—	4 560.—
4 324.30			4 667.50	—	8 991.80
175 767.50			69 053.11	—	244 820.61

Compte des studios

Compte de résultats

Zurich

Total des produits extraordinaires	157 122.35
Solde actif reporté 1963	4 269.15
Intérêts sur titres	5 269.75
Dividendes	—
Gains sur le cours des changes, divers	—
Bénéfices sur ventes d'installations	800.—
Prélèvement dans la réserve	—
Recettes extraordinaires	21 500.—
Autres recettes	2 224.10
Couverture d'amortissements extraordinaires	—
Intérêts sur avances au personnel	—
Résultat du compte de la cantine Radio Lugano	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	—
Solde passif au 31 décembre 1964	123 059.35

Total des charges extraordinaires	157 122.35
Amortissements extraordinaires	—
Frais extraordinaires de représentation	4 182.10
Pertes sur débiteurs	—
Autres charges extraordinaires	23 893.55
Cabines Victoria Hall/Journal Radio	—
Avant-programmes	—
Installations extraordinaires	—
Impôt sur le capital et les revenus	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>129 046.70</i>
Solde actif au 31 décembre 1964	—

Berne	Bâle	Beromunster total	Sottens total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'exploitation
198 259.85	79 651.45	435 033.65	122 275.01	121 473.—	678 781.66
3 062.86	1 895 51	9 227.52	11 410.22	1 848.24	22 485.98
4 858.50	—	10 128.25	88.30	2 400.—	12 616.55
—	240.80	240.80	5.60	11.20	257.60
—	—	—	—	4 845.85	4 845.85
—	400.—	1 200.—	70.—	—	1 270.—
100 862.07	16 000.—	116 862.07	32 795.10	—	149 657.17
21 500.—	21 500.—	64 500.—	48 125.34	6 200.—	118 825.34
18 065.23	1 442.75	21 732.08	273.25	12 600.44	34 605.77
—	2 141.10	2 141.10	4 853.—	8 900.—	15 894.10
—	—	—	—	125.65	125.65
—	—	—	—	3 233.89	3 233.89
49 911.19	—	49 911.19	—	81 307.73	131 218.92
—	36 031.29	159 090.64	24 654.20	—	183 744.84
198 259.85	79 651.45	435 033.65	122 275.01	121 473.—	678 781.66
107 721.55	2 141.10	109 862.65	8 616.50	8 900.—	127 379.15
—	8 294.20	12 476.30	—	1 179.—	13 655.30
—	—	—	713.35	—	713.35
71 752.80	21 058.40	116 704.75	38 701.25	45 688.15	201 094.15
—	—	—	23.70	31 000.—	31 023.70
—	—	—	—	5 313.45	5 313.45
—	—	—	—	16 892.60	16 892.60
5 336.68	1 436.95	6 773.63	4 119.45	754.20	11 647.28
—	46 720.80	175 767.50	69 053.11	—	244 820.61
13 448.82	—	13 448.82	1 047.65	11 745.60	26 242.07

Bilans des studios au 31 décembre 1964

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
Actif	1 499 740.30	3 485 196.45	2 718 282.98	4 105 218.76	3 992 476.42	6 715 632.87	22 516 547.78
<i>1. Valeurs d'exploitation</i>	<i>386 071.89</i>	<i>842 764.59</i>	<i>232 708.81</i>	<i>1 888 692.—</i>	<i>965 395.84</i>	<i>346 750.88</i>	<i>4 662 384.01</i>
Caisse	3 602.50	55 993.30	4 232.40	37 058.80	2 238.15	71 538.66	174 663.81
Compte de chèque postal	111 111.60	224 577.18	12 745.71	26 095.31	32 111.65	21 615.04	428 256.49
Banques	37 095.62	127 690.50	74 839.45	1 632 579.28	152 648.53	845.—	2 025 698.38
Titres	9 300.—	140 320.90	—	23 160.—	—	80 000.—	252 780.90
Débiteurs	224 962.17	294 182.71	140 891.25	169 798.61	778 397.51	171 446.93	1 779 679.18
Actif transitoire	—	—	—	—	—	1 305.25	1 305.25
<i>2. Valeurs immobilisées (valeur comptable)</i>	<i>828 707.96</i>	<i>2 482 483.05</i>	<i>2 124 303.73</i>	<i>2 216 526.76</i>	<i>2 944 403.54</i>	<i>6 345 556.50</i>	<i>16 941 981.54</i>
Terrains, bâtiments	642 416.20	2 276 194.50	2 006 045.13	2 077 974.92	2 748 629.04	6 112 233.73	15 863 493.52
Autres établissements	186 291.76	206 288.55	118 258.60	138 551.84	195 774.50	233 322.77	1 078 488.02
<i>3. Comptes d'ordre</i>	<i>161 901.10</i>	<i>159 948.81</i>	<i>325 239.15</i>	<i>—</i>	<i>58 022.84</i>	<i>23 325.49</i>	<i>728 437.39</i>
<i>4. Solde passif</i>	<i>123 059.35</i>	<i>—</i>	<i>36 031.29</i>	<i>—</i>	<i>24 654.20</i>	<i>—</i>	<i>183 744.84</i>
Passif	1 499 740.30	3 485 196.45	2 718 282.98	4 105 218.76	3 992 476.42	6 715 632.87	22 516 547.78
<i>1. Fonds étrangers</i>	<i>966 229.20</i>	<i>2 437 832.39</i>	<i>2 213 770.20</i>	<i>3 974 943.73</i>	<i>3 708 194.78</i>	<i>6 473 561.78</i>	<i>19 774 532.08</i>
Banques	—	—	—	315 011.63	—	—	315 011.63
Créanciers	183 162.45	339 832.39	48 872.75	1 653 563.77	196 892.51	26 615.98	2 448 939.85
Hypothèques, emprunts	770 000.—	2 098 000.—	2 164 897.45	2 002 368.33	3 511 302.27	6 428 800.—	16 975 368.05
Passif transitoire	13 066.75	—	—	4 000.—	—	18 145.80	35 212.55
<i>2. Capital propre</i>	<i>371 610.—</i>	<i>873 966.43</i>	<i>179 273.63</i>	<i>129 227.38</i>	<i>226 258.80</i>	<i>207 000.—</i>	<i>1 987 336.24</i>
Capital social	201 000.—	191 160.—	120 400.—	—	50 000.—	169 000.—	731 560.—
Fonds de réserve	158 000.—	340 815.53	35 476.90	—	80 645.50	38 000.—	652 937.93
Mise en réserve	12 610.—	341 990.90	23 396.73	129 227.38	95 613.30	—	602 838.31
<i>3. Comptes d'ordre</i>	<i>161 901.10</i>	<i>159 948.81</i>	<i>325 239.15</i>	<i>—</i>	<i>58 022.84</i>	<i>23 325.49</i>	<i>728 437.39</i>
<i>4. Solde actif</i>	<i>—</i>	<i>13 448.82</i>	<i>—</i>	<i>1 047.65</i>	<i>—</i>	<i>11 745.60</i>	<i>26 242.07</i>

Répartition des ressources allouées à la Télévision suisse

	Compte 1964	Budget 1964	Recettes supplémentaires ou inférieures par rapport au budget 1964
Total des moyens financiers	27 922 811.44	27 357 889	+ 564 922.44
Quote-part au produit des taxes de concession	25 550 000.—	25 550 000	—
Crédits complémentaires accordés:			
Charges supplémentaires pour le personnel			
Charges supplémentaires d'exploitation	330 000.—	330 000	—
Versement de l'augmentation des salaires réels approuvée par le CC	303 000.— 499 155.—	303 000 499 155	— —
Consolidation des allocations de vie chère	194 033.80	194 034	— —.20
Recettes provenant de prestations à des tiers	648 821.33	400 000	+ 248 821.33
Autres recettes d'exploitation	235 671.10	81 700	+ 153 971.10
Excédent des charges du compte d'exploitation Suisse romande et Tessin	162 130.21	—	+ 162 130.21
	27 922 811.44	27 357 889	+ 564 922.44
Exploitation télévision	26 755 173.79	26 177 889	+ 577 284.79
Remboursement du prêt consenti par la Confédération	1 000 000.—	1 000 000	—
Intérêt sur le prêt consenti par la Confédération	167 637.65	180 000	— 12 362.35

Compte de la Télévision suisse

Dépenses
supplémentaires ou
inférieures par
rapport au
budget 1964

Compte d'exploitation

	Budget 1964	Compte 1964	
Total des charges d'exploitation	27 357 889	27 922 811.44	+ 564 922.44
<hr/>			
<i>Frais de personnel</i>	7 935 151	7 602 467.73	— 332 683.27
Traitements et prestations sociales	7 875 451	7 490 314.63	— 385 136.37
Autres frais de personnel	59 700	112 153.10	+ 52 453.10
<hr/>			
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	4 555 061	5 015 331.45	+ 460 270.45
Frais de la société	170 000	170 000.—	—
Frais administratifs	327 200	405 311.73	+ 78 111.73
Frais d'entretien	1 131 100	1 603 898.20	+ 472 798.20
Matériel	492 800	565 980.72	+ 73 180.72
Assurances	183 057	153 741.80	— 29 315.20
Loyers et intérêts du capital	765 450	677 386.25	— 88 063.75
Amortissements	1 287 654	1 281 333.80	— 6 320.20
Acquisitions à amortir directement	197 800	157 678.95	— 40 121.05
<hr/>			
<i>Frais directs de programme</i>	13 011 677	14 008 080.63	+ 996 403.63
Honoraires et frais	8 037 027	8 558 426.68	+ 521 399.68
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	246 650	213 794.25	— 32 855.75
Autres frais de programme	4 728 000	5 235 859.70	+ 507 859.70
<i>Excédents des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	1 856 000	1 296 931.63	— 559 068.37
<hr/>			
Total des produits de l'exploitation	27 357 889	27 922 811.44	+ 564 922.44
Attributions ordinaires	25 550 000	25 550 000.—	—
Attributions supplémentaires	1 326 189	1 326 188.80	— —.20
Intérêts sur avoirs en banque	20 000	35 727.25	+ 15 727.25
Recettes provenant de prestations à des tiers	400 000	648 821.33	+ 248 821.33
Recettes provenant de conversations téléphoniques privées	2 700	3 027.30	+ 327.30
Produit net de ventes de films (programme)	38 000	54 590.05	+ 16 590.05
Produit net de ventes de films (téléjournal)	—	8 785.45	+ 8 785.45
Mise en compte de salaires à des tiers	12 500	33 899.80	+ 21 399.80
Facturations à des tiers pour usage de voiture de service	—	9 790.30	+ 9 790.30
Location de studios	—	34 160.—	+ 34 160.—
Facturation pour usages d'appareils	8 500	54 023.70	+ 45 523.70
Recettes diverses	—	1 667.25	+ 1 667.25
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	162 130.21	+ 162 130.21

Compte de résultats	Budget 1964	Compte 1964	Dépenses supplémentaires ou inférieures par rapport à 1964
Total des charges extraordinaires	1 869 200	6 262 221.95	+ 4 393 021.95
Report passif	—	5 919 975.49	+ 5 919 975.49
Amortissements extraordinaires	—	12 287.40	+ 12 287.40
Autres charges extraordinaires	19 200	191.20	— 19 008.80
Intérêts sur prêt de la Confédération	180 000	167 637.65	— 12 362.35
Remboursement du prêt de la Confédération	1 000 000	—	— 1 000 000.—
Mise en réserve alloc. de vie chère et Expo	670 000	—	— 670 000.—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	162 130.21	+ 162 130.21
Total des produits extraordinaires	1 869 200	6 262 221.95	+ 4 393 021.95
Solde actif			
Bénéfice sur ventes d'installations	2 000	2 350.—	+ 350.—
Autres recettes extraordinaires	11 200	44 077.35	+ 32 877.35
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	12 236.40	+ 12 236.40
Solde passif	—	4 906 626.57	+ 4 906 626.57
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	1 856 000	1 296 931.63	— 559 068.37

Bilan au 31 décembre 1964

Bilan au
31 décembre 1964Bilan au
31 décembre 1963

Actif	11 983 768.04	10 507 520.50
<i>Mouvements de fonds</i>		
Caisse principale	130 040.80	72 543.20
Petites caisses (timbres)	350.80	326.20
Compte de chèque postal I	634 308.97	46 785.71
Compte de chèque postal II	4 380.35	—
Banque	390 286.50	52 103.60
<i>Débiteurs et comptes d'ordre</i>		
Différents débiteurs	295 614.43	399 621.06
Avances courantes de frais	47 720.—	58 942.50
Sociétés étrangères de TV et commerce production	718 859.91	220 389.93
Paiements anticipés aux fournisseurs	62 800.—	6 600.—
Autres débiteurs	38 968.17	—
Compte d'ordre taxes lignes video	1 021 269.59	691 973.15
Compte d'ordre production	268 630.84	341 429.70
Actif transitoire	349 973.—	598 406.30
Compte d'ordre divers	527 607.20	81 724.15
<i>Matériel</i>		
Matériel de film	114 183.26	122 521.66
Bandes d'enregistrement	2 663.50	11 113.50
<i>Immobilisations / valeur comptable</i>		
Mobilier et appareils de bureau	375 809.65	204 424.90
Matériel technique et outillage	1 162 680.40	820 631.75
Installations techniques	120 564.—	195 792.80
Matériel d'éclairage	192 610.55	124 000.80
Installation développement films, studio de sonorisation	202 895.95	115 597.30
Parc de voitures, atelier pour automobiles	342 999.95	262 967.40
Installation studio Wolfbach et locaux de Kloten	44 052.85	27 332.—
Transformation passerelle et locaux studio Bellerive	6 658.85	26 084.35
Téléviseurs de service, autre outillage	—	52 539.50
Installations reprises par les PTT	—	1.—
Installations Eurovision	21 211.95	53 692.55
Solde passif 1963/1964	4 906 626.57	5 919 975.49

Bilan au 31 décembre 1964

Bilan au
31 décembre 1964Bilan au
31 décembre 1963

Passif	11 983 768.04	10 507 520.50
<hr/>		
<i>Créanciers et comptes d'ordre</i>	<i>4 969 290.79</i>	<i>2 493 043.25</i>
Différents créanciers	37 895.15	65 973.10
Sociétés étrangères de TV	361 077.85	170 858.10
Créanciers fournisseurs	2 001 488.34	1 574 913.05
Autres créanciers	15 069.45	394 600.10
Passif transitoire	2 071 061.40	286 698.90
Compte d'ordre	482 698.60	—
<hr/>		
<i>Prêts</i>	<i>7 014 477.25</i>	<i>8 014 477.25</i>
Emprunt destiné au financement d'installations	2 196 000.—	2 196 000.—
Prêt de la Confédération (y compris intérêts)	4 818 477.25	5 818 477.25

Répartition interne des ressources allouées à la Société suisse de radiodiffusion et télévision

Budget	1965	1964	Augmentation ou diminution par rapport à 1964		
I. Moyens requis	33 654 863	33 341 094	+ 313 769		
Quote-part au produit des taxes de concession radio	30 093 000	29 365 000	+ 728 000		
Attribution suppl. sur le produit des taxes des concession radio de l'année 1962	—	576 000	— 576 000		
Attribution suppl. sur le produit des taxes de concession radio de l'année 1963	—	473 000	— 473 000		
Attribution suppl. sur le produit des taxes de concession radio de l'année 1964	—	405 050	— 405 050		
Prélèvement dans la réserve d'exploitation	—	1 342 044	— 1 342 044		
Prélèvement dans la réserve spéciale (Expo 64, construction)	—	260 000	— 260 000		
Dissolution de la réserve Expo	—	40 000	— 40 000		
Participation TV aux frais de la direction générale	310 000	200 000	+ 110 000		
Crédit de la Confédération pour les tâches spéciales du SOC	799 000	680 000	+ 119 000		
Manquant pour 1965	2 452 863	—	+ 2 452 863		
II. Répartition des crédits	33 654 863	33 341 094	+ 313 769		
Direction générale (propres besoins)	1 424 497 ¹	1 218 050	+ 206 447		
Tâches intéressant l'ensemble du pays	2 713 836 ²	2 884 200	— 170 364		
Mesures sociales financées par le produit suppl. des taxes de concession 1963	—	473 000	— 473 000		
Studio des ondes courtes	2 420 000	2 299 840	+ 120 160		
ORG, IRG, CRR	212 560	185 210	+ 27 350		
Sociétés membres avec studio	26 883 970	26 280 794	+ 603 176		
III. Crédits attribués aux sociétés membres avec studio	26 883 970	26 280 794	+ 603 176		
	1965 = 100 %	1964 = 100 %			
<i>Beromunster</i>	45 %	45 %	12 046 118	11 720 913	+ 325 205
Zurich			4 741 617	4 631 339	+ 110 278
Berne			3 585 406	3 473 392	+ 112 014
Bâle			3 719 095	3 616 182	+ 102 913
<i>Radiodiffusion Romande</i>	33 %	33 %	8 948 640	8 471 753	+ 476 887
Lausanne et Genève			8 833 820	8 471 753	+ 476 887
Avance de moyens suppl.			114 820 ³		
<i>Monte Ceneri</i>	22 %	22 %	5 889 212	5 688 128	+ 201 084
Lugano					
<i>Réserve frais d'exploitation Expo 64</i>			—	400 000	— 400 000

¹ y compris participation TV 280 000 francs² y compris participation TV 30 000 francs³ La Radiodiffusion romande ayant, dès 1964, procédé au remaniement et à l'extension des programmes, a besoin d'un montant suppl. de 114 820 francs pour maintenir les résultats acquis

Budget de la Société suisse de radiodiffusion et télévision
Charges sur le plan suisse

Compte d'exploitation	Budget 1964	Budget 1965
Total des charges d'exploitation sur le plan suisse	3 364 200	2 812 536
<i>Frais de programme</i>	<i>2 169 300</i>	<i>2 227 536</i>
Redevance à la SUISA	1 159 300	1 193 536
Redevance au BIEM	420 000	420 000
Industrie du disque	103 000	110 000
Service des informations (ATS)	264 000	292 000
Allocations de la caisse centrale	100 000	100 000
Echange de programmes avec l'étranger	12 000	12 000
Dépenses décidées par le Comité central	100 000	100 000
Frais divers de programmes	11 000	—
<i>Frais de la société</i>	<i>364 900</i>	<i>455 000</i>
Assemblée générale	25 000	30 000
Comité central	50 000	60 000
Commissions du Comité central	21 000	26 000
Conférences des directeurs	4 000	4 000
Commissions des programmes	20 000	30 000
Autres commissions	15 000	22 000
Organes de la Caisse-pension	15 000	15 000
Autres frais de la société	2 900	3 000
Union européenne de radiodiffusion	89 000	130 000
Contributions de la société à la Caisse-pension	100 000	100 000
Impression du rapport annuel	23 000	35 000
<i>Radioscolaire</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
Caisse centrale radioscolaire	100 000	100 000
<i>Frais divers</i>	<i>730 000</i>	<i>30 000</i>
Séminaire de téléscolaire	30 000	30 000
Construction du pavillon SSR à l'EXPO 1964	300 000	—
Frais d'exploitation EXPO 1964	400 000	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—

Société suisse de radiodiffusion et télévision
Charges sur le plan suisse

Compte d'exploitation	Budget 1964	Budget 1965
Total des produits d'exploitation sur le plan suisse	3 364 200	2 812 536
Attributions ordinaires	2 554 200	2 683 836
Attributions supplémentaires	—	—
Attributions pour les frais d'exploitation EXPO	400 000	—
Part de la télévision à la redevance au BIEM	80 000	98 700
Part de la télévision aux frais pour le séminaire de téléscolaire	30 000	30 000
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	300 000	—

Budget de la Direction générale

Compte d'exploitation

	Budget 1964	Budget 1965
Total des charges d'exploitation	1 276 550	1 465 922
<i>Frais de personnel</i>	<i>944 700</i>	<i>1 044 487</i>
Traitements et prestations sociales	896 500	988 987
Autres frais de personnel	48 200	55 500
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	<i>331 850</i>	<i>421 435</i>
Frais administratifs	76 000	86 400
Frais d'entretien divers	10 900	13 600
Matériel	65 950	73 600
Assurances, taxes et droits	7 200	7 000
Loyers, intérêts hypothécaires	35 300	101 800
Amortissements	86 500	89 035
Crédit spécial du service d'information SSR	50 000	50 000
Total des produits d'exploitation	1 276 550	1 465 922
Attributions ordinaires	973 550	1 144 497
Attributions supplémentaires	74 500	—
Part de la télévision aux frais généraux de la DG	170 000	280 000
Prélèvement sur des réserves d'exploitation	—	—
Intérêts sur avoirs en banques	4 000	4 000
Intérêts sur prêts	—	—
Loyers	39 000	12 900
Autres recettes d'exploitation	—	24 525
Recettes provenant de ventes	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>15 500</i>	<i>—</i>

Comptes de pertes et profits

	Budget 1964	Budget 1965
Produits	2 063 584	2 730 863
Solde actif reporté	—	—
Intérêts sur titres	80 000	100 000
Produits sur ventes de valeurs d'établissements	—	—
Prélèvement aux fonds de réserve d'exploitation	525 534	—
Dissolution de la réserve pour l'EXPO 1964 (pavillon)	40 000	—
Dissolution de la réserve pour le budget 1964	576 000	—
Dissolution de la réserve provenant des recettes suppl. de 1963	—	—
Prélèvement au fonds de réserve spécial du CC	260 000	—
Recettes supplémentaires de l'année 1964	405 050	—
Contributions de journaux, etc.	11 000	12 000
Autres recettes	166 000	166 000
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation de la DG</i>	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation sur le plan suisse</i>	—	—
Solde passif de la SSR à fin 1965	—	2 452 863
Charges	2 063 584	2 730 863
Solde passif reporté	—	—
Amortissements extraordinaires	—	—
Autres charges extraordinaires	176 500	213 000
Versement au fonds de réserve spécial du CC	65 000	65 000
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation de la DG</i>	15 500	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation sur le plan suisse</i>	300 000	—
Reliquat sur les moyens financiers (1964 prélevé sur des réserves)	1 506 584	2 452 863

Budget du Studio des ondes courtes suisses

Compte d'exploitation	Budget 1964	Budget 1965
Total des charges d'exploitation	2 503 340	2 595 350
<i>Frais de personnel</i>	995 700	1 053 641
Traitements et prestations sociales	966 600	1 022 241
Autres frais de personnel	29 100	31 400
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	480 700	461 865
Frais administratifs	101 750	113 700
Frais d'entretien divers	31 900	30 900
Matériel	81 050	89 440
Assurances, taxes et droits	14 050	14 050
Loyers, intérêts hypothécaires	56 600	50 700
Amortissements	195 350	163 075
<i>Frais directs de programme</i>	1 026 940	1 079 844
Honoraires et frais	849 840	927 444
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	61 100	74 200
Autres frais directs de programme	116 000	78 200
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—
Total des produits d'exploitation	2 503 340	2 595 350
Part du Service suisse des ondes courtes au produits de la taxe de concession	1 532 440	1 621 000
Allocation supplémentaire sur le produit de la taxe de concession	87 400	—
Attribution de la Confédération pour les tâches spéciales	680 000	799 000
Contribution pour concours EXPO	40 000	—
Loyers	29 000	40 100
Autres recettes d'exploitation	134 500	135 250
Produits sur ventes	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—

Compte de pertes et profits

	Budget 1964	Budget 1965
Produits	2 500	2 500
Produits sur ventes de valeurs d'établissement	—	—
Prélèvement sur des réserves (fonds de disposition)	—	—
Autres recettes	2 500	2 500
Couverture pour amortissements extraordinaires	—	—
Dissolution de la réserve	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	—	—
Charges	2 500	2 500
Amortissements extraordinaires	—	—
Autres charges extraordinaires	2 500	2 500
Versement du solde actif au fonds de disposition	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	—

Budget du Service des programmes de la télédiffusion

Compte d'exploitation	Budget 1964	Budget 1965
Total des charges d'exploitation	606 000	643 707
<i>Frais de personnel</i>	302 300	342 947
Traitements et prestations sociales	297 800	335 947
Autres frais de personnel	4 500	7 000
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	85 950	98 760
Frais administratifs	18 600	21 400
Frais d'entretien divers	3 600	5 600
Matériel	18 150	20 260
Assurances, taxes et droits	800	900
Loyers, intérêts hypothécaires	29 000	29 000
Amortissements	15 800	21 600
<i>Frais directs de programme</i>	202 000	202 000
Honoraires et frais	202 000	202 000
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	15 750	—
Total des produits d'exploitation	606 000	643 707
Part au produit de la taxe de concession de la TD	600 000	600 000
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie. pour la TD	6 000	6 000
Autres recettes d'exploitation	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	37 707

Service des programmes de la télédiffusion

Compte de pertes et profits

	Budget 1964	Budget 1965
Produits	15 750	37 707
Prélèvement au fonds de réserve spécial	—	37 707
Autres recettes	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	15 750	—
Charges	15 750	37 707
Dépenses extraordinaires	—	—
Versement à la réserve d'exploitation pour buts spéciaux	15 750	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	37 707

Budgets d'exploitation des studios pour 1965

Compte d'exploitation					Bero-			Monte	Total des charges d'exploitation
	Zurich	Berne	Bâle	munster Total	Lausanne	Genève	Sottens Total	Ceneri Lugano	
Total des charges d'exploitation	4 750 617	3 586 406	3 721 735	12 058 758	4 605 241	4 403 399	9 008 640	5 924 912	26 992 310
<i>Frais de personnel</i>	1 460 674	1 707 813	1 503 030	4 671 517	1 730 136	1 573 699	3 303 835	1 777 100	9 752 452
Traitements et prestations sociales	1 420 274	1 652 823	1 461 630	4 534 727	1 685 286	1 540 399	3 225 685	1 727 500	9 487 912
Autres frais de personnel	40 400	54 990	41 400	136 790	44 850	33 300	78 150	49 600	264 540
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	391 700	522 854	481 650	1 396 204	612 405	680 450	1 292 855	796 500	3 485 559
Frais de la Société	17 650	25 980	23 450	67 080	18 500	15 900	34 400	20 200	121 680
Frais administratifs	70 100	64 220	70 000	204 320	121 000	97 900	218 900	71 800	495 020
Frais d'entretien	55 700	61 050	69 100	185 850	82 000	68 400	150 400	76 100	412 350
Matériel	117 600	122 880	132 300	372 780	169 700	173 500	343 200	134 300	850 280
Assurances, taxes	11 750	11 100	15 800	38 650	23 200	22 800	46 000	22 200	106 850
Loyers et intérêts du capital	40 800	113 580	83 800	238 180	81 100	100 900	182 000	239 900	660 080
Amortissements	78 100	124 044	87 200	289 344	116 905	201 050	317 955	232 000	839 299
<i>Frais directs de programme</i>	2 898 243	1 288 739	1 737 055	5 924 037			4 399 950	3 317 212	13 641 199
Honoraires et frais	1 227 800	1 123 239	1 065 487	3 416 526			2 686 700	1 824 516	7 927 742
Prestations sociales en faveur des collaborateurs et artistes	36 600	33 300	29 450	99 350			199 250	103 450	402 050
Autres frais directs de programme	66 900	101 000	97 000	264 900			331 100	184 400	780 400
Divers	—	1 200	500	1 700			—	3 500	5 200
Orchestre radiophonique	1 467 943	—	544 618	2 012 561			1 127 900	958 746	4 099 207
Chœur radiophonique	99 000	30 000	—	129 000			55 000	242 600	426 600
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	67 000	—	67 000			12 000	34 100	113 100
Total du produit d'exploitation	4 750 617	3 586 406	3 721 735	12 058 758			9 008 640	5 924 912	26 992 310
Attributions ordinaires	4 741 617	3 585 406	3 719 095	12 046 118			8 948 640	5 889 212	26 883 970
Attributions supplémentaires	—	—	—	—			—	—	—
Intérêts sur avoirs en banque	3 000	1 000	—	4 000			—	—	4 000
Loyers	5 000	—	2 640	7 640			60 000	35 700	103 340
Recettes provenant de droits d'entrée	—	—	—	—			—	—	—
Recettes provenant de ventes	1 000	—	—	1 000			—	—	1 000
Recettes provenant de communications au micro	—	—	—	—			—	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—	—	—			—	—	—

Budgets d'exploitation des studios pour 1965

Compte de résultats	Zurich	Berne	Bâle	Bero- munster Total	Lausanne	Genève	Sottens Total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'explo- itation
Produits									
Produits extraordinaires	24 500	89 500	22 200	136 200			49 500	48 000	233 700
Intérêts sur titres	3 000	1 000	—	4 000			—	2 400	6 400
Dividendes	—	—	—	—			—	—	—
Gains sur cours des changes, divers	—	—	—	—			—	—	—
Bénéfices sur ventes d'installations	—	—	—	—			3 000	—	3 000
Prélèvements sur les réserves	—	—	—	—			—	—	—
Recettes extraordinaires	21 500	21 500	21 500	64 500			34 500	1 500	100 500
Autres recettes	—	—	700	700			—	10 000	10 700
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—	—	—			—	—	—
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>	—	67 000	—	67 000			12 000	34 100	113 100
Charges									
Charges extraordinaires	24 500	89 500	22 200	136 200			49 500	48 000	233 700
Amortissements extraordinaires	—	40 000	—	40 000			—	—	40 000
Frais extraordinaires de représentation	—	—	1 000	1 000			—	—	1 000
Autres charges extraordinaires	24 500	43 500	15 000	83 000			30 000	—	113 000
Radiotivù	—	—	—	—			—	40 000	40 000
Frais extraordinaires pour installations	—	—	4 200	4 200			15 000	—	19 200
Avant-programmes	—	—	—	—			—	6 000	6 000
Impôts sur le capital et les revenus	—	6 000	2 000	8 000			4 500	2 000	14 500
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	—	—	—			—	—	—

Répartition des ressources de la Télévision suisse

Budget	Budget 1965	Budget 1964	Augmentation ou diminution par rapport à 1964
I. Produits	46 800 000	26 031 700	+20 768 300
Quote-part au produit des taxes de concession	33 600 000	25 550 000	+ 8 050 000
Recettes de la publicité à la TV	12 700 000	—	+12 700 000
Produits d'exploitation divers	500 000	481 700	+ 18 300
II. Répartition des crédits	46 800 000	26 031 700	+20 768 300
<i>Budget d'exploitation</i>	<i>39 415 000</i>	<i>26 031 700</i>	<i>+13 383 300</i>
Dépenses pour le personnel	12 033 737	7 012 217	+ 5 021 520
Dépenses pour le programme	21 303 553	12 911 422	+ 8 392 131
Dépenses générales	6 077 710	6 108 061 ¹	— 30 351
<i>Crédits gérés par la DG</i>	<i>1 065 000</i>	<i>—</i>	<i>+ 1 065 000</i>
Téléscolaire	100 000	—	+ 100 000
Allocations de vie chère au personnel (3%)	285 000	—	+ 285 000
Formation du personnel	180 000	—	+ 180 000
Crédits pour le programme, à la disp. de la DG	500 000	—	+ 500 000
<i>Autres tâches à financer par les recettes de la TV</i>	<i>6 320 000</i>	<i>—</i>	<i>+ 6 320 000</i>
Remboursement sur le prêt de la Confédération	2 000 000	—	+ 2 000 000
Remboursement sur le prêt de la Caisse-pension	220 000	—	+ 220 000
Versement au fonds de réserve central, selon concession	100 000	—	+ 100 000
Versement au fonds des constructions	2 000 000	—	+ 2 000 000
Fonds de roulement	2 000 000	—	+ 2 000 000

¹ Ce montant comprend 1 000 000 de francs à rembourser sur le prêt consenti par la Confédération

Budget de la Télévision suisse

Compte d'exploitation	Budget 1964	Budget 1965	Dépenses supplémentaires ou inférieures par rapport au budget 1964
Charges d'exploitation total	26 031 700	39 415 000	+ 13 383 300
<i>Frais de personnel</i>	<i>7 012 217</i>	<i>12 033 737</i>	<i>+ 5 021 520</i>
Traitements et prestations sociales	6 952 517	11 928 037	+ 4 975 520
Autres frais de personnel	59 700	105 700	+ 46 000
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	<i>4 252 061</i>	<i>5 919 710</i>	<i>+ 1 667 649</i>
Frais de la Société	170 000	280 000	+ 110 000
Frais administratifs	327 200	523 500	+ 196 300
Frais d'entretien	1 043 100	1 440 950	+ 397 850
Matériel	492 800	662 200	+ 169 400
Assurances, taxes	183 057	228 260	+ 45 203
Loyers et intérêts du capital	681 450	986 850	+ 305 400
Amortissements	1 163 654	1 546 450	+ 382 796
Achats	190 800	251 500	+ 60 700
<i>Frais directs de programme</i>	<i>12 911 422</i>	<i>21 303 553</i>	<i>+ 8 392 131</i>
Honoraires et frais	7 936 772	11 775 000	+ 3 838 228
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	246 650	198 950	— 47 700
Autres frais directs de programme	4 728 000	9 329 603	+ 4 601 603
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	<i>1 856 000</i>	<i>158 000</i>	<i>— 1 698 000</i>
Produit d'exploitation total	26 031 700	39 415 000	+ 13 383 300
Part au produit de la taxe de concession	25 550 000	38 915 000	+ 13 365 000
Attribution supplémentaire	—	—	—
Intérêts sur avoirs en banque	20 000	20 000	—
Recettes provenant de la location de studio	—	—	—
Recettes provenant de droits d'entrée	400 000	406 303	+ 6 303
Recettes provenant de la vente de films	38 000	70 697	+ 32 697
Remboursement de conversations téléphoniques privées	2 700	3 000	+ 300
Mise en compte de salaires à des tiers	12 500	—	— 12 500
Fact. à des tiers pour usage de voit. de service	—	—	—
Facturation pour usage d'appareils	8 500	—	— 8 500
Vente de film Téléjournal	—	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>—</i>

Compte de résultats	Budget 1964	Budget 1965	Dépenses supplémentaires ou inférieures par rapport au budget 1964
Charges extraordinaires total	1 869 200	175 000	— 1 694 200
Amortissements extraordinaires	—	—	—
Autres charges extraordinaires	19 200	10 000	— 9 200
Intérêt sur prêt de la Confédération	180 000	165 000	— 15 000
Amortissement du prêt de la Confédération	1 000 000	—	— 1 000 000
Mise en réserve pour indemnité de vie chère et pour l'Expo 1964	670 000	—	— 670 000
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>	—	—	—
Produits extraordinaires total	1 869 200	175 000	— 1 694 200
Solde actif reporté	—	—	—
Bénéfices sur ventes d'installations	2 000	2 000	—
Autres recettes	11 200	15 000	+ 3 800
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>1 856 000</i>	<i>158 000</i>	<i>— 1 698 000</i>

Statistiques des auditeurs

Augmentation du nombre des auditeurs de radio en 1964

	Total au 1. 1. 1964	Total au 31. 12. 1964	Augmentation	dont diffusion par fil*	
				au téléphone	Rediffusion
Direction des téléphones de Bâle	136 892	138 809	1 917	41 057	7 363
de Bellinzone	56 056	58 340	2 284	14 252	—
de Berne	122 626	124 885	2 259	50 973	4 130
de Bienne	94 780	96 568	1 788	26 363	3 514
de Coire	45 996	48 058	2 062	18 780	—
de Fribourg	36 823	37 546	723	4 166	—
de Genève	96 454	98 181	1 727	21 944	—
de Lausanne	128 453	132 804	4 351	26 293	3 364
de Lucerne	99 855	102 236	2 381	30 520	—
de Neuchâtel	54 747	55 222	475	12 694	—
d'Olten	91 402	93 809	2 407	14 055	—
de Rapperswil	58 944	60 602	1 658	12 674	—
de St-Gall	122 551	126 289	3 738	18 201	3 104
de Sion	35 812	37 454	1 642	10 025	—
de Thoune	45 154	46 491	1 337	15 664	—
de Winterthour	75 084	76 966	1 882	11 106	—
de Zurich	281 617	285 135	3 518	77 754	14 604
Totaux	1 583 246	1 619 395	36 149	406 521	36 079

* y compris les auditeurs qui reçoivent aussi bien par fil que sans fil

Nombre des auditeurs de 1923 à 1964

Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle	Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle	Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle
1923	980	—	1937	504 132	39 800	1951	1 079 304	42 594
1924	16 964	15 984	1938	548 533	44 401	1952	1 119 842	40 538
1925	33 532	16 568	1939	593 360	44 827	1953	1 158 073	38 231
1926	51 194	17 662	1940	634 248	40 888	1954	1 198 757	40 684
1927	59 066	7 872	1941	680 306	46 058	1955	1 233 075	34 318
1928	70 183	11 117	1942	729 231	48 925	1956	1 267 824	34 749
1929	83 757	13 574	1943	779 920	50 689	1957	1 308 341	40 517
1930	103 808	20 051	1944	819 502	39 582	1958	1 349 505	41 164
1931	150 021	46 213	1945	854 639	35 137	1959	1 387 877	38 372
1932	231 397	81 376	1946	890 687	36 048	1960	1 444 975	57 098
1933	300 051	68 654	1947	922 959	32 272	1961	1 490 088	45 113
1934	356 866	56 815	1948	969 606	46 647	1962	1 538 283	48 195
1935	418 499	61 633	1949	1 008 453	38 847	1963	1 583 246	44 963
1936	464 332	45 833	1950	1 036 710	28 257	1964	1 619 395	36 149

Statistiques des programmes radio

I. D'après le genre d'émission	Total heures d'émission	Emissions en direct	1 ^{re} diffusion d'émissions enregistrées	Répétitions	Enregistrements commerciaux	Emissions provenant de l'extérieur
<i>a) 1^{er} programme</i>						
Total en heures	15 214,8	2 545,8	6 084,8	1 067,3	4 762,7	754,2
Total en minutes	912 896	—	—	—	—	—
Au pour-cent	100	16,7	40,0	7,0	31,3	5,0
<i>b) 2^e programme</i>						
Total en heures	3 907,5	272,1	1 632,6	536,5	1 320,6	145,7
Total en minutes	234 475	—	—	—	—	—
Au pour-cent	100	7,0	41,8	13,7	33,8	3,7
<i>c) 1^{er} et 2^e programme ensemble</i>						
Total en heures 1 ^{er} programme	15 214,8	2 545,8	6 084,8	1 067,3	4 762,7	754,2
Total en heures 2 ^e programme	3 907,5	272,1	1 632,6	536,5	1 320,6	145,7
Total des heures d'émissions	19 122,3	2 817,9	7 717,4	1 603,8	6 083,3	899,9
Au pour-cent	100	14,7	40,4	8,4	31,8	4,7

Statistiques des programmes radio

II. D'après le genre de programme

Studios (1^{er} et 2^e programme)

	Zurich 1	Zurich 2	Berne 1	Berne 2
Total des quatre groupes principaux en heures	1 816,3	504,4	1 810,0	475,0
Total des quatre groupes principaux en minutes	108 983	30 265	108 598	28 501
<i>Total des émissions parlées en heures</i>	633,0	150,6	690,6	181,2
<i>Total des émissions parlées en minutes</i>	37 978	9 040	41 438	10 874
Jeux radiophoniques	2 650	2 157	4 110	2 647
Jeux radiophoniques en dialecte	436	550	2 503	1 211
Conférences, débats	2 709	2 467	4 863	3 164
Informations internationales	690	505	—	—
Informations nationales	16 638	2 033	15 399	2 392
Emissions spéciales	4 501	305	4 475	60
Emissions sportives	4 220	592	3 172	1 074
Emissions pour femmes et enfants	4 925	431	5 819	326
Emissions radioscolaires	1 209	—	1 097	—
<i>Total des émissions musicales en heures</i>	713,7	235,2	871,5	265,5
<i>Total des émissions musicales en minutes</i>	42 824	14 110	52 290	15 927
Oeuvres lyriques	300	2 213	3 085	1 900
Musique symphonique	4 653	2 604	9 951	2 388
Musique de chambre	11 266	2 469	8 876	3 155
Musique religieuse	1 479	947	1 846	1 219
Musique légère et jazz	19 285	4 978	22 972	6 683
Musique populaire	5 841	899	5 560	582
<i>Total des émissions spéciales en heures</i>	386,4	82,5	143,2	8,4
<i>Total des émissions spéciales en minutes</i>	23 184	4 947	8 591	504
Emissions de variétés, émissions mixtes	21 756	720	1 869	504
Echo der Zeit	—	—	6 722	—
Emissions rhéto-romanches	1 428	4 152	—	—
Chœur radiophonique	—	75	—	—
<i>Total musique orchestrale en heures</i>	83,2	36,1	104,7	19,9
<i>Total musique orchestrale en minutes</i>	4 997	2 168	6 279	1 196
Orchestre Beromunster	3 383	914	2 851	—
Orchestre symphonique Lugano	—	—	116	—
Orchestre de chambre Lausanne	—	—	—	—
Ensemble léger Bâle	1 319	990	3 141	720
Radosa Lugano	—	—	171	—
Orchestre Suisse romande	295	264	—	476
Ensemble léger Genève	—	—	—	—

Bâle 1	Bâle 2	Lausanne 1	Lausanne 2	Genève 1	Genève 2	Lugano 1	Lugano 2
1 753,5	468,3	3 043,6	835,4	2 346,2	601,8	4 445,2	1 022,8
105 210	28 099	182 619	50 125	140 771	36 112	266 715	61 373
648,3	151,8	1 396,9	294,6	1 060,7	128,0	1 568,0	296,7
38 900	9 106	83 815	17 679	63 641	7 677	94 077	17 804
2 543	2 562	12 704	3 103	7 702	1 042	11 125	3 034
280	267	—	—	—	—	3 383	455
3 045	1 752	18 817	5 928	25 010	1 640	7 029	222
1 409	22	18 597	2 424	9 384	2 398	21 606	386
9 927	115	15 415	171	7 491	530	12 991	485
11 798	3 291	6 197	—	5 508	247	28 088	10 373
3 108	514	8 802	6 053	10	—	5 918	1 607
5 280	544	1 558	—	7 061	1 820	2 895	1 242
1 510	39	1 725	—	1 475	—	1 042	—
957,2	256,3	882,3	362,1	754,7	182,0	2 034,7	605,5
57 433	15 383	52 943	21 727	45 280	10 924	122 082	36 329
1 238	2 918	1 604	3 588	2 155	2 509	5 326	3 133
10 970	2 730	6 073	4 021	4 833	2 510	7 686	1 264
12 229	1 752	5 698	2 152	10 387	2 256	7 443	1 292
2 163	949	2 849	746	881	65	3 361	171
25 460	5 999	31 637	10 134	25 878	2 719	93 673	29 545
5 373	1 035	5 082	1 086	1 146	865	4 593	924
36,3	24,1	678,6	135,0	246,0	184,4	376,3	42,4
2 179	1 444	40 716	8 099	14 760	11 067	22 579	2 545
2 179	1 444	29 036	5 903	14 760	11 067	21 647	2 530
—	—	10 872	2 196	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	808	—	—	—	932	15
111,7	36,1	85,8	43,7	284,8	107,4	466,2	78,2
6 698	2 166	5 145	2 620	17 090	6 444	27 977	4 695
3 222	75	8	343	177	511	1 885	58
—	—	—	93	20	163	14 017	1 105
—	—	5 020	2 057	—	—	388	96
3 178	1 833	—	—	440	—	383	—
298	—	—	—	539	—	9 996	2 619
—	258	117	127	12 431	4 342	1 308	817
—	—	—	—	3 483	1 428	—	—

Statistiques des programmes radio

III. D'après le genre de programme

	1 ^{er} programme en valeur absolue	1 ^{er} programme au pour-cent	2 ^e programme en valeur absolue	2 ^e programme au pour-cent
Total des quatre groupes principaux en heures	15 214,8	100	3 907,7	100
Total des quatre groupes principaux en minutes	912 896		234 475	
<i>Total des émissions parlées en heures</i>	<i>5 997,5</i>	<i>39,4</i>	<i>1 202,9</i>	<i>30,8</i>
<i>Total des émissions parlées en minutes</i>	<i>359 849</i>		<i>72 180</i>	
Jeux radiophoniques	40 834	4,5	14 545	6,2
Jeux radiophoniques en dialecte	6 602	0,7	2 483	1,1
Conférences, débats	61 473	6,7	15 173	6,5
Informations internationales	51 686	5,7	5 735	2,4
Informations nationales	77 861	8,5	5 726	2,4
Emissions spéciales	60 567	6,6	14 276	6,1
Emissions sportives	25 230	2,8	9 840	4,2
Emissions pour femmes et enfants	27 538	3,0	4 363	1,8
Emissions radioscolaires	8 058	0,9	39	0,1
<i>Total des émissions musicales en heures</i>	<i>6 214,1</i>	<i>40,8</i>	<i>1 906,6</i>	<i>48,8</i>
<i>Total des émissions musicales en minutes</i>	<i>372 852</i>		<i>114 400</i>	
Oeuvres lyriques	13 708	1,5	16 261	6,9
Musique symphonique	44 166	4,8	15 517	6,6
Musique de chambre	55 899	6,1	13 076	5,6
Musique religieuse	12 579	1,4	4 097	1,7
Musique légère et jazz	218 905	24,0	60 058	25,7
Musique populaire	27 595	3,0	5 391	2,3
<i>Total des émissions spéciales en heures</i>	<i>1 866,8</i>	<i>12,3</i>	<i>476,8</i>	<i>12,2</i>
<i>Total des émissions spéciales en minutes</i>	<i>112 009</i>		<i>28 606</i>	
Emissions de variétés, émissions mixtes	91 247	10,0	22 168	9,4
Echo der Zeit	17 594	1,9	2 196	0,9
Emissions rhétho-romanches	1 428	0,2	4 152	1,8
Chœur radiophonique	1 740	0,2	90	0,1
<i>Total musique orchestrale en heures</i>	<i>1 136,4</i>	<i>7,5</i>	<i>321,4</i>	<i>8,2</i>
<i>Total musique orchestrale en minutes</i>	<i>68 186</i>		<i>19 289</i>	
Orchestre Beromunster	11 526	1,3	1 901	0,8
Orchestre symphonique Lugano	14 153	1,6	1 361	0,5
Orchestre de chambre Lausanne	5 408	0,6	2 153	1,0
Ensemble léger Bâle	8 461	0,9	3 543	1,5
Radosa Lugano	11 004	1,2	2 619	1,1
Orchestre Suisse romande	14 151	1,6	6 284	2,7
Ensemble léger Genève	3 483	0,3	1 428	0,6

Beromunster 1 ^{er} programme	Beromunster 2 ^e programme	Sottens 1 ^{er} programme	Sottens 2 ^e programme	Monte Ceneri 1 ^{er} programme	Monte Ceneri 2 ^e programme
5 379,8	1 447,7	5 389,8	1 437,2	4 445,2	1 022,8
322 791	86 865	323 390	86 237	266 715	61 373
1 971,9	483,6	2 457,6	422,6	1 568,0	296,7
118 316	29 020	147 456	25 356	94 077	17 804
9 303	7 366	20 406	4 145	11 125	3 034
3 219	2 028	—	—	3 383	455
10 617	7 383	43 827	7 568	7 029	222
2 099	527	27 981	4 822	21 606	386
41 964	4 540	22 906	701	12 991	485
20 774	3 656	11 705	247	28 088	10 373
10 500	2 180	8 812	6 053	5 918	1 607
16 024	1 301	8 619	1 820	2 895	1 242
3 816	39	3 200	—	1 042	—
2 542,4	757,0	1 637,0	544,1	2 034,7	605,5
152 547	45 420	98 223	32 651	122 082	36 329
4 623	7 031	3 759	6 097	5 326	3 133
25 574	7 722	10 906	6 531	7 686	1 264
32 371	7 376	16 085	4 408	7 443	1 292
5 488	3 115	3 730	811	3 361	171
67 717	17 660	57 515	12 853	93 673	29 545
16 774	2 516	6 228	1 951	4 593	924
565,9	115,0	924,6	319,4	376,3	42,4
33 954	6 895	55 476	19 166	22 579	2 545
25 804	2 668	43 796	16 970	21 647	2 530
6 722	—	10 872	2 196	—	—
1 428	4 152	—	—	—	—
—	75	808	—	932	15
299,6	92,1	370,6	151,1	466,2	78,2
17 974	5 530	22 235	9 064	27 977	4 695
9 456	989	185	854	1 885	58
116	—	20	256	14 017	1 105
—	—	5 020	2 057	388	96
7 638	3 543	440	—	383	—
469	—	539	—	9 996	2 619
295	998	12 548	4 469	1 308	817
—	—	3 483	1 428	—	—

Télespectateurs

Augmentation du nombre des télespectateurs en 1964

	Total au 1. 1. 1964	Total au 31. 12. 1964	Augmen- tation
Direction des téléphones de Bâle	43 449	54 046	10 597
de Bellinzone	19 023	24 471	5 448
de Berne	21 338	30 058	8 720
de Bienne	20 928	28 928	8 000
de Coire	4 916	7 713	2 797
de Fribourg	6 980	10 018	3 038
de Genève	28 604	36 140	7 536
de Lausanne	32 452	45 232	12 780
de Lucerne	15 985	23 486	7 501
de Neuchâtel	11 271	15 372	4 101
d'Olten	17 376	24 271	6 895
de Rapperswil	10 990	15 797	4 807
de St-Gall	26 998	37 232	10 234
de Sion	4 933	7 159	2 226
de Thoune	4 635	7 472	2 837
de Winterthour	17 983	24 292	6 309
de Zurich	78 268	100 156	21 888
Totaux	366 129	491 843	125 714

Nombre des télespectateurs de 1953 à 1964

Année	Télespec- tateurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle	Année	Télespec- tateurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle	Année	Télespec- tateurs au 31 décembre	Augmen- tation annuelle
1953	920	—	1957	31 374	11 403	1961	193 819	64 863
1954	4 457	3 537	1958	50 304	18 930	1962	273 894	80 075
1955	10 507	6 050	1959	78 700	28 396	1963	366 129	92 235
1956	19 971	9 464	1960	128 956	50 256	1964	491 843	125 714

Statistiques des programmes TV

Les rubriques du programme TV

(au pour-cent)

	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
<i>Téléjournal</i> (nouvelles ATS non comprises)	9,1	8,5	5,8
<i>Information et actualités</i> (nouvelles, débats, magazines, chroniques, commentaires, émissions directes, etc.)	13,2	15,7	14,2
<i>Sport</i> (reportages directs, résultats, reflets filmés, émissions documentaires et avant-premières)	19,3	19,3	25,7
<i>Emissions documentaires</i> (art, littérature, histoire, science, technique, voyage et tourisme, folklore, agriculture, émissions directes, magazines, etc.)	14,1	8,5	12,4
<i>Théâtre et ballet</i> (y compris théâtre populaire)	9,2	5,5	1,4
<i>Variété</i> (jeux-quiz, spectacles, cabaret, variétés populaires, jazz, danse, etc.)	7,8	5,5	8,4
<i>Film</i> (film à scénario long métrage/court métrage, dessins animés, film d'animation, etc.)	7,6	15,2	15,7
<i>Programmes pour la famille</i> (émissions féminines, émissions pour la jeunesse, émissions pour les enfants, magazines, etc.)	9,4	12,3	6,5
<i>Musique</i> (orchestres, musique de chambre, chœurs, etc.)	0,5	1,2	2,2
<i>Religion</i> (retransmissions d'églises, émissions religieuses)	3,2	3,7	3,3
<i>Direction des programmes</i> (présentation des programmes, continuité, pauses et intermèdes)	6,6	4,6	4,4
Total	100 %	100 %	100 %

Heures d'émission

	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
Total des heures d'émission	1660 h. 12 min.	1720 h. 20 min.	1313 h. 25 min.
Moyenne hebdomadaire des heures d'émission	31 h. 45 min.	32 h. 54 min.	25 h. 07 min.

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION
(fondée en 1931)

Autorité de concession le Conseil fédéral

Autorité de surveillance le Département fédéral des transports et communications et de l'énergie

Assemblée générale

Président le président central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision

Membres 6 délégués de chacune des sociétés-membres
4 délégués de chacune des commissions des programmes
les membres du comité central

De plus, avec voix consultative: le directeur général, le directeur administratif et les directeurs des studios

Comité central

Président central * *Dr Hans Oprecht*, Zurich (jusqu'au 31.12.1964) *André Guinand*, avocat, Genève (dès le 1.1.1965)

Vice-présidents *Riccardo Rossi*, avocat, directeur de la Banque nationale suisse, siège de Lugano, Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, Lugano * *Dr Fritz Blocher*, président de la cour d'appel, Bâle

Autres membres *Christian Badraun*, directeur des téléphones, Cumünanza Radio Rumantsch, Coire
* *Pierre Barras*, avocat, rédacteur à «La Liberté», Fribourg
* *Carl Beck*, Sursee (jusqu'au 31.12.1964)
Dr Max Blumenstein, avocat, Radiogenossenschaft Bern, Berne
Charles Cornu, a. procureur général, Fondation des Emissions Radio-Genève, Genève (dès le 1.1.1965)
* *Antoine Favre*, juge fédéral, Lausanne
Dr Charles Gilliéron, conseiller administratif de l'UER, Fondation Romande de Radiodiffusion, Lausanne
* *Aimée Graber*, lic. en droit, juge au Tribunal du district de Lausanne, Lausanne
Eugen Knup, professeur au séminaire de Kreuzlingen, Ostschweizerische Radiogesellschaft, Kreuzlingen
Dr Walter König, conseiller d'Etat, Radiogenossenschaft in Zürich, Zurich
Dr Konrad Krieger, Chancelier d'Etat, Innerschweizerische Radiogesellschaft, Lucerne
* *Alfred Langenberger*, ingénieur, directeur des services des télécommunications de la Direction générale des PTT, Berne (jusqu'au 31.12.1964)
* *Dr. Arthur Schmid*, avocat, Conseiller national et d'Etat, Oberentfelden (dès le 1.1.1965)
Ernst Stammbach, directeur de Esta SA, Radiogenossenschaft Basel, Bâle
* *Dr. Ettore Tenchio*, avocat, Conseiller national, Coire (dès le 1.1.1965)
* *Adolf Wettstein*, ingénieur, président de la Direction générale des PTT, Berne
des télécommunications de la Direction générale des PTT, Berne (dès le 1.1.1965)
Franco Masoni, avocat, Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, Lugano
Edmond Pigeon, ingénieur, Fondation des Emissions Radio-Genève, Genève
* *Dr Dora Rittmeyer-Iselin*, St-Gall
Prof. Dr Arnold Rothenberger, Ostschweizerische Radiogesellschaft, Trogen
Dr Stefan Sonder, juge d'instruction, Cumünanza Radio Rumantsch, Coire
Dr Hermann Stieger, avocat, Innerschweizerische Radiogesellschaft, Brunnen († 14.10.1964)
Ernst Tobler, ancien rédacteur «NZZ», Radiogenossenschaft in Zürich, Zurich

Membres suppléants * *Dr Pino Bernasconi*, avocat, directeur de la «Gazzetta Ticinese», Lugano
* *Charles Chappuis*, avocat, chef de la division du contentieux de la Direction générale des PTT, Berne (jusqu'au 31.12.1964)
Georges-André Chevallaz, syndic de la Ville de Lausanne, Fondation Romande de Radiodiffusion, Lausanne
Dr Hermann Hauswirth, directeur de la Foire suisse d'échantillons, Radiogenossenschaft Basel, Bâle
Walther Kasser, ancien inspecteur des écoles, Radiogenossenschaft Bern, Spiez
Fritz Locher, ingénieur, vice-directeur des services

Direction générale

Marcel Bezençon, directeur général
Domenic Carl, directeur administratif

Dr Gerd H. Padel, directeur du Studio des ondes courtes (jusqu'au 31.12.1964)
Eduard Haas, directeur de la Télévision suisse

* nommés par le Conseil fédéral

Conférence des directeurs

Cette conférence réunit les directeurs, sous la présidence du directeur général de la SSR

Commissions des programmes

Le directeur général de la SSR préside d'office les commissions des programmes

Commission des programmes de Sottens

Vice-président	<i>Maurice Mayor-de Rham</i> , Morges	
Autres membres	<i>Jean Broliet</i> , régisseur, Genève * <i>Pierre Cordey</i> , rédacteur en chef de la «Feuille d'Avis de Lausanne», Lausanne <i>Charles Cornu</i> , Genève <i>Florian Cosandey</i> , professeur à l'Université, Lausanne <i>André Fasel</i> , président des «Amis de Radio-Genève», Genève	* <i>Jean Gabus</i> , professeur à l'Université, directeur du Musée d'Ethnographie, Neuchâtel * <i>Georges Haenni</i> , directeur du Conservatoire cantonal de musique, Sion * <i>Jeanne Hersch</i> , Dr phil., professeur à l'Université, Genève * <i>Abbé Pierre Kaelin</i> , maître de chapelle, Fribourg <i>Philippe Monnier</i> , directeur de l'Ecole secondaire, Tramelan
Membres suppléants	<i>Edmond Ganter</i> , rédacteur en chef du «Courrier de Genève», Genève	<i>Henri Perrochon</i> , professeur, président des Ecrivains vaudois, Payerne

Commissione programmi Monte Ceneri

Vice-presidente	vacante	
Membri	* <i>Rinaldo Bertossa</i> , ispettore scolastico, Roveredo * <i>Piero Bianconi</i> , professore alle Scuole normali cantonali, Minusio <i>Prof. Manlio Foglia</i> , Lugano * <i>Dott. Gastone Luvini</i> , giudice del Tribunale d'appello, Lugano	<i>Elmo Patocchi</i> , Gerra (Gambarogno) * <i>Dott. Adriana Ramelli</i> , direttrice Biblioteca cantonale, Lugano <i>Maestro Mario Vicari</i> , Lugano
Membro supplente	<i>Carlo Bonalini</i> , amministratore postale pensionato, Roveredo	

Programmkommission Beromünster

Vizepräsident	* <i>Prof. Dr. Ernst Laur</i> , Leiter des Schweizer Heimatwerkes, Zürich	
Weitere Mitglieder	<i>Dr. Fritz Blaser</i> , Luzern * <i>Adolf Brunner</i> , Musiker, Thalwil <i>Dr. Otto Buess</i> , Landwirtschaftslehrer, Sissach <i>Dr. Alexi Decurtins</i> , Professor an der Kantonsschule, Chur * <i>Adolf Fux</i> , Visp <i>Marcel Hägin</i> , Radiotechniker, Basel <i>Max Heitz</i> , Professor an der Kantonsschule, St. Gallen * <i>Albert Jenny</i> , Musikdirektor, Luzern <i>Max Kaufmann</i> , Fürsprecher, Bern <i>Joh. Friedrich Keller</i> , Notar, Langnau i. E. <i>Dr. Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar, Zug	* <i>Walter Kräuchi</i> , Redaktor des «Volk», Olten * <i>Dr. Christian Lorez</i> , Professor an der Kantonsschule, Chur * <i>Bruno Muralt</i> , Leiter der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale, Bern <i>Dr. Jon Pult</i> , Professor an der Kantonsschule, Chur * <i>Hermann Rüfenacht</i> , Oberlehrer, Bern <i>Prof. Dr. Fritz Schaufelberger</i> , Rektor an der Kantonsschule Baden, Wettingen * <i>Dr. Hedwig Schudel</i> , Rechtsanwältin, Schaffhausen * <i>Rudolf Stickelberger</i> , Redaktor, Bern <i>Dr. Georg Thürrer</i> , Professor an der Handelshochschule St. Gallen, Teufen
Weitere Mitglieder	<i>Ernst Tobler</i> , alt Redaktor der «NZZ», Zürich * <i>Willy Waldmeyer</i> , Dipl. Ing., Präsident des Schweiz. Radiohörer- und Fernsehverbandes, Zürich	* <i>Dr. Otto Wüst</i> , Generalsekretär des Schweizerischen Katholischen Volksvereins, Luzern
	* nommés par le Conseil fédéral	

Ersatzmitglieder	<i>Dr. Gian Caduff</i> , Kantonsbibliothekar, Chur <i>Margareth Haas</i> , Sarnen <i>Eugen Hagen</i> , Mitglied des Zentralvorstandes des Arbus, Zürich	<i>Dr. Andri Peer</i> , Professor an der Kantonsschule, Winterthur <i>Gerda Stocker-Meyer</i> , Journalistin, La Neuveville
------------------	---	--

Commission des programmes de Schwarzenbourg

Vice-président	<i>Dr Guido Calgari</i> , professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich	
Autres membres	* <i>Alice Briod</i> , licenciée en droit, Vevey * <i>Dr Hans Konzett</i> , conseiller national, Zurich <i>Armin Moser</i> , directeur du tourisme, St-Gall <i>Bruno Murali</i> , chef de la Centrale d'éducation ouvrière, Berne	<i>René Payot</i> , directeur général du «Journal de Genève», Genève * <i>Roger Pochon</i> , directeur de «La Liberté», Fribourg * <i>Prof. Dr Max Weber</i> , conseiller national, Wabern-Berne
Membres suppléants	* <i>Felicina Colombo</i> , directrice du Lycée de Locarno, Locarno <i>Jean Peitrequin</i> , ancien syndic de Lausanne, Lausanne	* <i>Dr Franz Seiler</i> , président central de la Société suisse des hôteliers, Zurich <i>Max P. Virchaux</i> , chef du service de presse de la Swissair, Zurich

Commission des programmes de télévision

Vice-président	<i>Dr Guido Calgari</i> , professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich	
Autres membres	<i>Max Allenspach</i> , professeur à l'Ecole cantonale, Zurich <i>Bernard Béguin</i> , rédacteur du «Journal de Genève», Genève * <i>Cherubino Darani</i> , avocat, Muralto <i>Rolf Eberhard</i> , rédacteur de la «National-Zeitung», Berne * <i>Hélène Guinand-Cartier</i> , Genève * <i>Chanoine Jacques Haas</i> , directeur du Centre catholique de radio et télévision, Lausanne	* <i>Max Heitz</i> , professeur à l'Ecole cantonale, St-Gall <i>Paul-Henri Jaccard</i> , directeur de l'Association des intérêts de Lausanne, Lausanne * <i>Erina Marfurt-Pagani</i> , Lucerne * <i>Bruno Murali</i> , chef de la Centrale d'éducation ouvrière, Berne * <i>Hermann Rüfenacht</i> , instituteur, Berne * <i>Rudolf Stickelberger</i> , rédacteur, Berne <i>Ernst Tobler</i> , ancien rédacteur «NZZ», Zurich
Membres suppléants	* <i>Dr Reto R. Bezzola</i> , professeur à l'Université, Zurich <i>Dr Joseph Brunner</i> , professeur à l'Ecole cantonale, Lucerne <i>René Dasen</i> , secrétaire de l'Association cinématographique suisse romande, Lausanne	* <i>Hans Ulrich Hug</i> , secrétaire de l'Union suisse du film, Berne <i>Dr Gastone Luvini</i> , juge à la Cour d'appel, Lugano * <i>Dr Josef Senn</i> , Walchwil

Vérificateurs des comptes

Membres	<i>Hans Braun</i> , chef de section à la division des finances PTT, Berne	<i>Max Fausch</i> , secrétaire de département, Herisau <i>Carlo Viscardi</i> , expert comptable, Lugano
Membres suppléants	<i>Paul Bürge</i> , inspecteur de l'inspectorat des finances PTT, Berne	<i>Bruno Plozza</i> , contrôleur des finances du canton des Grisons, Coire <i>Hans Stricker</i> , commerçant, Bischofszell

* nommés par le Conseil fédéral

Sociétés membres · Comités

Fondation Romande de Radiodiffusion

(fondée en 1923)

Président d'honneur	<i>Charles Baud</i> , ancien chef de service au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, Lausanne	
Président	<i>Dr Charles Gilliéron</i> , conseiller administratif de l'UER, chargé de cours à l'Université, Lausanne	
Vice-présidents	<i>Willy Amez-Droz</i> , président de l'Union valaisanne du tourisme, Sion	<i>Jules Perrenoud</i> , instituteur, Fontenais
Membres d'honneur	† <i>Alfred Lambelet</i> , ancien chef de service à la ville de Lausanne, Lausanne	<i>Philippe Sjöstedt</i> , chimiste, Neuchâtel
Autres membres	<i>René Andina</i> , ancien directeur des télégraphes et téléphones du 1 ^{er} arrondissement, Lausanne <i>Antoine Borel</i> , ancien conseiller d'Etat, Marin <i>Jean Borel</i> , professeur, Neuchâtel <i>Oscar de Chastonay</i> , directeur de la Banque cantonale du Valais, ancien conseiller d'Etat, Sion <i>Georges-André Chevallaz</i> , syndic de la Ville de Lausanne, Lausanne <i>Henri Cousin</i> , employé CFF, député, Lausanne <i>Pierre Dreyer</i> , directeur SATEG, Villars-sur-Glâne <i>Marc Inaebnit</i> , industriel, Le Locle	<i>Francis Lombriser</i> , professeur au Conservatoire, Fribourg <i>Maurice Mayor-de Rham</i> , Morges <i>Dr Virgile Moine</i> , conseiller d'Etat, Liebefeld-Berne <i>Ernest Moudon</i> , administrateur, Grandson <i>Paul Mudry</i> , directeur des écoles de la ville de Sion, Sion <i>Pierre Oguey</i> , chef du Département de l'instruction publique et des cultes, Lausanne <i>Roger Pochon</i> , directeur de «La Liberté», Fribourg
Directeur	<i>Jean-Pierre Méroz</i> (maintenant directeur de la Radio suisse romande)	<i>Paul Valloton</i>

Radiogenossenschaft in Zürich

(gegründet 1924)

Präsident	<i>Jakob Baur</i> , Stadtrat, Zürich	
Vizepräsident	<i>Dr. Walter König</i> , Regierungsrat, Zürich	
Weitere Mitglieder	<i>Hans Eggenberger</i> , Direktor der Telion AG, Zürich <i>Prof. Dr. Walter Guyan</i> , Direktor des Museums Allerheiligen, Schaffhausen <i>Eugen Hagen</i> , Mitglied des Zentralvorstandes des Arbus, Zürich (jusqu'au 20. 6. 1964) <i>Dr. Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar, Zug <i>Hedwig Leuenberger-Köhli</i> , Zürich <i>Hanni Pestalozzi</i> , Betriebsberaterin, Wil SG <i>Dr. Hans Pestalozzi</i> , Rechtsanwalt, Zürich <i>Max Schärer</i> , Lehrer, Bäretswil ZH (dès le 20. 6. 64)	<i>Prof. Dr. Fritz Schaufelberger</i> , Rektor an der Kantonsschule Baden, Wettingen <i>Dr. Karl Schmid</i> , Professor an der ETH, Zürich <i>Hans Stiffler</i> , Regierungsrat, Chur <i>Ernst Tobler</i> , alt Redaktor der «NZZ», Zürich <i>Willy Waldmeyer</i> , Dipl. Ing., Präsident des Schweiz. Radiohörer- und Fernsehverbandes, Zürich <i>Dr. phil. und Dr. h. c. Hermann Weilenmann</i> , Direktor der Volkshochschule des Kantons Zürich, Zürich <i>Heinrich Zindel</i> , Stadtrat, Winterthur
Direktor	<i>Dr. Samuel Bächli</i> (jusqu'au 31 déc. 1964) <i>Dr. Gerd Padel</i> (dès le 1 janv. 1965)	Stellvertreter: <i>Dionys Gurny</i>

Fondation des Emissions Radio-Genève

(fondée en 1925)

Président d'honneur	<i>André Guinand</i> , avocat, Genève	
Président	<i>Charles Cornu</i> , Genève	
Autres membres	<i>Charles Berner</i> , président du Conseil municipal, Genève <i>Alfred Borel</i> , avocat, conseiller aux Etats, Genève <i>Rinaldo Borsa</i> , fonctionnaire à l'ONU, Genève <i>Pierre Bouffard</i> , maire de Genève et conseiller administratif, Genève <i>Jacques Brocher</i> , ingénieur, Genève <i>Jean Brolliet</i> , régisseur, député au Grand Conseil, Genève <i>Paul Charvoz</i> , ingénieur, Genève <i>André Chavanne</i> , conseiller d'Etat, président du Département de l'Instruction publique, Genève <i>André Fasel</i> , secrétaire à la Société générale de surveillance, Genève	<i>Edouard Fischer</i> , industriel, Genève <i>Edmond Ganter</i> , conseiller administratif, Genève <i>Pierre Guinand</i> , avocat, député au Grand Conseil, Genève <i>Robert Hagmann</i> , directeur des Imprimeries populaires, Genève <i>René Helg</i> , conseiller d'Etat, président du Département de Justice et Police, Genève <i>Jean Le Comte</i> , fonctionnaire à l'Organisation mondiale de la santé, Genève <i>Victor Maerky</i> , administrateur, député au Grand Conseil, Genève <i>Marcel Nicole</i> , directeur des Intérêts de Genève, Genève

François Peyrot, conseiller d'Etat, président du Département des Travaux publics, Genève
Edmond Pigeon, ingénieur, Genève
Pierre Pittard, secrétaire général des Services industriels, Genève
Albert Pulver, agent de change, Genève
Pierre Raisin, avocat, Genève

Eric Sandoz, avocat, Genève
Charles Schenk, directeur des téléphones, Meyrin
Edouard Stadlin, fonctionnaire à l'ONU, Genève
Edouard Steinmann, régisseur, Genève
Roger Troesch, technicien, Genève
Jacqueline Wawre, conseiller municipal, Genève

Directeur

Roger Aubert

Remplaçant: *Pierre Colombo*

Radiogenossenschaft Bern

(gegründet 1925)

Präsident

Dr. Max Blumenstein, Fürsprecher, Bern

Vizepräsident

Dr. Urs Dietschi, Regierungsrat, Solothurn

Weitere Mitglieder

Eduard Baumgartner, alt Stadtpräsident, Biel
Emil Baumgartner, Stadtpräsident und Nationalrat, Thun
Peter Bratschi, Schriftsteller und Redaktor, Bern
Emil Emmenegger, alt Regierungsrat, Schüpfheim
Rudolf Gnägi, Regierungsrat und Nationalrat, Bern
Fritz Grütter, Nationalrat, Direktor der Industriel-Betriebe der Stadt Bern, Bern
Marie-Louise Häni-Lüscher, Bern
Walther Kasser, alt Schulinspektor, Spiez
Max Kaufmann, Fürsprecher, Bern
Job. Friedrich Keller, Notar, Langnau i. E.

Prof. Dr. Fritz E. Lehmann, Bern
Werner Meier, Redaktor, Zentralpräsident des Arbus, Wabern-Bern
Dr. Gotthard Odermatt, Ständerat, Sarnen
Adolf Remy, Chefredaktor der «Freiburger Nachrichten», Freiburg
Hermann Rüfenacht, Oberlehrer, Bern
Klaus Schädelin, Fürsorgedirektor der Stadt Bern, Bern
Dr. Oskar Schnyder, Staatsratspräsident, Brig
Gerda Stocker-Meyer, Journalistin, La Neuveville

Direktor

Max Bolliger

Stellvertreter: *Karl Rinderknecht*

Radiogenossenschaft Basel

(gegründet 1926)

Präsident

Dr. Hermann Hauswirth, Direktor der Schweizer Mustermesse, Basel

Vizepräsident

Ernst Stammbach, Direktor der Esta AG, Basel

Weitere Mitglieder

Maria Aebersold-Hufschmid, Binningen
Dr. Ernst Boerlin, Regierungsrat, Liestal
Lukas Bürgin, Vertreter des Verbandes schweiz. Radio- und Televisions-Fachgeschäfte, Basel
Peter Dürrenmatt, Nationalrat, Chefredaktor der «Basler Nachrichten», Basel
Dr. Jakob Dürrwang, Direktor der Allg. Gewerbeschule Basel, Basel
Prof. Dr. Paul Huber, Vorsteher der Physikalischen Anstalt, Basel
Dr. Willie Joerin, Direktor der Allg. Kohlenhandels AG, Basel
Dr. Konrad Krieger, Sekretär des Erziehungsdepartementes, Luzern
Dr. Leo Lejeune, Regierungsrat, Liestal

Dr. Hans Maurer, Redaktor am «Zofinger Tagblatt», Zofingen
Gerhard Mennen, Ingenieur, Vertreter des Radioclubs Basel, Basel
Friedrich Merz, Radiofachmann, Basel
Josef Müller, Regierungsrat, Flüelen
Paula Peter-Wenzinger, Basel
Werner Thürig, Chefredaktor am «Freien Aargauer», Aarau
Dr. Edmund Wyss, Nationalrat und Regierungsrat, Basel
Max Wullschleger, Regierungsrat, Basel
Dr. Alfred Wyser, Chefredaktor am «Oltner Tagblatt», Olten
Dr. Peter Zschokke, Regierungsrat, Basel

Direktor

Dr. Fritz Ernst (jetzt Radiodirektor der deutschen und rätoromanischen Schweiz)

Dr. Paul Meyer-Gutzwiller

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana

(fondata 1930)

Presidente

On. Guglielmo Canevascini, già consigliere di Stato, Lugano-Besso

Vice-presidente

Avv. Riccardo Rossi, direttore della Banca Nazionale Svizzera, sede di Lugano, Lugano

Membri

On. Dott. Plinio Cioccarei, consigliere di Stato, Bellinzona
Avv. Cherubino Darani, Muralto

Prof. Manlio Foglia, Lugano
Avv. Franco Masoni, Lugano
Romerio Zala, Berna

Segretario

Dott. Piero Bonzanigo, Bellinzona

Direttore

Dott. Stelio Molo

Sostituto: *Bruno Pagnamenta*

Ostschweizerische Radiogesellschaft
(gegründet 1930)

Präsident	<i>Eugen Knap</i> , Seminarlehrer, Kreuzlingen	
Vizepräsident	<i>Prof. Dr. Arnold Rothenberger</i> , Trogen	
Weitere Mitglieder	<i>Dr. Hermann Grosser</i> , Ratschreiber, Appenzell <i>Herbert Müdler</i> , Telephondirektor, St. Gallen <i>Armin Moser</i> , Verkehrsdirektor, St. Gallen <i>Karl Nüesch</i> , alt Postverwalter, Chur <i>Karl Schlaginhaufen</i> , Stadtrat, St. Gallen	<i>Hans Schneider</i> , Regierungsrat, St. Gallen <i>Rudolf Schümperli</i> , Regierungsrat, Romanshorn <i>Erwin Schwendinger</i> , Nationalrat, Herisau <i>Dr. Fritz Stucki</i> , Ständerat, Netstal <i>Dr. Arno Theus</i> , Ständerat, Chur
Programmstelle in St. Gallen	<i>Armin Moser</i> , Verkehrsdirektor (Obmann), St. Gallen	<i>Prof. Max Heitz</i> , St. Gallen <i>Prof. Dr. Georg Thürer</i> , Teufen
Programmbetreuer	<i>Fredy Weber</i> , St. Gallen	

Innerschweizerische Radiogesellschaft
(gegründet 1946)

Präsident	<i>Dr. Konrad Krieger</i> , Staatsschreiber, Luzern	
Weitere Mitglieder	<i>Eduard Achermann</i> , Kaufmann, Buochs <i>Dr. Ignaz Britschgi</i> , Regierungsrat, Sarnen <i>Hans Gasser</i> , Lehrer, Lungern <i>Carl Gisler-Canonica</i> , Altdorf <i>Dr. André Gottrau</i> , Rektor ZVS, Luzern <i>Albert Hammer</i> , Prokurist, Malters <i>Dr. Robert Kaufmann</i> , Direktionssekretär, Luzern <i>Dr. Willy Keller</i> , Staatsarchivar, Schwyz <i>Dr. Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar, Zug	<i>Dr. Gerold Meyer</i> , Landschreiber, Cham <i>Josef Müller</i> , Regierungsrat, Flüelen <i>Franz Muoser</i> , Friedensrichter, Luzern <i>Dr. Josef Odermatt</i> , Nationalrat, Buochs <i>Dr. Hans Rogger</i> , Regierungsrat, Luzern <i>Dr. Josef Schürmann</i> , Professor, Sursee <i>Dr. Hermann Stieger</i> , Rechtsanwalt, Brunnen († 14. 10. 1964)
Präsident der Programmkommission	<i>Dr. Josef Schürmann</i> , Sursee	
Programmbetreuer	<i>Dr. Tino Arnold</i> , Luzern	

Cumünanza Radio Rumantsch
(fundada 1946)

Parsura	<i>Cristian Badraun</i> , directur dal telefon, Cuoir	
Vice-parsura	<i>dr. Stefan Sonder</i> , güdisch d'inquisiziun, Cuoir	
Commembers	<i>dr. Augustin Cahannes</i> , vegl cussglier guvernativ, Cuoir († 12. 8. 1964) <i>G. Bistgaun Capaul</i> , vegl cussglier guvernativ, Lumbrein <i>dr. Rud. Campell</i> , Puntraschigna <i>Martin Caveng</i> , plevon, Vuorz <i>dr. Giusep Condrau</i> , vegl cussglier naziunal, Mustér <i>Cristian Demarmels</i> , posttenent, Andeer <i>dr. Willy Dolf</i> , magister da scoula industriela, Cuoir	<i>dr. Erwin Durgiai</i> , advocat, Cuoir († 20. 3. 64) <i>Cristian Fanzun</i> , ing. dipl. ETH, Cuoir <i>dr. Emanuel Huonder</i> , cussglier guvernativ, Cuoir <i>dr. Clemens Pally</i> , magister da scoula industriela, Cuoir <i>dr. Curdin Regi</i> , Thalwil <i>Töna Schmid</i> , inspectur da scoula, Sent <i>Raoul Sommer</i> , directur da traffic, Cuoir <i>dr. Arno Theus</i> , cussglier da stadis, Cuoir <i>Gion Peder Thöny</i> , magister, Riehen/Basilea

Organes officiels de publication de la SSR

Radio-TV — Je vois tout

Rédaction: Avenue de Tivoli 2, Lausanne

Radio + Fernsehen

Redaktion: Schwarztorstrasse 21, Bern

Radiotivù

Redazione: Studio Lugano, Lugano-Besso

Télédiffusion — Radiotelefono

Rédaction: Giacomettistrasse 1, Berne

